



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/282  
12 juin 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
Point 85 de la liste préliminaire\*

RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER SUR  
LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT LES DROITS  
DE L'HOMME DU PEUPLE PALESTINIEN ET DES AUTRES  
ARABES DES TERRITOIRES OCCUPÉS

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale, pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 mars 1995, le rapport ci-joint que le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés lui a présenté, conformément aux paragraphes 5, 6 et 7 de la résolution 49/36 A de l'Assemblée du 9 décembre 1994.

---

\* A/50/50/Rev.1.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
LETTRE D'ENVOI . . . . .		4
I. INTRODUCTION . . . . .	1 - 4	5
II. RENSEIGNEMENTS REÇUS PAR LE COMITÉ SPÉCIAL . . . . .	5 - 367	6
A. Situation générale . . . . .	5 - 145	6
1. Évolution générale et déclarations officielles . . . . .	5 - 78	6
2. Incidents liés à l'occupation . . . . .	79 - 145	18
a) Palestiniens tués par des militaires ou des civils israéliens . . . . .		19
b) Autres Palestiniens tués dans le contexte de l'occupation . . . . .		20
c) Autres incidents . . . . .		21
B. Administration de la justice, y compris le droit à un procès équitable . . . . .	146 - 162	34
1. Population palestinienne . . . . .	146 - 156	34
2. Israéliens . . . . .	157 - 162	35
C. Traitement des civils . . . . .	163 - 282	36
1. Situation générale . . . . .	163 - 223	36
a) Brimades et mauvais traitements . . . . .	163	36
b) Châtiments collectifs . . . . .	164 - 188	37
i) Maisons ou pièces démolies ou murées . . . . .	164 - 167	37
ii) Couvre-feux, bouclages ou fermetures de secteurs . . . . .	168 - 188	37
iii) Autres formes de châtements collectifs . . . . .	189	40
c) Expulsions . . . . .	190	40
d) Situation économique et sociale . . . . .	191 - 222	40
e) Autres événements . . . . .	223	46

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Page</u>
2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales . . . . .	224 - 254	46
a) Liberté de circulation . . . . .	224 - 235	46
b) Liberté de l'enseignement . . . . .	236 - 239	48
c) Liberté de religion . . . . .	240 - 248	49
d) Liberté d'expression . . . . .	249 - 254	50
3. Informations sur les activités de colons touchant la population civile . . . . .	255 - 282	51
D. Traitement des détenus . . . . .	283 - 303	55
1. Mesures de libération de détenus . . . . .	283 - 288	55
2. Autres informations relatives aux détenus . .	289 - 303	56
E. Mesures d'annexion et implantation de colonies . .	304 - 363	59
F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé . . . . .	364 - 367	69

LETTRE D'ENVOI

Le 23 mai 1995

Monsieur le Secrétaire général,

Le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a l'honneur de vous faire tenir ci-joint, conformément aux paragraphes 5, 6 et 7 de la résolution 49/36 A de l'Assemblée générale, du 9 décembre 1994, un rapport périodique actualisant les informations contenues dans le rapport périodique qu'il a adopté et vous a présenté le 24 mars 1995 (A/50/170). Le présent document a été établi aux fins de porter à votre attention, et à celle de l'Assemblée générale, les dernières informations sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Le présent rapport périodique porte sur la période allant du 1er janvier au 31 mars 1995. Il se fonde sur des informations écrites rassemblées de diverses sources, parmi lesquelles le Comité spécial a choisi les extraits et résumés pertinents et les a présentés dans le rapport.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité spécial chargé  
d'enquêter sur les pratiques  
israéliennes affectant les droits de  
l'homme du peuple palestinien et des  
autres Arabes des territoires occupés

(Signé) Herman Leonard de SILVA

Son Excellence  
Monsieur Boutros Boutros-Ghali  
Secrétaire général de l'Organisation  
des Nations Unies  
New York

/...

## I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 49/36 A, du 9 décembre 1994, l'Assemblée générale :

"5. Prie le Comité spécial, en attendant qu'il soit entièrement mis fin à l'occupation israélienne, de continuer à enquêter sur la politique et les pratiques israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, de procéder avec le Comité international de la Croix-Rouge aux consultations voulues conformément à son règlement pour sauvegarder le bien-être et les droits de l'homme des peuples des territoires occupés, et de présenter au Secrétaire général un rapport à ce sujet le plus tôt possible et, par la suite, chaque fois qu'il y aura lieu;

6. Prie également le Comité spécial de présenter régulièrement au Secrétaire général des rapports périodiques sur la situation dans le territoire palestinien occupé;

7. Prie en outre le Comité spécial de continuer à enquêter sur le traitement des prisonniers dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967."

2. Le Comité spécial a poursuivi ses travaux suivant le règlement intérieur contenu dans son premier rapport au Secrétaire général et a tenu sa deuxième série de réunions du 12 au 23 mai 1995 à Genève, au Caire, à Amman et à Damas. M. Herman Leonard de Silva (Sri Lanka) a continué d'assurer la présidence. M. Ibra Deguène Ka (Sénégal) et Dato' Abdul Majid Mohamed (Malaisie) ont également assisté aux réunions.

3. La section II du présent rapport décrit la situation dans les territoires arabes occupés par Israël dans la mesure où elle affecte les droits de l'homme de la population civile. Les informations contenues dans le présent rapport reprennent des informations écrites reçues par le Comité spécial pendant la période allant du 1er janvier au 31 mars 1995. Le Comité spécial a suivi au jour le jour la situation dans les territoires occupés, grâce aux informations parues dans la presse israélienne et dans les journaux de langue arabe publiés dans les territoires occupés. Il a également examiné plusieurs communications et informations reçues de gouvernements, d'organisations et de particuliers au sujet de la période sur laquelle porte le présent rapport.

4. Les noms géographiques et la terminologie employés dans le présent rapport sont ceux utilisés par les sources originales et n'impliquent aucune expression d'opinion quelle qu'elle soit de la part du Comité spécial ou du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

## II. RENSEIGNEMENTS REÇUS PAR LE COMITÉ SPÉCIAL

### A. Situation générale

#### 1. Évolution générale et déclarations officielles

5. Le 1er janvier 1995, le général de division Amnon Shahak a remplacé le général d'armée Ehud Barak, devenant ainsi le 25e chef d'état-major des Forces de défense israéliennes (FDI). Shahak devait être promu général d'armée. (Jerusalem Post, 1er janvier 1995)

6. Le 2 janvier 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a annoncé que désormais l'ensemble du Conseil des ministres aurait à se prononcer sur tout nouveau plan d'expansion des colonies. M. Rabin a précisé que, dorénavant, les nouveaux travaux de construction ou les expropriations foncières en Cisjordanie devraient être approuvés par l'ensemble du Conseil des ministres, après examen du dossier par la Commission des dérogations chargée de l'agrément des travaux de construction dans les colonies. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 janvier 1995)

7. Le 3 janvier 1995, il a été signalé qu'à l'occasion d'une réunion du Comité supérieur de liaison tenue au Caire, les représentants d'Israël et de l'Autorité palestinienne avaient échangé une longue liste de violations des Accords d'Oslo et du Caire. Principales violations dénoncées par les Palestiniens :

a) Retard dans l'application des accords provisoires, notamment la tenue d'élections et le redéploiement des FDI loin des agglomérations arabes en prévision des élections. Retard dans la passation des pouvoirs de l'Administration civile à l'Autorité palestinienne, sauf dans cinq domaines où elle était intervenue rapidement;

b) Persistance des activités d'implantation de colonies, en particulier autour de Jérusalem, et des mesures d'expropriation de terrains appartenant à des Palestiniens en Cisjordanie;

c) Arrêt du processus de libération de prisonniers palestiniens et refus de négocier à cet égard; non-respect de l'engagement pris de libérer 5 000 prisonniers immédiatement après la signature de l'Accord du Caire;

d) Alternance de mesures de fermeture plus ou moins rigoureuses à la Cisjordanie et à la bande de Gaza et restrictions imposées à la liberté de circulation des Palestiniens en Cisjordanie et aussi entre les secteurs autonomes et la Cisjordanie, y compris l'installation de 13 nouveaux barrages routiers autour de Jéricho;

e) Arrestations de Palestiniens des secteurs autonomes.

Selon M. Saeb Erekat, Ministre de l'Administration locale délégué auprès du Comité supérieur de liaison de l'Autorité palestinienne, cette liste n'était pas exhaustive. Les Israéliens ont, quant à eux, surtout dénoncé des violations qu'ils attribuaient à l'incapacité de l'Autorité palestinienne de faire respecter la loi et l'ordre et de mater les activités "terroristes". (Ha'aretz, 2 et 3 janvier 1995)

8. Le 3 janvier 1995, Ephraïm Sneh, Ministre de la santé, a révélé que des unités spéciales étaient chargées de débusquer les cellules terroristes avant qu'elles ne partent en mission contre des Israéliens. (Jerusalem Post, 4 janvier 1995)
9. Le 3 janvier 1995, l'agence de presse Itim a signalé qu'une vingtaine d'activistes du mouvement Hamas avaient été arrêtés par les FDI depuis l'intensification des mesures de répression. (Jerusalem Post, 4 janvier 1995)
10. Le 4 janvier 1995, il a été signalé que le manque de coopération, la suspicion mutuelle et la crainte d'escarmouches quotidiennes caractérisaient les relations des FDI et de la police des frontières avec la police palestinienne dans la bande de Gaza et cela presque depuis l'arrivée des policiers palestiniens. Des dizaines d'incidents avaient été signalés, dont des voies de fait et des insultes, voire l'usage d'armes. Les responsables de la sécurité craignaient l'aggravation des tensions entre la police palestinienne et les FDI à la suite de l'incident du 2 janvier au cours duquel trois policiers palestiniens avaient été tués. (Ha'aretz, 4 janvier 1995)
11. Le 6 janvier 1995, le général Shaul Mofaz s'est plaint d'une systématisation, au cours des dernières semaines, des fusillades à partir de la région autonome vers des secteurs se trouvant à l'intérieur de la Ligne verte. Le général Mofaz a précisé que des "cellules terroristes" s'approchaient à une distance de 500 à 600 mètres de la clôture marquant la Ligne verte et tiraient sur les soldats des FDI postés de l'autre côté. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 janvier 1995)
12. Le 8 janvier 1995, il était rapporté que des responsables de la sécurité avaient dénoncé la présence de quatre "cellules terroristes" en Cisjordanie, dont les plus dangereuses semblaient opérer à Hébron et à Kalkiliya. (Ha'aretz, 8 janvier 1995)
13. Le 9 janvier 1995, lors d'une entrevue à Erez avec le Président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, le Ministre des affaires étrangères Shimon Peres l'a assuré qu'Israël informerait l'Autorité palestinienne de tous les cas de confiscation de terrains destinés à la construction de routes de contournement en Cisjordanie. (Ha'aretz, 10 janvier 1995)
14. Le 9 janvier 1995 étaient communiqués les résultats d'un sondage d'opinion, effectué fin décembre par le Centre de recherche palestinien basé à Naplouse, selon lesquels 21 % des Palestiniens résidant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza souhaitaient l'arrêt complet des pourparlers de paix avec Israël; 31 % approuvaient la suspension des pourparlers aussi longtemps qu'Israël ne respecterait pas l'Accord d'Oslo. Seulement 39 % des enquêtés pensaient que les dirigeants palestiniens devraient poursuivre les négociations avec Israël dans le contexte actuel. (Ha'aretz, 9 janvier 1995)
15. Les 9 et 10 janvier 1995, il a été signalé qu'Israël reconnaîtrait le passeport qui serait délivré par l'Autorité palestinienne et que les hommes âgés de plus de 50 ans, les femmes de plus de 30 ans, et les enfants de moins de 10 ans résidant dans la bande de Gaza seraient autorisés à circuler librement

entre Gaza et Jéricho et à se rendre dans le reste de la Cisjordanie (zone dite de libre passage) sans visa d'entrée en Israël; 15 membres de l'Autorité palestinienne, les invités de marque et les fonctionnaires de l'ONU seraient aussi autorisés à utiliser ce passage (voir : couvre-feux, bouclages ou fermetures de secteurs, 22 janvier 1995). (Ha'aretz, 9 et 10 janvier 1995)

16. Le 9 janvier 1995, un rapport établi par le mouvement israélien "La paix maintenant" révélait que des projets d'expansion des colonies de la Cisjordanie avaient été présentés à l'Administration civile israélienne après la signature de la Déclaration de principes du 13 septembre 1993. Tzali Reshef, militant du mouvement, a indiqué que ces projets avaient pour objectif la constitution d'un important bloc démographique juif (autour de Jérusalem-Est), entre le carrefour de Kasem, près de Bethléem, et la colonie Givat Ze'ev, près de Ramallah. (The Jerusalem Times, 13 janvier 1995)

17. Le 10 janvier 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a réaffirmé l'attachement du Gouvernement israélien à une "Jérusalem unifiée, capitale éternelle de l'État d'Israël". M. Rabin a précisé à une autre occasion qu'il s'agissait de Jérusalem dans ses limites actuelles et pas nécessairement d'une "grande Jérusalem" étendue aux colonies voisines. Dans l'intervalle, Binyamin Ben Eliezer, Ministre du logement, a révélé que 30 000 unités d'habitation devaient être construites à l'est et à l'ouest de Jérusalem au cours des cinq ou six prochaines années. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 janvier 1995)

18. Le 10 janvier 1995, le représentant de l'OLP auprès de l'ONU a transmis au Secrétaire général une lettre officielle dans laquelle il était demandé au Conseil de sécurité d'examiner d'urgence la question des mesures illégales d'implantation de colonies et de prendre des dispositions permettant d'enrayer la menace qui pesait sur le processus de paix. Le représentant d'Israël auprès de l'ONU, M. Gad Yaacobi a déclaré lors d'un entretien avec quelques membres du Conseil de sécurité, le 11 janvier, qu'Israël s'était engagé sans équivoque à ne pas implanter de nouvelles colonies et a fait valoir que les travaux de construction mis en cause étaient effectués sur des terrains privés avec des capitaux privés. (Ha'aretz, 12 janvier 1995)

19. Le 10 janvier 1995, des informations émanant de la police de Jérusalem révélaient que cinq Palestiniens soupçonnés d'avoir constitué une police parallèle à Jérusalem-Est étaient détenus depuis le 8 janvier. (Jerusalem Post), 11 janvier 1995)

20. Le 10 janvier 1995, il a été signalé que le Président de l'OLP, Yasser Arafat, avait accusé des officiers des FDI hostiles au processus de paix de saboter les efforts déployés pour assurer la paix. Dans une longue interview publiée le 9 janvier dans le journal Al-Shark al-Awsat, basé à Londres, M. Arafat accusait ces officiers de faire obstacle au redéploiement des FDI, ce qui retardait l'élection du Conseil d'autonomie ainsi que la passation des pouvoirs à l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. M. Arafat accusait aussi le commandant des Services du renseignement d'oeuvrer personnellement à ce qu'il avait lui-même appelé la "libanisation" de la bande de Gaza et au déclenchement d'une guerre civile. (Ha'aretz, 10 janvier 1995)

21. Le 10 janvier 1995, le Ministre israélien des affaires étrangères Shimon Peres a déclaré que le goudronnage des routes menant aux colonies n'était qu'une simple mesure visant à faciliter le redéploiement israélien en Cisjordanie. Selon le Ministre de la planification de l'Autorité nationale palestinienne, Nabil Shaath, cette mesure signifiait qu'Israël se réservait le droit de confisquer davantage de terres palestiniennes. Shaath a ajouté que de telles déclarations encourageaient le développement des colonies. (The Jerusalem Times, 13 janvier 1995)

22. Le 11 janvier 1995 étaient rapportées les statistiques établies par les Services de l'état civil selon lesquelles 2 407 000 Palestiniens résidaient en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, dont 932 516 à Gaza et 1 475 000 en Cisjordanie. (Ha'aretz, 11 janvier 1995)

23. Le 12 janvier 1995, le Procureur général, Michael Ben Yair, affirmait que le Gouvernement suivait de très près les enquêtes menées par le Service général de sécurité (SGS), précisant que désormais la Knesset et le Contrôleur d'État supervisaient aussi ce service. Selon M. Ben Yair, "l'usage modéré de la force" autorisé par les directives Landau n'était en rien assimilable à la pratique de la torture, pas plus d'ailleurs que les procédures spéciales décrétées pour une période de trois mois aux fins de juguler les agissements terroristes du mouvement Hamas. Il a aussi précisé que l'instruction des plaintes formulées contre des membres du SGS était confiée depuis 1983 au Ministère de la justice dans un souci de plus grande équité. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 janvier 1995)

24. Le 12 janvier 1995, au cours d'une réunion avec M. Yasser Arafat, le Ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Peres, aurait réaffirmé qu'Israël n'avait pas l'intention de construire de nouvelles colonies. Il aurait néanmoins jugé normale l'expansion des colonies existantes. (Al-Tali'ah, 12 janvier 1995)

25. Les 12 et 13 janvier 1995, les manifestations ont été signalées en Cisjordanie pour la deuxième semaine consécutive, les FDI et les colons juifs revendiquant de nouvelles terres et mettant en chantier de nouveaux logements et de nouvelles routes. Alors que des affrontements entre manifestants palestiniens et colons étaient signalés dans de nombreuses villes, il était de plus en plus question d'une reprise de l'Intifada dans la communauté palestinienne. L'Office palestinien de la terre et de l'eau chargé des études et des services juridiques a organisé à Deir Istiyeh, près de Naplouse, l'occupation d'un poste de contrôle israélien installé pour empêcher des agriculteurs palestiniens d'accéder à leurs terres. (The Jerusalem Times, 13 janvier 1995)

26. Le 14 janvier 1995, le mouvement Hamas a prôné l'escalade des attentats et actes de sabotage contre les colonies juives pour forcer les colons à quitter les territoires. Un dirigeant du Hamas, Mahmoud Zahar, a déclaré que son mouvement avait conçu "une stratégie d'affrontement" destinée à contraindre les colons au départ, prévoyant, entre autres, des opérations armées et des actes de sabotage (destruction de canalisations d'eau, découpage des clôtures électriques autour des colonies et pose de blocs de béton sur les routes). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 janvier 1995)

27. Le 14 janvier 1995, des centaines de personnes ont défilé et manifesté à Nazareth pour protester contre l'installation de collaborateurs et de leurs familles dans des villes et villages israéliens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 janvier 1995)

28. Le 15 janvier 1995, on a appris que la police serait investie de plus grandes responsabilités d'investigation en ce qui concerne les plaintes mettant en cause des colons en Judée et en Samarie. Selon les nouvelles directives destinées à la police, à l'armée et au SGS, l'investigation préliminaire d'atteintes à l'ordre public mettant en cause des colons serait confiée, dans la mesure du possible, à la police, qui était plus expérimentée dans la collecte d'éléments de preuve. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 janvier 1995)

29. Le 15 janvier 1995, le général Oren Shahor est devenu le nouveau Coordonnateur des activités gouvernementales dans les territoires. Ancien chef des services du renseignement, le général Shahor a remplacé le général Danny Rothschild. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 janvier 1995)

30. Le 15 janvier 1995, les FDI dans la bande de Gaza ont transmis le contrôle des postes d'Erez et de Nahal à la police des frontières. (Ha'aretz, 15 janvier 1995)

31. Le 15 janvier 1995, plusieurs organisations palestiniennes ont proclamé le 17 janvier journée nationale de lutte contre la construction des colonies. Leur campagne était dirigée par le Comité pour la défense de la terre, groupe palestinien militant contre l'implantation de colonies qui avait été créé une semaine auparavant lors d'une conférence à Jéricho. (The Jerusalem Times, 20 janvier 1995)

32. Le 16 janvier 1995, lors d'une réunion du Groupe travailliste de la Knesset, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a déclaré que les expropriations de terrains dans les territoires avaient lieu uniquement pour des raisons de sécurité et non pour la construction de logements. Il a affirmé que le Gouvernement restait fidèle à la décision qu'il avait prise en 1992 de ne pas autoriser de nouvelles constructions dans les territoires, exception faite de l'expansion naturelle des colonies et des constructions dans les "zones prioritaires", dont la grande Jérusalem, y compris Maaleh Adumim et Efrat, et certaines colonies de la vallée du Jourdain, notamment celles où se trouvaient les terrains nécessaires à la construction de quatre rocades : deux à la périphérie de Ramallah, l'une autour de Tulkarem et l'autre autour d'Hébron. (Ha'aretz, 17 janvier 1995, Jerusalem Post, 17 et 18 janvier 1995)

33. Le 17 janvier 1995, il a été signalé que le Ministre de la police Moshe Shahal avait informé la Commission de l'intérieur de la Knesset que la police israélienne avait récemment fait obstacle, à plusieurs occasions, à des activités diplomatiques de l'Autorité palestinienne à Jérusalem. (Jerusalem Post, 17 janvier 1995)

34. Le 17 janvier 1995, des statistiques officielles du Ministère de l'intérieur donnaient, pour 1994, un nombre sans précédent d'Arabes de Jérusalem ayant demandé et obtenu la citoyenneté israélienne. Selon un représentant du Ministère, 1 075 demandes avaient été approuvées, contre 612 en 1993 et, compte

tenu de l'acquisition de la citoyenneté par les familles, quelque 3 000 Arabes de Jérusalem étaient devenus citoyens israéliens en 1994. (Jerusalem Post, 17 janvier 1995)

35. Le 19 janvier 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin et le Ministre des affaires étrangères Shimon Peres ont assuré le Président de l'Autorité palestinienne, M. Yasser Arafat, que l'engagement pris par le Gouvernement israélien de geler l'implantation de colonies était sincère. M. Rabin n'a pas établi de distinguo entre Jérusalem et d'autres secteurs, précisant que les terrains qui étaient confisqués étaient uniquement destinés à la construction de quatre routes de contournement qui permettraient d'éviter des frictions et faciliteraient le redéploiement des troupes israéliennes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 janvier 1995)

36. Le 19 janvier 1995, le Comité pour la défense de la terre a appelé les agriculteurs palestiniens à commencer à planter des arbres dans les champs menacés de confiscation. Des affrontements se sont produits à Kafr El Labd et El Sakaka lorsque des colons juifs et les FDI ont tenté d'arracher des arbres qui venaient d'être plantés. L'Office palestinien de la terre et de l'eau a également appelé tous les Palestiniens à participer à une journée de plantation d'arbres, le 21 janvier 1995. (Al-Tali'ah, 19 janvier 1995; The Jerusalem Times, 20 janvier 1995)

37. Le 22 janvier 1995, le Conseil des ministres a constitué un Comité ministériel, dirigé par le Premier Ministre Yitzhak Rabin, chargé de contrôler l'expansion des colonies. Dans l'esprit des membres du Conseil, le mandat de ce comité n'aurait pas pour seule base la décision de novembre 1992 qui gelait les constructions financées par le Gouvernement, mais aussi celle du 24 janvier 1993 qui donnait de l'impulsion à l'expansion des colonies dans le secteur de Jérusalem. (Jerusalem Post, 23 janvier 1995)

38. Le 23 janvier 1995, la Commission ministérielle spécialement chargée de surveiller les activités du SGS a prorogé de trois mois les procédures d'exception lui permettant d'user de la force et d'autres méthodes non spécifiées pour obtenir des renseignements pouvant permettre de prévenir des attentats. Ces procédures donneraient aux membres du SGS la latitude d'outrepasser pendant les interrogatoires les consignes d'"usage modéré de la force" de la Commission Landau. (Jerusalem Post, 24 janvier 1995)

39. Les 23 et 24 janvier 1995, le SGS et les FDI ont arrêté au total une centaine d'extrémistes islamistes à Hébron, à Ramallah, à Djénine, à Naplouse et dans des villages voisins dans le cadre de l'intensification des mesures de répression prises contre les activistes du mouvement Hamas et du Jihad islamique après l'attentat suicidaire de Beit Lid, le 22 janvier. Selon certaines informations, les FDI auraient perquisitionné dans des mosquées, ratissé des villages et effectué des descentes à la recherche de sympathisants de groupes islamistes en Cisjordanie. Le Commandement central a ordonné la fermeture de deux antennes de l'Association des théologiens palestiniens en Cisjordanie. (Ha'aretz, 25 janvier 1995)

40. Le 24 janvier 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a annoncé la création d'un comité spécial chargé d'étudier les moyens d'assurer une totale séparation

entre Israël et les Palestiniens. Entre autres moyens, ce comité étudierait la construction d'une clôture de sécurité à proximité de la Ligne verte.  
(Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 janvier 1995)

41. Le 25 janvier 1995, il a été signalé que trois cellules du mouvement Hamas opérant à Jérusalem-Est (jets de pierres et graffiti essentiellement) avaient été débusquées par la police. Le 24 janvier, neuf de leurs membres avaient été mis en détention provisoire par le tribunal d'instance de Jérusalem. La police a annoncé d'autres arrestations liées à la découverte de ces trois cellules.  
(Jerusalem Post, 25 janvier 1995)

42. Le 25 janvier 1995, on a appris l'ouverture, dans les deux semaines, d'installations où seraient détenus les habitants des territoires qui auraient été interpellés en Israël alors qu'ils n'avaient pas de permis valides.  
(Ha'aretz, 25 janvier 1995)

43. Le 27 janvier 1995 ont été publiés les résultats d'un sondage d'opinion effectué le 24 janvier auprès de 787 Palestiniens dans les territoires par le Centre palestinien de l'opinion publique : la majorité des Palestiniens (53 %) étaient favorables à l'intensification des actions armées contre Israël, 32 % se déclaraient opposés à la violence et 13 % n'avaient pas d'opinion. De plus, 57 % des enquêtés s'étaient déclarés solidaires de l'attentat suicidaire à la bombe de Beit Lid, le 22 janvier, 32 % seulement étaient contre et 11 % étaient sans opinion. Par ailleurs, 62 % pensaient que la fermeture des territoires se traduirait par une recrudescence des attentats en Israël, 18 % étaient d'avis contraire et, pour 20 %, elle n'aurait aucune incidence sur le nombre des attentats. Enfin, pour 60 %, les attentats en Israël renforceraient les groupes d'opposition palestiniens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 janvier 1995)

44. Le 28 janvier 1995, le Comité de la région nord pour la défense de la terre a organisé la plantation de 400 arbres dans le village de Kor, dans le district de Tulkarem, où les FDI en avaient arraché 1 600 la semaine précédente.  
(Al-Tali'ah, 2 février 1995)

45. Le 29 janvier 1995, le Gouvernement a annoncé que la levée des mesures de fermeture de Gaza et la poursuite du processus de paix dépendraient de l'efficacité des dispositions prises par l'Autorité palestinienne pour assurer la sécurité d'Israël. Il avait par ailleurs décidé d'activer le processus de séparation entre Israël et les territoires et d'autoriser l'entrée de 6 000 nouveaux travailleurs étrangers. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 janvier 1995)

46. Le 29 janvier 1995 commençait au Ministère de la police l'étude du dispositif de fermeture des frontières avec la Cisjordanie (Judée et Samarie). Le plan de séparation reposerait sur le déploiement d'au moins 2 000 policiers qui assureraient des patrouilles et occuperaient des postes de contrôle le long de la Ligne verte. L'accent était mis sur les ressources humaines et les techniques les plus récentes de surveillance des frontières, de préférence à la mise en place d'obstacles matériels, comme des clôtures. Le Ministre de la police Moshé Shahal a révélé qu'il avait donné l'autorisation aux patrouilles de police opérant le long de la Ligne verte d'utiliser des chiens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 janvier 1995)

47. Le 2 février 1995, Yusef Kabah, maire de la colonie de Kadumin, a déclaré que l'armée israélienne avait autorisé des colons à remplacer les patrouilles de l'armée sur deux routes à l'extérieur de Naplouse qui menaient à la colonie. Un porte-parole de l'armée israélienne s'est borné à dire que l'armée israélienne employait diverses méthodes pour protéger les citoyens juifs des "terroristes". (The Jerusalem Times, 3 février 1995)

48. Le 3 février 1995, il a été signalé que l'OLP avait lancé un nouvel appel au Conseil de sécurité demandant instamment à ses membres de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour mettre un terme à toutes les activités d'implantation de colonies entreprises par Israël, la force d'occupation, dans les territoires occupés, y compris Jérusalem. (Ha'aretz, 3 février 1995)

49. Les 3 et 7 février 1995, il a été signalé que les FDI et les forces de sécurité procédaient encore à des arrestations d'activistes du mouvement Hamas et du Djihad islamique; 250 auraient été arrêtés depuis l'attentat suicidaire de Beit Lid. Selon des informations émanant des forces de sécurité, il fallait s'attendre à d'autres arrestations, notamment en Cisjordanie où les patrouilles des FDI et les interventions de l'unité Duvdevan des services secrets avaient été intensifiées. (Ha'aretz, 3 et 7 février 1995)

50. Le 4 février 1995, lors d'une réunion d'information destinée à des correspondants diplomatiques, un haut fonctionnaire israélien a déclaré que le Procureur général, Michael Ben Yair, avait approuvé la prolongation de six mois à un an de la durée de l'internement administratif de Palestiniens. (Jerusalem Post, 5 février 1995)

51. Le 7 février 1995, l'armée israélienne a arrêté 35 Palestiniens, membres présumés du Hamas, mouvement de la résistance islamique, à Hébron et à Djénine. Des soldats israéliens ont également perquisitionné l'Université d'Hébron et arrêté 17 étudiants ayant des liens avec le Hamas. Vingt autres étudiants ont été arrêtés à Djénine. (The Jerusalem Times, 10 février 1995)

52. Le 10 février 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin aurait dit au Vice-Ministre russe des affaires étrangères, M. Viktor Posovliock, en visite en Israël, qu'il estimait à 30 % seulement la proportion des Israéliens encore favorables au processus de paix, recul dû, selon lui, à la recrudescence des actes "terroristes". (Ha'aretz, 13 février 1995)

53. Le 12 février 1995, Ha'aretz a publié les résultats d'un nouveau sondage d'opinion, effectué entre le 2 et le 4 février, par le Centre de recherche palestinien basé à Naplouse auprès de 1 089 résidents des territoires âgés de plus de 18 ans. Les principales constatations de ce sondage sont les suivantes :

a) Quarante-six pour cent des Palestiniens étaient favorables à la poursuite d'actions violentes contre des cibles israéliennes et un tiers y était opposés. Par ailleurs, 81 % souhaitaient que les négociations avec Israël fussent interrompues si la politique d'expansion des colonies de peuplement était poursuivie et, pour 64 %, la politique de séparation pratiquée par Israël équivalait à un châtement collectif;

b) Une des constatations particulièrement préoccupante était l'escalade du chômage due aux mesures de fermeture des territoires décrétées après l'attentat suicidaire de Beit Lid, le 22 janvier. Le taux de chômage dans les territoires était évalué à 51 % (57 % dans la bande de Gaza et 48 % en Cisjordanie).

Malgré la colère et les désillusions engendrées par la détresse économique et politique qui sévissait dans les territoires, 55 % des enquêtés croyaient encore que le processus de paix, commencé avec la signature de l'Accord d'Oslo, conduirait à l'établissement d'un État palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, alors que 16 % seulement pensaient que le plan de partition devait être interprété comme un début d'acceptation par Israël de la création d'un État palestinien dans les territoires. Par ailleurs, 49 % soutenaient le mouvement Fatah, 14 % le mouvement Hamas et 3 % le Djihad islamique. (Ha'aretz, 12 février 1995)

54. Le 13 février 1995, on a appris que le Premier Ministre Yitzhak Rabin avait déclaré qu'il serait impossible de faire progresser le processus de paix tant que le problème du "terrorisme" ne serait pas réglé. (Ha'aretz, 13 février 1995)

55. Les 14 et 15 février 1995, les FDI ont resserré le dispositif de sécurité dans le secteur de Jérusalem, en Cisjordanie et le long de la Ligne verte pour prévenir d'éventuels attentats "terroristes" à l'occasion du premier anniversaire du massacre du Caveau des patriarches. (Ha'aretz, 14 et 15 février 1995)

56. Les 14 et 15 février 1995, on a signalé l'arrestation de 50 activistes du mouvement Hamas au cours des derniers jours, ce qui portait à quelque 1 300 le nombre de ceux arrêtés depuis l'attentat à la bombe contre un autobus à Tel-Aviv. Certains avaient été placés en internement administratif et pour d'autres l'interrogatoire se poursuivait. (Ha'aretz, 14 et 15 février 1995)

57. Le 16 février 1995, les autorités israéliennes ont décidé d'autoriser 5 000 travailleurs de la Cisjordanie à venir en Israël, à compter du 19 février 1995. Ils devaient être âgés de 30 ans au moins et ne pas être fichés par les services de sécurité israéliens. (The Jerusalem Times, 17 février 1995)

58. Le 17 février 1995, le SGS israélien aurait établi un document sur les activités des institutions palestiniennes à Jérusalem, donnant une liste de 13 de ces institutions qui étaient considérées comme faisant autorité ou ayant un caractère officiel et qu'il faudrait fermer entre autres l'"Orient House", le Waqf islamique, le Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction et l'Université d'Al Qods. (The Jerusalem Times, 17 février 1995)

59. Le 19 février 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin aurait déclaré en Conseil des ministres qu'Israël était sur le point de s'affranchir de sa dépendance de la main-d'oeuvre palestinienne. Il aurait précisé qu'il y avait déjà dans le pays 59 000 travailleurs étrangers et que 11 000 de plus étaient attendus dans les prochaines semaines. Shimon Shetreet, Ministre de l'économie

et du plan, annonçait, quant à lui, qu'Israël transférerait à l'Autorité palestinienne à hauteur de 35 millions de NSI pour l'aider à surmonter le problème du chômage. (Jerusalem Post, 20 février 1995)

60. Le 23 février 1995, certains États membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont tenu des consultations officieuses au sujet de la demande de convocation d'une séance officielle du Conseil consacrée aux activités d'implantation de colonies dans les territoires formulée par plusieurs pays arabes. Les pays arabes auraient décidé de soutenir l'OLP, qui, depuis quelques semaines, tentait en vain d'obtenir la tenue d'un débat sur l'implantation de colonies. (Ha'aretz, 24 février 1995)

61. Le 24 février 1995, on a signalé l'arrestation de 2 400 activistes du mouvement Hamas et du Djihad islamique depuis l'attentat à la bombe de Tel-Aviv. (Ha'aretz, 24 février 1995)

62. Le 25 février 1995, Saeb Erekat, Ministre des administrations locales de l'Autorité palestinienne, a mis en garde contre le risque de désintégration de l'accord d'autonomie s'il n'était pas élargi à l'ensemble de la Cisjordanie. (Jerusalem Post, 26 février 1995)

63. Le 28 février 1995, on a appris que les FDI et la police palestinienne avaient découvert dans le secteur autonome de Rafia un tunnel conduisant en Israël. On a appris également que le SGS avait récemment débusqué une cellule du Hamas dont les membres étaient soupçonnés d'avoir posé des engins explosifs dans les secteurs d'Hébron et de Beersheva. Cette cellule comprendrait parmi ses membres cinq résidents de la Cisjordanie et divers collaborateurs; 10 activistes ayant des liens avec cette cellule ont été arrêtés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 février 1995)

64. Le 1er mars 1995, le général de division Ilan Biran, commandant des forces de la région centrale, a interdit par ordonnance "les activités subversives et la propagande hostile" en Judée et en Samarie, à la suite de manifestations violentes qui s'y étaient produites. Cette ordonnance soumettait toute réunion, procession ou manifestation à une autorisation préalable délivrée selon des critères tenus secrets quant au motif, au lieu, à l'heure ou au nombre de participants. (Jerusalem Post, 2 mars 1995)

65. Le 3 mars 1995, on a appris que les trois derniers mois avaient été marqués par une recrudescence de l'agitation en Cisjordanie et la multiplication des mises en accusation devant des tribunaux militaires. Selon des informations de l'armée, les personnes arrêtées avaient pour la plupart entre 17 et 25 ans. On constatait par ailleurs que le mouvement Hamas et le Djihad islamique faisaient de plus en plus d'adeptes parmi les Palestiniens et que les activités "terroristes" menées à partir du secteur autonome de Gaza, notamment la pose de charges explosives et des tirs dirigés contre des soldats des FDI ou des colons, se multipliaient. (Ha'aretz, 3 mars 1995)

66. Le 5 mars 1995, en signe de bonne volonté, les FDI ont démuré, à l'occasion de la fête de l'Id-al-Fitr, 12 habitations dans la région de Naplouse. Ces habitations, qui étaient murées depuis les années 70, appartenaient à des résidents condamnés pour atteintes à la sécurité; huit d'entre elles se

situaient à Naplouse même et les quatre autres dans le camp de réfugiés voisin de Kafr Sarra. Par ailleurs, les FDI ont rouvert huit ruelles de la Casbah de Naplouse qu'elles avaient murées parce que les Palestiniens les utilisaient fréquemment pour lancer des pierres sur les soldats ou les attaquer. Les FDI ont également rouvert 20 routes, dont certaines avaient été fermées il y a sept ans. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 mars 1995)

67. Le 7 mars 1995 s'est tenue à Amman une conférence sur la question du retour dans les territoires des Palestiniens déplacés pendant la guerre des six jours. Cette conférence, à laquelle participaient les ministres des affaires étrangères d'Israël, de la Jordanie, de l'Autorité palestinienne et de l'Égypte, devait aborder divers problèmes, dont celui des modalités de calcul du nombre de personnes déplacées, des critères à appliquer et du choix de l'organe qui établirait les chiffres officiels. Les délégués israéliens et arabes auraient commencé le débat sur l'ampleur du problème. Selon les responsables arabes, le nombre de Palestiniens (y compris leurs descendants) ayant perdu leur domicile pendant la guerre de 1967 se situerait entre 800 000 et 1 000 000 alors que pour les Israéliens il serait de 200 000. Un communiqué commun publié à la fin de la conférence a annoncé la création d'une commission permanente à deux niveaux : d'une part le chef de la délégation de négociation palestinienne Nabil Shaath et les ministres des affaires étrangères égyptien, israélien et jordanien se rencontreraient tous les deux ou trois mois, d'autre part, des experts se réuniraient toutes les trois semaines. Dans ce communiqué, la commission ministérielle réaffirmait son attachement à une solution rapide de la question des Palestiniens déplacés, pour favoriser le processus de paix. Le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, a toutefois écarté la possibilité d'un rapatriement immédiat des intéressés, invoquant la nécessité d'étudier attentivement toute concession pour s'assurer qu'elle ne créait pas de précédent. (Jerusalem Post, 6 et 8 mars 1995; Ha'aretz, 7 et 8 mars 1995)

68. Le 9 mars 1995, le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, et le Président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat sont convenus de faire aboutir les négociations visant à étendre les pouvoirs à l'Autorité avant la fin juin et de mettre en oeuvre sans délai des mesures de confiance, entre autres l'ouverture de voies sûres entre Gaza et Jéricho, la reprise des travaux de la commission chargée d'étudier les modalités de libération des prisonniers, l'allégement des procédures aux postes de contrôle et l'augmentation du nombre des travailleurs palestiniens autorisés à entrer en Israël qui passerait de 18 000 à 21 000, voire 22 000. Un représentant du Ministère des affaires étrangères a déclaré que la passation des pouvoirs dans le domaine économique à une date rapprochée dépendrait des mesures que prendrait l'Autorité palestinienne contre les actes de "terrorisme". (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 mars 1995)

69. Le 10 mars 1995, on a appris que le Ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Peres, avait démenti les assertions selon lesquelles 1 200 logements devaient être construits pour des colons dans la région de Ramallah. Durant la réunion entre Israël et l'OLP, qui s'est tenue au point de passage d'Erez, Shimon Peres a déclaré que le Gouvernement israélien n'avait aucun projet d'implantation de colonies en Cisjordanie. Le Ministre des affaires étrangères a ajouté qu'aucun terrain ne serait plus confisqué pour la création de colonies et que le Gouvernement n'engagerait pas de moyens

financiers dans la construction de nouveaux logements israéliens en Cisjordanie. (The Jerusalem Times, 10 mars 1995)

70. Les 12 et 16 mars 1995 étaient publiés les résultats d'un sondage réalisé par le Programme communautaire de santé mentale de Gaza auprès de 387 Palestiniens de la bande de Gaza selon lesquels 83 % des enquêtes avaient déclaré se sentir davantage en sécurité sous l'Autorité palestinienne qu'à l'époque de l'occupation israélienne alors que 15 % étaient d'avis contraire. Pour 76 % la solution du problème des réfugiés passait par leur retour dans les territoires. (Ha'aretz, 12 mars 1995, Jerusalem Post, 16 mars 1995)

71. Le 13 mars 1995, on indiquait que des sources proches de l'armée avaient fait état d'une augmentation sensible du nombre de bombes déposées sur ou à proximité des routes fréquemment empruntées par des patrouilles des FDI et de la police palestinienne. Selon une source proche du commandement de la région sud, ce type de "terrorisme" était comparable à celui auquel s'étaient heurtés les soldats au Sud-Liban au milieu des années 80 et identique aux méthodes actuellement employées dans ce secteur par le Hezbollah. (Jerusalem Post, 13 mars 1995)

72. Le 13 mars 1995, le général de corps d'armée Amnon Shahak, chef d'état-major, a affirmé aux colons de la colonie Nevé Dekalim qu'il était devenu plus facile pour des éléments hostiles d'organiser des attaques contre des Israéliens. Les colons, quant à eux, attribuaient l'aggravation des menaces à leur sécurité en partie à l'incapacité de l'Autorité palestinienne de faire respecter l'Accord du Caire. (Jerusalem Post, 14 mars 1995)

73. Le 16 mars 1995, les négociateurs palestiniens et israéliens ont annoncé que le Conseil de l'autonomie palestinienne disposerait de pouvoirs législatifs et que ses membres seraient élus dans des élections régionales qui se tiendraient vraisemblablement avant le mois de septembre. Ils n'avaient pas convenu cependant du nombre des membres du Conseil. (Jerusalem Post, 17 mars 1995)

74. Le 22 mars 1995, une personnalité de la police palestinienne aurait révélé que des tonnes de TNT et autres explosifs auraient été introduites clandestinement dans le sud de la bande de Gaza, en provenance d'Égypte et d'Israël. Selon la même source les "terroristes" récupéraient les obus et mines intacts éparpillés en grand nombre dans la région. Parallèlement, un officier supérieur des services du renseignement israélien a lancé une mise en garde contre une "libanisation" de la bande de Gaza, du fait de la présence de milices armées constituées principalement d'activistes du mouvement Hamas et du Djihad islamique; selon lui, le soutien au mouvement Hamas en Cisjordanie était récemment passé de 15 à 40 %. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 mars 1995)

75. Le 23 mars 1995, le Centre palestinien de recherche et d'études, basé à Naplouse, a publié les résultats d'un sondage d'opinion réalisé entre le 15 et le 18 mars auprès de 1 296 Palestiniens selon lesquels 67 % des personnes interrogées étaient favorables à la poursuite des négociations avec Israël; par ailleurs 52 % rejetaient l'idée israélienne de remettre aux Palestiniens le contrôle administratif de la ville de Djénine sans redéploiement des FDI et 32,4 % y étaient favorables. Ce sondage a révélé que le soutien accru au

processus politique ne s'accompagnait d'aucun sentiment de plus grand bien-être économique; 53 % des enquêtés estimaient que leur situation économique s'était détériorée bien que le chômage soit tombé de 50 % à 38 %. Les plus mécontents étaient les habitants d'Hébron, 66 % d'entre eux ayant déclaré que leur situation économique avait empiré. C'est à Hébron aussi que le mouvement Hamas et le Djihad islamique bénéficiaient du plus grand soutien dans les territoires (21 %). Répondant à une question déjà posée le mois précédent, 33 % des personnes interrogées se sont prononcées en faveur d'opérations armées contre des cibles israéliennes, 46 % contre et 21 % étant sans opinion. (Jerusalem Post, 24 mars 1995)

76. Le 24 mars 1995, il a été signalé que le général Amnon Shahak, chef d'état-major, avait informé le Ministre de la police, Moshe Shahal, que le plus grand camp d'entraînement des FDI, le camp No 4, serait déplacé à l'intérieur de la Ligne verte. (Ha'aretz, 24 mars 1995)

77. Le 25 mars 1995, un nouveau groupe fondamentaliste musulman, le Front islamique pour le salut de la Palestine, a publié à Gaza son premier tract dans lequel il menaçait tous les Juifs présents en terre de Palestine. (Jerusalem Post, 26 mars 1995)

78. Le 27 mars 1995, des postes d'observation israéliens ont été installés sur les toits de plusieurs maisons d'Hébron, alors que des soldats passaient le secteur au peigne fin. Plusieurs maisons ont été perquisitionnées et des barrages ont été dressés sur les routes d'Hébron et des villages environnants. (The Jerusalem Times, 31 mars 1995)

## 2. Incidents liés à l'occupation

79. Dans les tableaux ci-après, les titres des journaux sont abrégés comme suit :

AT : Al-Tali'ah

H : Ha'aretz

JP : Jerusalem Post

JT : The Jerusalem Times

a) Palestiniens tués par des militaires ou des civils israéliens

DATE	NOM ET ÂGE	LIEU DE RÉSIDENCE	REMARQUES ET SOURCES
2 janvier 1995	Non indiqué (une vingtaine d'années)	Non indiqué	Le corps d'une femme arabe portant de nombreuses marques de coups de poignards a été découvert près de la colonie d'Arata. (JP, 3 janvier 1995)
2 janvier 1995	Bassam Mutaweh, 27 ans (selon JP) ou Faiz Salama (selon H)	Beit Awa	Activiste du mouvement Hamas tué lors d'une fusillade avec les FDI dans le village de Beit Awa. Selon les FDI, il aurait tiré le premier. Selon des sources palestiniennes, il n'était pas armé et il n'y aurait pas eu d'échange de coups de feu. (H, JP, 3 janvier 1995)
2 janvier 1995	Tarik Masri	Non indiqué	Policier palestinien abattu lors d'un accrochage entre policiers palestiniens et soldats des FDI, à Gaza. Selon les FDI, il aurait tiré le premier. (H, JP, 3 janvier 1995)
2 janvier 1995	Mohamed Shamif	Non indiqué	Policier palestinien abattu lors d'un accrochage entre policiers palestiniens et soldats des FDI, à Gaza. Selon les FDI, il aurait tiré le premier. (H, JP, 3 janvier 1995)
2 janvier 1995	Abdel Shallam	Non indiqué	Policier palestinien abattu lors d'un accrochage entre policiers palestiniens et soldats des FDI, à Gaza. Selon les FDI, il aurait tiré le premier. (H, JP, 3 janvier 1995)
2 janvier 1995	Nasri el Amri; Riad Abdalla	Non indiqué	Activistes du mouvement Hamas abattus par des soldats des FDI dans le secteur d'Hébron; ils se trouvaient à bord d'un véhicule roulant à vive allure et ils auraient refusé de s'arrêter et ouvert le feu sur des soldats des FDI. Ils se rendaient en Israël pour y perpétrer des attentats "terroristes". (H, 3 janvier 1995)
2 janvier 1995	Mufid Abed Hassan Arar, 42 ans	Ramallah	Abattu dans sa boutique, à Ramallah, par un agresseur masqué. (H, 3 janvier 1995)
4 janvier 1995	Jihad Said el Aasi, 26 ans Ali Isma'il Masarja, 30 ans	Beit Likya	Activistes du FPLP recherchés par les FDI. Abattus par une unité des services secrets, à Beit Likya. Selon les FDI, ils auraient tiré les premiers. (H, JP, 5 et 6 janvier 1995)
4 janvier 1995	Mohamed Khamis el Aasi, 17 ans Ashrat Salaman Kandous, 18 ans	Beit Likya	Activistes du FPLP abattus par une unité des services du renseignement des FDI, Beit Likya. Selon les FDI, ils auraient tiré les premiers. (H, JP, 5 et 6 janvier 1995)
10 janvier 1995	Said Abu Salim, 43 ans	Non indiqué	Membre du service du renseignement palestinien, abattu par des tireurs non identifiés, à Deir-el-Balah, alors qu'il s'apprêtait à monter dans sa voiture. (JP, 11 janvier 1995)

DATE	NOM ET ÂGE	LIEU DE RÉSIDENCE	REMARQUES ET SOURCES
16 janvier 1995	Abed Mahmoud Jalani, 26 ans	Camp de réfugiés de Kalandia (selon JP); Shuafat (selon H)	Atteint à la tête par un garde de l'école talmudique de Jérusalem sans raison apparente alors qu'il traversait le parking de l'école avec un chargement de légumes pour la cantine de l'école. (H, JP, 17 janvier 1995)
25 janvier 1995	Muhammed el Rani Taha, 15 ans	Camp de réfugiés d'Ein el-Ma	Abattu par un soldat des FDI dans le camp de réfugiés d'Ein el-Ma. Selon des témoins oculaires, l'adolescent scandait des slogans à l'intention d'une patrouille des FDI lorsqu'un soldat a ouvert le feu l'atteignant à l'estomac. (H, 26 janvier 1995)
14 février 1995	Sami Mohamed Hassan Abu Al-Najar, 16 ou 17 ans	Camp de réfugiés de Fawar	Abattu par des membres des FDI lors d'une émeute dans le camp de réfugiés de Fawar. (H, JP, 15 février 1995; également relaté dans AT, 16 février 1995)
19 février 1995	Yussef Fawzi Abu Amsha, 19 ou 20 ans	Beit Hanun	Mortellement blessé par un tir des FDI; il avait ignoré l'ordre de s'arrêter près de Netiv Ja'sara, juste au-delà de la limite septentrionale de la bande de Gaza. Selon les FDI, il tentait de s'infiltrer en Israël. (H, JP, 20 février 1995. Selon JT du 24 février 1995, des soldats israéliens auraient ouvert le feu sur un groupe de jeunes)
29 mars 1995	Mofed Hagag, 22 ans (27 selon H)	Saja'iya	Abattu par les forces de sécurité après avoir percuté une jeep de la police des frontières avec son camion et braqué un pistolet sur une autre jeep du convoi. (H, JP, 30 mars 1995)

b) Autres Palestiniens tués dans le contexte de l'occupation

DATE	NOM ET ÂGE	LIEU DE RÉSIDENCE	REMARQUES ET SOURCES
12 janvier 1995	Muhammad Abu Daher, 13 ans	Karar (bande de Gaza)	Tué en jouant avec une vieille mine. (H, JP, 13 janvier 1995)
22 janvier 1995	Anwar Sukar, 23 ans (25 selon H); Tsalach Hamid Mohammed, 26 ans (27 selon H)	Gaza Rafiah	Activistes du Djihad islamique; kamikazes. Tués alors qu'ils activaient une bombe au croisement de Beit Lid. (H, JP, 23 et 26 janvier 1995)
28 janvier 1995	Ayisa Ali Abou Aram, 18 ans	Yatta	Tué par l'explosion d'un engin abandonné dans une zone d'exercice près de Yatta. (H, 29 janvier 1995)
18 février 1995	(Prénom non indiqué) Uda	Non indiqué	Collaborateur. Grièvement blessé à la tête, apparemment par des tireurs du Hamas, alors qu'il conduisait un véhicule à bord duquel se trouvait sa famille, au sud de Djénine. Il a succombé peu après à ses blessures. (H, 19 février 1995)
19 mars 1995	Identité non communiquée	Non communiqué	Deux cadavres découverts près du village de Misaliya. Selon la police de Judée et de Samarie (Cisjordanie), les décès seraient dus à l'explosion accidentelle d'une bombe que les deux victimes préparaient pour commettre un attentat "terroriste". (H, JP, 20 mars 1995)

représentés. Des sympathisants d'Izz al-din al-Qassam, l'aile armée du mouvement Hamas, ont juré de venger ce crime tandis que le Président de l'OLP, Yasser Arafat au milieu de la foule en deuil criait : "Vous êtes les martyrs de la Palestine et de Jérusalem. Vous avez été tués en défendant la patrie palestinienne. Nous vous félicitons d'avoir participé à la guerre sainte et sommes fiers de votre combat. Nous ne serons jamais vaincus. Notre arme, la foi, est plus forte". (Jerusalem Post, 4 janvier 1995)

83. Le 4 janvier 1995, des soldats en civil qui opéraient dans le village de Beit Likya, dans le secteur de Ramallah, ont abattu quatre Palestiniens (voir liste) après avoir essuyé des coups de feu tirés d'un véhicule en stationnement; un soldat a été légèrement blessé à la jambe. Un homme en tenue de camouflage de la police palestinienne a tiré sur un poste de contrôle des FDI à Erez; les soldats ont riposté, infligeant à l'assaillant des blessures sans gravité excessive à la jambe et au cou. À un autre poste de contrôle au sud d'Erez, des soldats ont aperçu deux hommes en uniforme s'enfuyant de l'endroit d'où étaient partis les coups de feu; ils ont tiré mais les fuyards ont réussi à s'échapper en voiture dans la direction de Gaza. Selon des sources palestiniennes, deux passants auraient été blessés lors de cet incident. Des coups de feu ont été tirés sur un autobus près de la colonie de Morag; un passager s'est évanoui, mais on n'a pas signalé de blessé. Un jeune homme qui avait tenté de poignarder un soldat près de Beit Romano a été arrêté à Hébron. Selon des sources palestiniennes, deux Palestiniens auraient été blessés par des balles en caoutchouc tirées par les FDI lors de divers incidents de jets de pierres à Ramallah. D'autres incidents ont été signalés à Naplouse. Trois Palestiniens auraient été blessés à Hébron. Des coups de feu ont été tirés sur un autobus transportant 15 femmes de la colonie de Morag; on n'a pas signalé de blessés. Selon des sources palestiniennes, un Palestinien d'Hébron aurait été assez grièvement blessé à l'épaule par des balles tirées par un colon, apparemment lors d'un incident de jets de pierres. (Ha'aretz, 5 et 8 janvier 1995, Jerusalem Post, 5 janvier 1995)

84. Le 5 janvier 1995, on a appris que les forces de sécurité avaient arrêté 12 activistes du mouvement Hamas dans les secteurs de Tulkarem et de Ramallah. On ne signale pas de blessés. Un tract signé du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), revendiquant la responsabilité de l'attentat, a été trouvé à proximité. Une grève générale a eu lieu à Ramallah, des soldats en civil ayant tiré sur quatre activistes du FPLP à Beit Likya, le 4 janvier. (Ha'aretz, 5 et 8 janvier 1995; Jerusalem Post, 5 et 6 janvier 1995)

85. Le 6 janvier 1995, des terroristes qui circulaient en voiture ont ouvert le feu sur une voiture israélienne près du croisement d'Halamish, à quelques kilomètres au nord de Beit El, tuant une femme et blessant un autre passager au bras. Selon la radio israélienne, le FPLP aurait revendiqué cet attentat. Des colons de Kadin, près de Djénine, ont affirmé que trois Palestiniens avaient tenté d'incendier une jeep dans la zone industrielle de la colonie. Un Israélien a été légèrement blessé par des pierres lancées sur son véhicule à Bethléem. Une israélienne a été blessée lorsque des pierres ont été lancées sur sa voiture près du village d'El Jib, au sud de Jérusalem. Un garde frontière a été légèrement blessé par des pierres près du Caveau des patriarches. Selon des sources palestiniennes, deux Palestiniens auraient été légèrement blessés par des balles en caoutchouc à Naplouse. Trois autres Palestiniens auraient aussi

été blessés à Ramallah par des balles en caoutchouc. Le long de la frontière israélo-égyptienne, une patrouille des FDI a essuyé une fusillade; il n'y aurait eu ni dommage ni blessé. Des coups de feu ont été tirés sur un poste des FDI à Gush Katif; on n'a signalé ni blessés ni dégâts. Des colons ont fait état de coups de feu tirés sur un poste de l'armée à Khan Younis. Près de Gan Or, à Gush Katif, quatre cocktails Molotov ont été lancés sur un autobus transportant des colons; on n'a signalé ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 janvier 1995)

86. Le 8 janvier 1995, à Gaza, près du poste de contrôle d'Erez, des soldats des FDI ont ouvert le feu lorsqu'ils ont aperçu des silhouettes suspectes dans un verger; aucun blessé n'a été signalé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 janvier 1995)

87. Le 9 janvier 1995, une charrette bourrée d'explosifs a explosé dans le centre de Gaza alors que deux autobus israéliens traversaient Kfar Darom; on n'a signalé ni blessés ni dégâts. Plusieurs incidents de jets de pierres se sont produits à Hébron où deux Palestiniens ont été blessés par des balles en caoutchouc. D'autres incidents ont été mentionnés dans le secteur de Djénine, à Ramallah et sur des routes proches de colonies; aucun blessé n'a été signalé. (Ha'aretz, 10 janvier 1995)

88. Le 10 janvier 1995, des agresseurs non identifiés ont abattu un capitaine des forces de sécurité palestiniennes (voir liste). Six policiers palestiniens en civil armés ont obligé un autobus rempli d'écoliers de la colonie de Netzarim, à Gaza, à s'arrêter au croisement de Netzarim; ils ont craché sur l'autobus et insulté le chauffeur. À Rafia, les FDI ont détecté deux charges explosives, qu'un spécialiste de la police a désamorçées. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 janvier 1995)

89. Le 11 janvier 1995, deux soldats ont été légèrement blessés à Gush Katif par des charges explosives qui ont été activées sur leur passage alors qu'ils se rendaient à pied à leur poste de garde, près du croisement de Kissufim. Un conducteur palestinien qui ne respectait pas la limitation de vitesse et refusait de s'arrêter a été blessé par un tir des FDI dans le secteur d'Hébron. Une bombe factice a été découverte sur un passage supérieur du croisement du Mont des Français. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 janvier 1995)

90. Le 11 janvier 1995, selon la télévision israélienne, les FDI ont attaqué plus de 200 manifestants palestiniens dans le village de Kufir Dik, près de Tulkarem. Les manifestants protestaient contre les nouvelles constructions dans la colonie juive d'Alei Zahav. Un journaliste de l'agence Associated Press a été légèrement blessé à la tête et deux résidents palestiniens auraient également été blessés. (The Jerusalem Times, 13 janvier 1995)

91. Le 12 janvier 1995, à Karaka, dans la bande de Gaza, un garçon palestinien a été tué (voir liste) et deux fillettes blessées lorsqu'une vieille mine avec laquelle le garçon jouait a explosé. Deux colons de Kiryat Arba ont été blessés à coups de poignard par un "terroriste", dans une quincaillerie, au nord d'Hébron; des suspects ont été arrêtés. Des incidents de jets de pierres ont été signalés à proximité du Caveau des Patriarches, à Hébron et à Ramallah. À Hébron un garde frontière a été blessé. Une unité de gardes frontière en civil

a capturé un dirigeant du Fatah appartenant à une cellule militante opérant dans le secteur de Kalkiliya. Selon des sources palestiniennes, il aurait participé à des exécutions de collaborateurs palestiniens. Une bombe a explosé près du croisement de Netzarim au passage d'une jeep des FDI; on n'a signalé ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 janvier 1995)

92. Le 13 janvier 1995, la police a signalé que trois Palestiniens et un policier ont été blessés lors de violentes manifestations à Naplouse; les FDI auraient utilisé des gaz lacrymogènes et des balles réelles pour disperser les émeutiers. (Jerusalem Post, 15 janvier 1995)

93. Le 15 janvier 1995, une roquette antichar non armée a percuté l'appartement d'un colon à Hébron; il n'y a pas eu de blessé mais seulement des dégâts limités. Les FDI ont décrété le couvre-feu dans le centre d'Hébron et ratissé le secteur à la recherche des "terroristes" auteurs de l'attentat; il y aurait eu plusieurs arrestations. Deux tireurs ont pris pour cible la voiture d'un colon de Morag près du croisement de Morag; le colon s'est échappé indemne. À Ramallah, deux Palestiniens ont été blessés par un tir des FDI. Dans le secteur d'Hébron-Est, deux Palestiniens et un garde frontière ont été blessés. Dans le secteur Est de Jérusalem, une Israélienne a été légèrement blessée par des pierres lancées par des jeunes gens; deux mineurs ont été arrêtés pour interrogatoire. Des pierres ont été lancées sur un autobus israélien qui passait à proximité du camp de réfugiés de Dheisheh, dans le secteur de Bethléem; le chauffeur a tiré en l'air. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 janvier 1995)

94. Le 16 janvier 1995, un travailleur palestinien a été tué et un autre blessé par un garde de l'école talmudique de Jérusalem (voir liste) : le garde a tiré lorsqu'ils sont entrés sur le parking de l'école pour livrer des légumes destinés à la cantine. La police n'a pas retenu l'accusation du garde selon lequel les Arabes auraient tenté de l'écraser et ne lui laissaient donc pas d'autre choix que de tirer. Par ailleurs, une douzaine de militants d'extrême droite qui voulaient prier sur le Mont du Temple auraient été interpellés puis rapidement relâchés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 janvier 1995)

95. Le 17 janvier 1995, des désordres ont éclaté dans le camp de réfugiés de Shuifat après les funérailles d'un résident qui avait été abattu par un Israélien le 16 janvier. Des gardes frontière ont tiré des balles en caoutchouc et lancé des grenades lacrymogènes pour disperser plusieurs centaines de personnes qui s'étaient rassemblées au centre du camp; six jeunes gens auraient été arrêtés par des policiers en civil qui s'étaient mêlés à la foule. (Jerusalem Post, 18 janvier 1995)

96. Le 22 janvier 1995, deux kamikazes palestiniens ont activé une bombe au croisement de Beit Lid (voir liste). Cet attentat a fait 19 morts dont 18 soldats, et 64 blessés parmi les Israéliens. Les témoins de la scène, dont des victimes, ont dit avoir vu des membres humains et des organes projetés en l'air; on en aurait retrouvé ensuite dans des champs voisins. Dans un tract distribué à Gaza, l'armée du Djihad islamique a revendiqué l'attentat perpétré pour venger la mort de trois policiers au poste de contrôle d'Erez, le 2 janvier, et l'assassinat d'Hani Abed, activiste du Djihad. Deux soldats ont succombé à leurs blessures dans les jours qui ont suivi, portant le nombre des

morts à 21. Selon The Jerusalem Times, le 27 janvier 1995, 500 activistes palestiniens auraient été arrêtés après les incidents. Selon le même journal les autorités israéliennes auraient imposé la fermeture des territoires pour une durée indéterminée. (Ha'aretz, 23, 26 et 30 janvier 1995; Jerusalem Post, 23 et 29 janvier 1995)

97. Le 25 janvier 1995, un soldat des FDI a abattu un adolescent palestinien (voir liste) dans le camp de réfugiés d'Ein el Ma. Selon des témoins oculaires, des jeunes Palestiniens scandaient des slogans sur le passage d'une patrouille des FDI qui traversait le camp et un soldat a ouvert le feu, atteignant l'adolescent à l'estomac; celui-ci a été transporté d'urgence à l'hôpital où les médecins n'ont pu que constater son décès. (Ha'aretz, 26 janvier 1995)

98. Le 27 janvier 1995, trois soldats des FDI ont été blessés lorsque leur patrouille est tombée dans une embuscade près de Netzarim, dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 janvier 1995)

99. Le 28 janvier 1995, un Palestinien de Yatta a été tué (voir liste) et un autre blessé par l'explosion d'un engin abandonné dans un champ de tir des FDI. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur un avant-poste des FDI situé entre Gush Katif et Khan Younis; les soldats ont riposté; on n'a pas signalé de blessés. Deux Palestiniens ont été blessés lors d'un affrontement avec les FDI à Hébron et deux autres ont été blessés dans le secteur de Ramallah. À Hébron, des gardes frontières ont arrêté deux Palestiniens trouvés en possession d'une hache. À Naplouse et à Hébron, des jeunes Palestiniens ont lancé des pierres sur des véhicules militaires pour protester contre la mort d'un adolescent palestinien tué le 25 janvier; un officier des FDI a été légèrement blessé au cours d'un des incidents. (Ha'aretz, 29 janvier 1995)

100. Le 1er février, une unité de gardes frontière en civil a arrêté un trafiquant d'armes et un activiste du mouvement Hamas qui s'apprêtaient à conclure une vente d'armes avec des activistes du mouvement Hamas recherchés par les FDI. À Naplouse, deux jeunes Palestiniens ont été blessés par balle par des soldats des FDI sans que leurs blessures soient d'une gravité excessive. Selon les FDI, les soldats avaient tiré parce que ces jeunes jetaient des pierres alors que des résidents ont quant à eux affirmé que trois agents en civil s'étaient rendus au domicile d'un activiste du Hamas et avaient tiré sur lui et sur un autre homme venu lui porter secours. À Hébron, un Palestinien a été légèrement blessé lorsque des soldats, entendant des détonations dans une ruelle, ont ouvert le feu. Un membre des FDI a été légèrement blessé à la tête lors d'un incident de jets de pierres au nord de Kfar Darom. (Jerusalem Post, 2 février 1995; Ha'aretz, 3 février 1995)

101. Le 2 février 1995, deux charges ont explosé près de la colonie Morag dans la bande de Gaza; aucun blessé n'a été signalé. Une troisième charge, découverte peu après, a pu être désamorcée par des spécialistes sans causer de dégâts. Dans le secteur d'Hébron, des membres des FDI ont arrêté un jeune Arabe armé d'un couteau qui portait un uniforme des FDI; ils l'ont interpellé aux fins d'interrogatoire. Plusieurs incidents de jets de pierres se sont produits à Hébron, à Ramallah et à Naplouse. Les forces de sécurité israéliennes ont arrêté sept activistes du mouvement Hamas et du Djihad islamique dans le secteur de Djénine. À Djénine, des dizaines de résidents ont organisé une marche pour

obtenir la libération des Palestiniens arrêtés au cours de la récente vague d'arrestations. (Ha'aretz, 3 février 1995)

102. Le 5 février 1995, on apprenait de sources palestiniennes qu'un policier palestinien avait été blessé par un tir des FDI près de la colonie de Rafia Yam située dans le sud de la bande de Gaza. Le porte-parole des FDI a démenti toute implication de membres des FDI dans l'incident. (Ha'aretz, 6 février 1995)

103. Le 6 février 1995, des tireurs au croisement de Nahal Oz ont ouvert le feu sur une voiture escortant un camion-citerne vers une station service dans la bande de Gaza : un des gardes se trouvant dans la voiture a été tué et un autre blessé. Hamas et l'aile armée (Red Star) du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) ont revendiqué cet attentat. Deux Palestiniens ont été blessés lors d'un incident de jets de pierres dans le secteur d'Hébron; deux autres ont été blessés à Naplouse. D'autres incidents de jets de pierres se sont produits à Ramallah, à Naplouse et à El Bireh. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 février 1995; également relaté dans The Jerusalem Times, 10 février 1995)

104. Le 7 février 1995, des sources palestiniennes ont signalé qu'un garde frontière avait été blessé à la tête lors d'un incident de jets de pierres à Hébron. D'autres incidents de jets de pierres se sont produits à Ramallah où un des Palestiniens a été intoxiqué par des gaz lacrymogènes. (Ha'aretz, 8 février 1995)

105. Le 8 février 1995, des soldats ont arrêté un jeune Palestinien qui avait lancé des pierres sur leur poste de contrôle près de Kfar Darom; la population de Gaza a protesté et les manifestants ont été dispersés par l'armée et la police. Selon des sources palestiniennes, deux Palestiniens auraient été blessés au cours de l'affrontement. Des incidents de jets de pierres se sont également produits à Hébron et à Ramallah. Selon des sources palestiniennes, un Palestinien aurait été blessé par un tir des FDI à Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 février 1995)

106. Le 9 février 1995, une charge puissante a explosé près de la colonie de Netzarim; aucun blessé n'a été signalé. Une autre charge découverte à proximité, a été désamorcée par des spécialistes. Selon des sources palestiniennes, deux Palestiniens ont été légèrement blessés par un tir des FDI à Hébron et des affrontements se seraient produits entre des membres des FDI et des Palestiniens à Ramallah et à Naplouse. Un Palestinien aurait été blessé par un tir des FDI à proximité du Caveau des patriarches. (Ha'aretz, 10 février 1995)

107. Le 12 février 1995, deux Palestiniens ont été légèrement blessés en manipulant un engin abandonné dans un champ de tir des FDI dans la vallée du Jourdain; ils ont été transportés par hélicoptère à l'hôpital Djihad. Des coups de feu ont été tirés sur un poste des FDI dans la bande de Gaza; on n'a pas signalé de blessé. Selon des sources palestiniennes, des incidents de jets de pierres se sont produits à Hébron, à Ramallah et à Naplouse; on n'a pas signalé de blessé. Selon certaines informations, les FDI et le SGS continuaient d'arrêter des activistes du Djihad islamique et du mouvement Hamas en Cisjordanie. (Ha'aretz, 13 février 1995)

108. Le 13 février 1995, un chauffeur de taxi israélien a été tué dans le nord de Jérusalem apparemment par deux "terroristes" se faisant passer pour des Juifs. Il a été retrouvé affalé sur le siège avant, ayant reçu de nombreux coups de poignard à la tête et à la poitrine. Au cours de l'opération de ratissage immédiatement menée par la police et l'armée avec un hélicoptère et des chiens pour retrouver les "terroristes" meurtriers du chauffeur, 16 Arabes ont été arrêtés. Deux seulement étaient encore maintenu en détention dans la soirée et aucun ne semblait directement impliqué. À Hébron, des centaines de Palestiniens ont brûlé des pneus et lancé des pierres sur des soldats des FDI qui ont riposté en tirant des balles en caoutchouc; deux Palestiniens ont été blessés. Un cocktail Molotov a été lancé sur une jeep de l'armée sans faire de victimes ou de dégâts. Des incidents ont été signalés aussi à Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 février 1995)

109. Le 14 février 1995, à l'occasion du premier anniversaire du massacre du Caveau des patriarches (selon le calendrier musulman), une grève générale a été observée à Hébron où la présence de l'armée a été renforcée. D'autres grèves et manifestations ont été signalées à Ramallah et à Tulkarem. Dans le camp de réfugiés de Fawwar, un adolescent palestinien de 16 ans a été abattu (voir liste) et quatre autres blessés lorsque les FDI ont ouvert le feu sur des jeteurs de pierres. Selon des informations de source palestinienne, des incidents de jets de pierres se sont produits sur la route conduisant au Caveau des patriarches ainsi qu'à Ramallah et à Tulkarem. Un Palestinien de 20 ans du village de Bal'a aurait été blessé par un tir des FDI ripostant à des jets de pierres et de barres de fer. Un jeune Palestinien, qui avait lancé des pierres sur un autobus israélien passant devant le bâtiment du gouvernement militaire à Tulkarem, a été légèrement blessé à la jambe par un tir des gardes frontière. En fin d'après-midi, d'autres affrontements ont eu lieu dans le camp de réfugiés de Fawwar, où deux Palestiniens ont été blessés. Par ailleurs, une charge explosive aurait été activée à Kfar Darom au moment du passage d'une patrouille des FDI; les soldats auraient riposté; on n'a pas signalé de blessés. Une autre charge explosive de forte puissance a été découverte à Gush Katif par une patrouille des FDI; elle a pu être désamorcée par des spécialistes de la police. (Ha'aretz, 15 et 16 février 1995; Jerusalem Post, 15 février 1995)

110. Le 14 février 1995, un jeune Palestinien (voir liste) a été abattu par des soldats israéliens à Hébron lors de manifestations marquant le premier anniversaire du massacre de la mosquée Ibrahimî. Trois autres Palestiniens ont été blessés. (Al-Tali'ah, 16 février 1995; The Jerusalem Times, 17 février 1995)

111. Le 15 février 1995, un tireur non identifié, conduisant un véhicule immatriculé en Israël, a ouvert le feu sur une école secondaire près de Ramallah; un élève de 16 ans a été légèrement blessé à la jambe. Selon les sources palestiniennes, trois résidents du camp de réfugiés de Fawwar auraient été blessés lorsque les FDI ont ouvert le feu sur des centaines de jeunes qui manifestaient et leur jetaient des bouteilles et des pierres. Des incidents de jets de pierres et d'incendie de pneus ont été signalés à Hébron, à Tulkarem et à Ramallah. À Hébron, un membre des FDI a été légèrement blessé par des pierres lancées sur un véhicule militaire à bord duquel il se trouvait. Deux gardes frontière ont été blessés lors d'un incident de jet de pierres aux alentours du Caveau des patriarches. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur un poste des

FDI à Khan Younis; aucun blessé n'a été signalé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 février 1995)

112. Le 16 février 1995, deux gardes frontière et cinq habitants arabes du secteur oriental de Jérusalem ont été légèrement blessés lors d'un affrontement qui s'est produit dans la vieille ville lorsque des gardes frontière ont interpellé un jeune Arabe aux fins d'identification. Le jeune homme aurait refusé d'obtempérer et attaqué l'un des policiers avant d'être maîtrisé par les autres. Quelques minutes plus tard, les parents du jeune homme seraient arrivés sur les lieux, attaquant les policiers qui auraient riposté en tirant des balles en caoutchouc. Divers incidents ont été signalés dans les territoires : un affrontement entre une patrouille des FDI à pied et un groupe de Palestiniens qui tentaient de se rendre à Gush Katif; un Palestinien qui avait refusé de s'arrêter et lancé des pierres sur les soldats a été blessé à la jambe; ses compagnons ont été arrêtés. À Hébron, un Palestinien a été grièvement blessé par les tirs des soldats dont le véhicule avait été lapidé. Un photographe de presse arabe du secteur oriental de Jérusalem a été blessé par une pierre le troisième jour des émeutes qui avaient éclaté dans le camp de réfugiés de Fawwar. Des gardes frontière spécialistes en explosifs auraient désamorcé une torpille Bangalore découverte sur la route conduisant au bâtiment du gouvernement militaire à Hébron. (Ha'aretz, 17 février 1995)

113. Le 17 février 1995, au sud de Djénine, trois Palestiniens qui circulaient en voiture ont été blessés (deux grièvement et le troisième moins grièvement) par un tir des FDI, ayant refusé de s'arrêter. À Naplouse, deux Palestiniens qui jetaient des pierres ont été blessés lorsque les gardes frontière ont ouvert le feu après que trois d'entre eux aient été blessés. À Hébron, un Palestinien a été légèrement blessé au cours d'émeutes. (Ha'aretz, 19 février 1995)

114. Le 18 février 1995, des tireurs ont blessé un collaborateur palestinien ainsi que son frère, collaborateur lui aussi, qui a succombé peu après alors qu'ils circulaient en voiture au sud de Djénine (voir liste). Un membre des FDI a été légèrement blessé par une pierre sur la place du marché dans le secteur de Dahariya et deux Palestiniens ont été légèrement blessés par un tir des FDI sur le même marché. Un citoyen israélien a été légèrement blessé par une pierre lancée sur son véhicule près de la colonie de Beitar Elit, dans le secteur de Bethléem. Un cocktail Molotov a été lancé sur un poste des FDI à Hébron; on n'a signalé ni blessés ni dégâts; des Palestiniens ont été arrêtés à la suite de cet incident. Un garde frontière a été légèrement blessé par une pierre à Ramallah. Des activistes du mouvement Hamas ont été arrêtés dans les secteurs d'Hébron et de Ramallah. (Ha'aretz, 19 février 1995)

115. Le 19 février 1995, des soldats en patrouille le long de la clôture délimitant la bande de Gaza ont abattu un Palestinien d'une vingtaine d'années originaire de Beit Hanoun qui tentait de s'enfuir après avoir été pris en Israël (voir liste). Selon The Jerusalem Times, du 17 février 1995, le jeune homme se tenait avec des amis dans un champ voisin et une patrouille israélienne a tiré sur lui sans coup de semonce préalable. Le jeune homme fut tué alors qu'il tentait de s'enfuir. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 février 1995)

116. Le 20 février 1995, à Khan Younis, des tireurs non identifiés se trouvant dans une voiture ont blessé un dirigeant local du mouvement Hamas. On ignorait leurs motivations. (Jerusalem Post, 21 février 1995)

117. Le 21 février 1995, les forces de sécurité, en collaboration avec les FDI, ont arrêté Jamil Hamami, l'une des figures de proue du mouvement Hamas en Cisjordanie, pour incitation à la violence et participation aux activités du mouvement Hamas. Des gardes frontière auraient été attaqués par un groupe de jeunes qui jetaient des pierres près de la porte de Jaffa; et lorsqu'ils ont tiré des balles en caoutchouc pour disperser leurs assaillants, l'un d'eux aurait été blessé. Dans un autre incident, un jeune Arabe qui tentait de poignarder un garde frontière dans la vieille ville a été maîtrisé par plusieurs agents de police. Dans le secteur de Ramallah, un soldat a été blessé par des éclats de verre lorsque sa voiture a été lapidée. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 février 1995)

118. Le 22 février 1995, des soldats des FDI ont tiré sur trois jeunes Palestiniens dans une voiture, qui avaient refusé de s'arrêter à un barrage routier provisoire près de Beit Awa, dans le secteur d'Hébron. Deux d'entre eux ont été grièvement blessés et transportés à l'hôpital et le troisième, qui était légèrement blessé, s'est enfui (voir aussi "Autres incidents", 26 février 1995). Divers incidents de jets de pierres se sont produits à Ramallah, à Naplouse, à Hébron et à Djénine et, selon des sources palestiniennes, deux Palestiniens auraient été blessés. Selon d'autres informations, un garde frontière aurait été légèrement blessé à Hébron. (Ha'aretz, 23 février 1995)

119. Le 23 février 1995, deux soldats ont été légèrement blessés par une charge explosive qui a été activée alors qu'une patrouille à pied des FDI passait sur la route reliant Khan Younis à Gush Katif. Des incidents de jets de pierres se sont produits dans le secteur de Ramallah, à Naplouse et à Djénine. Un garde frontière a été légèrement blessé au visage par des pierres lancées sur son véhicule à Djénine. Selon des sources palestiniennes, trois Palestiniens ont été blessés par des balles en caoutchouc à Ramallah et deux autres à Djénine; selon les mêmes sources, des soldats des FDI qui patrouillaient au sud de Khan Younis ont essuyé des tirs. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 février 1995)

120. Le 24 février 1995, des membres des FDI ont arrêté 26 Arabes et 5 pacifistes militants israéliens à Naplouse et à Hébron lors d'affrontements au cours desquels 2 Arabes ont été blessés. À Hébron, des Palestiniens ont affirmé que des soldats avaient empêché le groupe d'une trentaine de pacifistes militants israéliens d'atteindre le site du Caveau des patriarches. Les manifestants portaient des banderoles réclamant l'établissement d'un État palestinien et l'évacuation des enclaves juives à Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 février 1995)

121. Le 25 février 1995, des centaines de jeunes Arabes ont violemment manifesté dans la rue du sultan Suleiman à Jérusalem alors que plus de 60 000 fidèles musulmans quittaient le Mont du Temple à l'issue des prières du Lailat al-Kadr, qui marque la fin du ramadan. Les jeunes ont lancé des pierres sur des policiers et des gardes frontière; des renforts de police ont été appelés en grand nombre pour disperser les manifestants. Cinq jeunes qui jetaient des pierres ont été interpellés pour interrogatoire. Un peu plus tôt, trois

cocktails Molotov avaient été lancés sur une patrouille de gardes frontière à Ras al-Amud; on n'a signalé ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 février 1995)

122. Le 26 février 1995, la police de Jérusalem a arrêté deux Arabes du secteur oriental de Jérusalem sous prétexte qu'ils se préparaient à lancer des cocktails Molotov sur le Mur des lamentations. Un cocktail Molotov lancé sur un véhicule israélien près de la colonie de Mavo Beitar, aux environs de Jérusalem, a explosé, endommageant le pare-brise; le conducteur a tiré en l'air. À Naplouse, six Palestiniens qui ont jeté des pierres ont été arrêtés. Quatre pétards ont été lancés sur un groupe de travailleurs palestiniens de Gaza qui attendaient un moyen de transport à la sortie méridionale d'Ashdod; l'un des pétards a explosé, provoquant la panique; la police a été appelée sur les lieux mais n'a arrêté personne. (Ha'aretz, 27 février 1995)

123. Le 26 février 1995, on apprenait que les dirigeants du mouvement Gush Shalom (Bloc de la paix) avaient adressé un télégramme au Premier Ministre Yitzhak Rabin pour lui demander d'ouvrir une enquête sur les circonstances d'un incident survenu le 22 février près du village de Dura : des soldats en civil avaient ouvert le feu sur une voiture transportant trois activistes du Fatah. Selon Gush Shalom, les soldats ont tiré sans sommation blessant le conducteur ainsi qu'un Palestinien qui était sorti de chez lui pour protester contre le passage à tabac des deux autres activistes se trouvant dans la voiture. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital et les deux passagers ont été arrêtés et transférés à la prison d'Hébron. Aucune explication n'a été fournie à leurs familles quant au motif de leur arrestation. (Ha'aretz, 26 février 1995)

124. Le 27 février 1995, des sources palestiniennes signalaient qu'une fillette palestinienne de deux ans avait été blessée par une grenade neutralisante lancée par les FDI dans le centre d'Hébron; 14 autres Palestiniens auraient été blessés au cours du même incident, dont un adolescent de 16 ans atteint à l'oeil gauche par une balle de caoutchouc; selon les médecins, il risquait de perdre l'usage de cet oeil. Les témoins oculaires rapportaient que l'incident s'était produit vers 20 heures dans le centre d'Hébron, alors qu'un groupe d'enfants jouaient avec des pétards, comme c'est la coutume dans la soirée pendant le ramadan. Une patrouille en jeep des FDI ayant entendu des détonations s'est immédiatement rendue sur place et trois soldats sont sortis de la jeep. L'un d'eux a lancé une grenade antiémeute pour disperser les enfants, le deuxième a tiré des balles en caoutchouc et le troisième a lancé la grenade neutralisante qui a blessé la fillette de deux ans et sa mère, qui la tenait dans ses bras. Le porte-parole des FDI n'a fait aucune déclaration au sujet de cet incident. Dans un autre incident, à Hébron, un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille des FDI; on n'a signalé ni blessés ni dégâts. À Ramallah, un garde frontière a été légèrement blessé par une pierre. D'autres incidents de jets de pierres ont eu lieu à Hébron, à Djénine et dans les camps de réfugiés aux alentours d'Hébron; on n'a signalé ni blessés ni dégâts. Selon des colons de Gush Katif, une patrouille des FDI aurait essuyé des coups de feu au nord de Khan Younis; les FDI n'ont pas fait état de cet incident. (Ha'aretz, 28 février 1995)

125. Le 1er mars 1995, dans la vieille ville de Jérusalem, un Israélien a poignardé un Palestinien de 19 ans, le blessant grièvement, avant d'être

appréhendé par la police. Une charge a été activée peu après le passage d'une patrouille des FDI sur la route de Netzarim. Plusieurs incidents de jets de pierres se sont produits à Ramallah, à Hébron et dans le secteur de Djénine. Selon des sources palestiniennes, deux Palestiniens ont été blessés à Ramallah par des tirs des FDI et deux autres intoxiqués aux gaz lacrymogènes dans la région d'Hébron. Toujours dans la région d'Hébron, les FDI ont arrêté six Palestiniens en possession de 10 cocktails Molotov, de deux haches et d'un revolver en plastique. Les arrestations d'activistes du mouvement Hamas et du Djihad islamique par les forces de sécurité se seraient poursuivies. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 mars 1995; Ha'aretz, 3 mars 1995)

126. Le 2 mars 1995, divers incidents ont été signalés dans les territoires : des sources palestiniennes ont indiqué que des pierres avaient été lancées sur des soldats des FDI à Hébron. Un garde frontière a été légèrement blessé lors d'un incident de jets de pierres, non loin du Caveau des patriarches. Des pierres et des bouteilles ont été lancées sur des soldats des FDI dans la région de Ramallah. Un cocktail Molotov a été lancé depuis le village de Beit Hanina sur un bâtiment du quartier Nevé Yaachov, explosant sans faire de dégâts. Un autre a été découvert lors du ratissage du secteur. (Ha'aretz, 3 mars 1995)

127. Le 3 mars 1995, à un barrage routier situé près de l'enclave palestinienne de Jéricho, un soldat des FDI a tiré sur un Palestinien de Djénine, qu'il a blessé. Selon le porte-parole des FDI, le soldat a tiré lorsque le Palestinien tentait de lui prendre son arme. Des pierres ont été lancées sur des véhicules appartenant à des colons dans le secteur de Ramallah; aucun blessé n'a été signalé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 mars 1995)

128. Le 4 mars 1995, le porte-parole des FDI a signalé que des coups de feu avaient été tirés sur un poste d'observation de l'armée près du passage de Karni, sur la ligne de démarcation séparant le secteur autonome et Israël; on n'a signalé ni blessés ni dégâts. De source palestinienne, on a appris que deux Palestiniens avaient été blessés par balle par les FDI au cours d'incidents de jets de pierres à Hébron. Plusieurs incidents se sont produits non loin du Caveau des patriarches où un garde frontière a été légèrement blessé à la tête. Les forces de sécurité auraient arrêté deux activistes du mouvement Hamas à Ramallah et cinq autres à Hébron. (Ha'aretz, 5 mars 1995)

129. Le 5 mars 1995, selon des sources palestiniennes, quatre Palestiniens auraient été blessés par des tirs des FDI à Naplouse et Ramallah lors d'accrochages entre soldats des FDI et colons. Le porte-parole des FDI n'a pas confirmé cet incident. D'autres incidents se sont produits dans la région d'Hébron. À proximité du Caveau des patriarches, un garde frontière a été légèrement blessé à la tête par une pierre. (Ha'aretz, 6 mars 1995)

130. Le 7 mars 1995, à Ashdod, un garde de sécurité a légèrement blessé par balle un adolescent arabe de 15 ans du village d'Awa, dans la région d'Hébron. Selon l'enquête préliminaire de la police, le garde a demandé à l'adolescent de décliner son identité; l'adolescent a porté la main à la poche pour sortir sa carte d'identité et le garde, croyant qu'il allait sortir une arme, a avancé la main vers son propre pistolet; effrayé, l'adolescent a pris la fuite; le garde a alors ouvert le feu, le touchant à la jambe et au bas du dos. Le garde serait détenu pour être interrogé. (Ha'aretz, 8 mars 1995)

131. Le 11 mars 1995, à Jérusalem, deux bombes incendiaires ont été lancées sur un autobus de la société Egged dans le quartier Pisgat Zee'ev; le véhicule a pris feu; le conducteur et une passagère ont été légèrement blessés. La police a entrepris des perquisitions pour retrouver les coupables. (Jerusalem Post, 12 mars 1995)

132. Le 12 mars 1995, des ingénieurs de l'armée et des démineurs de la police ont désamorcé sept bombes qui avaient été déposées au bord de la route en différents points de la bande de Gaza; l'un des engins aurait contenu plus de 50 kilogrammes d'explosif. À Naplouse, un garde frontière a été légèrement blessé lors d'une fusillade. Deux Palestiniens ont été blessés par des tirs des FDI lors d'incidents de jets de pierres à Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 mars 1995)

133. Le 13 mars 1995, les forces de sécurité ont perquisitionné et confisqué des documents dans les bureaux du Wagf islamique à Djénine, dans le cadre de la campagne de répression entreprise contre le mouvement Hamas, avec lequel le Wagf entretiendrait des liens. (Ha'aretz, 14 mars 1995)

134. Le 17 mars 1995, à Hébron, deux Palestiniens ont été blessés par des grenades antiémeute lors d'un incident de jets de pierres. D'autres incidents se sont produits à Ramallah et à Djénine. Les forces de sécurité et les FDI poursuivraient la chasse aux activistes du Djihad islamique et du mouvement Hamas. (Ha'aretz, 19 mars 1995)

135. Le 19 mars 1995, les corps de deux Arabes ont été retrouvés près de Djénine (voir liste). D'après les enquêteurs des services de police de Judée et de Samarie, la bombe qu'ils fabriquaient pour commettre un attentat "terroriste" aurait explosé accidentellement. Au cours du ratissage du secteur, les forces de sécurité ont découvert des armes, des obus de mortier, des munitions, des chargeurs et des explosifs. La police palestinienne a signalé qu'un Palestinien avait été légèrement blessé par un tir des FDI et qu'une Palestinienne avait été rouée de coups au cours d'un incident près du poste de contrôle de Kisufim, dans la bande de Gaza : des soldats auraient provoqué des jeunes filles palestiniennes qui rentraient de l'école et un attroupement hostile s'est formé; ils ont alors battu une femme et ouvert le feu, blessant un Palestinien de 30 ans à la jambe; les deux blessés ont été transportés dans un hôpital du secteur. Les FDI auraient détenu les trois soldats mis en cause pour les interroger. Selon des sources palestiniennes, des incidents de jets de pierres se seraient produits à Hébron, à Ramallah et à Naplouse; un Palestinien aurait inhalé des gaz lacrymogènes à Hébron; deux soldats auraient été légèrement blessés lors d'un incident de jets de pierres dans la bande de Gaza; deux autres incidents de jets de pierres se seraient produits dans le secteur de Kfar Darom; des coups de feu auraient été tirés sur une patrouille des FDI dans la région de Khan Younis. Les FDI n'ont pas confirmé ces informations. On apprendait également que les forces de sécurité seraient en état d'alerte maximum à la suite de menaces d'attentats suicidaires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 mars 1995)

136. Le 19 mars 1995, à la jonction Zhuhit, près de l'entrée d'Hébron, des "terroristes" ont ouvert le feu sur un autobus bondé de la société Egged, tuant deux Israéliens et en blessant six autres. Une voiture conduite par un

Israélien a également été touchée alors qu'elle passait près de l'autobus, mais le conducteur n'a pas été blessé. Le mouvement Hamas a revendiqué l'attentat dans un message adressé à la "Voix d'Israël". (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 mars 1995)

137. Le 20 mars 1995, la police a déjoué un attentat terroriste en saisissant un camion bourré d'explosifs près de Beersheba. Les trois occupants du camion, des Palestiniens originaires de Gaza, auraient attaqué les policiers qui les avaient interceptés pour un contrôle de routine; un des assaillants, blessé, a été arrêté; les deux autres ont réussi à prendre la fuite mais ont été capturés par la police plus tard. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 et 22 mars 1995)

138. Le 20 mars 1995, deux colons juifs ont été tués et cinq autres blessés dans l'attaque d'un car de la société israélienne Egged, entre Jérusalem et Kiryat Arba. Les autorités israéliennes ont accusé Izz al-din al-Qassam, qui est l'aile militaire du Hamas, d'avoir perpétré l'attaque. (Al-Tali'ah, 23 mars 1995; The Jerusalem Times, 24 mars 1995)

139. Le 21 mars 1995, sur l'autoroute transsamarienne, deux Israéliens ont été blessés, l'un grièvement, l'autre légèrement, par des pierres lancées sur leur voiture. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 mars 1995)

140. Le 22 mars 1995, sur la route reliant Djénine à Afoula, un collaborateur palestinien a été abattu (voir liste) par des hommes armés non identifiés. Les FDI ont ratissé le secteur; Djénine a été déclarée zone militaire interdite. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 mars 1995; Ha'aretz, 24 mars 1995)

141. Le 23 mars 1995, des sources palestiniennes ont signalé des jets de pierres sur des véhicules des FDI dans la région de Djénine. D'autres incidents de jets de pierres se sont produits aux alentours d'Hébron et de Ramallah mais on ne signalait pas de blessés. Dans la bande de Gaza, une pierre a été lancée sur un véhicule israélien sans faire de blessés. (Ha'aretz, 24 mars 1995)

142. Le 25 mars 1995, les forces de sécurité ont arrêté trois Palestiniens de Naplouse chez lesquels deux charges explosives avaient été découvertes. Trois Arabes habitant dans le secteur oriental de Jérusalem ont été arrêtés au barrage routier situé au sud de Jéricho alors qu'ils tentaient d'attaquer un garde frontière. (Ha'aretz, 26 mars 1995)

143. Le 26 mars 1995, les FDI ont capturé deux des quatre activistes du mouvement Hamas qui s'étaient infiltrés dans le secteur autonome de Gaza depuis l'Égypte. Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille des FDI dans le secteur d'Hébron, apparemment sans faire de blessés. Dans la région de Tulkarem, les forces de sécurité ont arrêté deux Palestiniens en possession d'un fusil et de deux chargeurs. Des pierres ont été lancées sur des véhicules des FDI dans la région de Djénine; on n'a pas signalé de blessés. (Ha'aretz, 27 mars 1995).

144. Le 29 mars 1995, un garde frontière et un policier ont été tués et un autre homme blessé lorsqu'un Palestinien est rentré dans leur jeep avec son camion; après avoir sauté de son camion, il aurait pointé un pistolet (qui était en fait un jouet) sur une autre jeep du convoi. Les forces de sécurité ont alors ouvert

le feu et abattu l'assaillant (voir liste). Des sources militaires auraient qualifié l'incident d'attentat terroriste considérant que rien ne laissait penser à un accident. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 mars 1995)

145. Le 30 mars 1995, un cocktail Molotov a été lancé sur des gardes frontière non loin du marché de Djénine; aucun blessé n'a été signalé. Un autre a été découvert au cours du ratissage du secteur. Un garde frontière a été légèrement blessé à la main lors d'un des incidents de jets de pierres qui se sont produits à Ramallah. Une Israélienne a été légèrement blessée au cours d'un incident de jets de pierres à Naplouse. (Ha'aretz, 31 mars 1995)

B. Administration de la justice, y compris le droit à un procès équitable

1. Population palestinienne

146. Le 3 janvier 1995, le juge d'instance de la Haute Cour de justice a promulgué une ordonnance donnant au SGS 10 jours pour expliquer pourquoi des Palestiniens détenus dans la prison d'Hébron étaient entravés sur une petite chaise, les mains attachées derrière le dos, un sac sur la tête et privés de sommeil pendant cinq jours d'affilée chaque semaine. Le juge a aussi promulgué une ordonnance provisionnelle interdisant l'emploi de telles méthodes pendant les interrogatoires des prisonniers en attendant l'examen de leur pétition. (Ha'aretz 3 et 4 janvier 1995; Jerusalem Post, 5 janvier 1995)

147. Le 5 janvier 1995, le tribunal militaire de Lod a condamné Iman Abu Khalil, 22 ans, de Beit Hanina, à trois peines d'emprisonnement à vie pour l'enlèvement et le meurtre de deux soldats. Il était aussi convaincu d'appartenance à l'Izz al-din al-Qassam, aile militaire du mouvement Hamas. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 janvier 1995)

148. Le 8 janvier 1995, le tribunal militaire d'Erez a condamné un activiste du mouvement Hamas, Marwan Zard, 20 ans, à trois peines d'emprisonnement à vie plus 40 ans de prison pour avoir tué trois Palestiniens et tiré sur des objectifs militaires. (Jerusalem Post, 9 janvier 1995)

149. Le 19 janvier 1995, la Haute Cour de justice a rejeté une pétition déposée par un Palestinien du village de Batir, dans le secteur de Bethléem, pour s'opposer à la construction d'une voie de contournement sur ses terres. (Ha'aretz, 20 janvier 1995)

150. Le 20 janvier 1995, le tribunal militaire israélien du point de contrôle d'Erez a décidé, pour la onzième fois, de reporter le procès d'Abdoul Aziz Al Rantisi, dirigeant du Hamas et ancien porte-parole des déportés de Marj Al-Zuhur. La raison invoquée était que des témoins devaient venir depuis la Cisjordanie. Rantisi était détenu depuis 13 mois, en attente d'être jugé. (The Jerusalem Times, 20 janvier 1995)

151. Le 27 janvier 1995, on a appris qu'un tribunal de district de Jérusalem venait de condamner Samaher Nuhaïdat, 18 ans, à deux ans de prison pour avoir tenté de poignarder un soldat en 1993. Nuhaïdat avait été libéré au lendemain

de la signature de la Déclaration de principes, en septembre 1993 et de nouveau arrêté le 18 décembre 1994. (The Jerusalem Times, 27 janvier 1995)

152. Le 8 février 1995, le tribunal militaire d'Hébron a condamné deux Palestiniens d'Hébron accusés du meurtre d'un colon israélien de Kiryat Arba, en mars 1993. Le tribunal a aussi condamné Walid Abu Nazer, activiste du Hamas, à la prison à vie pour le meurtre d'un collaborateur présumé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 février 1995)

153. Le 26 février 1995, le tribunal militaire de Ramallah a inculpé Jamil Hamami, dirigeant islamique de la Cisjordanie, d'activités séditionnelles contre l'État d'Israël. Par ailleurs, le procès d'Abdoul Aziz Rantisi a été ajourné pour la quinzième fois, jusqu'au 3 avril 1995. Rantisi est en prison depuis 26 mois dans l'attente d'être jugé pour appartenance présumée au Hamas. Il dit avoir été gardé au secret depuis le 26 mai 1994 et privé du droit de réciter les prières du vendredi. (The Jerusalem Times, 1er mars 1995)

154. Le 13 mars 1995, il a été signalé que deux prisonniers palestiniens libérés par Israël conformément à l'accord de paix alors qu'ils purgeaient une peine de prison à vie avaient été renvoyés en prison pour n'avoir pas respecté les conditions auxquelles était assujettie leur libération : ils avaient été assignés à résidence dans le secteur de Jéricho, mais avaient été repris dans un autre secteur de la Cisjordanie. Les FDI ont indiqué que depuis la signature de l'Accord d'Oslo, 10 Palestiniens avaient été renvoyés en prison pour ne pas avoir respecté les conditions de leur libération. (Ha'aretz, 13 mars 1995)

155. Le 27 mars 1995, le tribunal de district de Tel-Aviv a condamné à trois ans de prison un Palestinien de Naplouse qui avait incendié trois véhicules, à Natania, pour protester contre le massacre du Caveau des patriarches. (Ha'aretz, 28 mars 1995)

156. Le 30 mars 1995, la Cour d'appel d'Haïfa a rejeté le recours formé par un journaliste palestinien qui avait été condamné en septembre 1994 pour avoir publié des articles préconisant l'Intifada. Le journaliste a eu le choix entre une amende de 15 000 NSI assortie d'un an de prison, ou une peine d'emprisonnement de trois ans avec sursis de deux ans. (Ha'aretz, 31 mars 1995)

## 2. Israéliens

157. Le 16 janvier 1995, le tribunal de district de Jérusalem a condamné un colon de Kiryat Arba à 10 mois de prison plus un an avec sursis pour avoir fabriqué deux silencieux de revolver pour un rabbin de Kiryat Arba qui avait été inculpé à plusieurs chefs d'implication dans la constitution d'un groupe clandestin juif dans le secteur d'Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 janvier 1995)

158. Le 18 janvier 1995, il a été signalé qu'un soldat de réserve, membre du mouvement Yesh Gvul ("Trop c'est trop"), avait été condamné à 28 jours d'emprisonnement cellulaire pour avoir refusé de servir dans les territoires. Selon le porte-parole de Yesh Gvul, Shlomo Miler, les autorités militaires avaient pendant longtemps évité toute confrontation avec des soldats qui refusaient de servir dans les territoires. (Ha'aretz, 19 janvier 1995)

159. Le 2 mars 1995, le tribunal d'instance de Jérusalem a déclaré coupables d'incitation à la violence trois résidents de Kiryat Arba qui avaient tenu, immédiatement après la tuerie du Caveau des patriarches, des propos relayés par les médias, glorifiant son auteur, Baruch Goldstein. Ils ont été condamnés à une peine de quatre mois de prison avec sursis et à une amende de 1 000 NSI chacun. (Jerusalem Post, 3 mars 1995)

160. Le 9 mars 1995, le tribunal d'instance d'Ashod a ordonné la libération sous caution d'un garde de sécurité israélien qui avait légèrement blessé par balle un adolescent arabe le 7 mars 1995. Selon l'avocat de la police, au cours des interrogatoires, le défendeur avait accusé l'adolescent d'avoir tenté de lui prendre son arme quand il lui avait demandé de décliner son identité en raison d'un comportement suspect. (Ha'aretz, 10 mars 1995)

161. Le 21 mars 1995, le tribunal de district de Jérusalem a condamné les quatre adolescents impliqués dans l'incident au cours duquel un Arabe avait été tué et sept personnes blessées dans le marché de bouchers de la Vieille Ville, en novembre 1992. Celui qui était accusé d'avoir lancé la grenade a été condamné à 15 ans de prison; deux de ses complices ont été condamnés à 10 ans de prison; le quatrième, qui n'avait pas directement participé à l'attentat, mais qui était considéré en être l'instigateur, a été condamné à cinq ans de prison. (Ha'aretz, 22 mars 1995)

162. Le 30 mars 1995, 22 Juifs, hommes et femmes, ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de pénétrer de force sur le site du Mont du Temple pour prier, en violation des règlements de police; 13 auraient été libérés avant la fin de la journée et les autres devaient comparaître devant le tribunal d'instance de Jérusalem pour qu'il se prononce sur leur maintien en détention préventive. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 mars 1995)

### C. Traitement des civils

#### 1. Situation générale

##### a) Brimades et mauvais traitements

163. Le 19 janvier 1995, il a été signalé que les nouvelles instructions relatives au passage du poste de contrôle d'Erez irritaient les habitants de Gaza, en particulier les personnes âgées; on les faisait marcher un demi-kilomètre sur un chemin bordé de clôtures et de blocs de béton et passer par 14 postes de contrôle où ils étaient fouillés. Un officier supérieur des FDI a déclaré que ces nouvelles instructions, introduites un mois et demi plus tôt, avaient pour objectif de séparer autant que possible les Palestiniens et les soldats, une tentative d'attentat à la bombe ayant eu lieu à ce poste de contrôle le 4 janvier 1995. L'officier a précisé que les soldats avaient cependant reçu pour instruction de permettre aux personnes âgées et aux handicapés de traverser en voiture. (Ha'aretz, 19 janvier 1995)

b) Châtiments collectifs

i) Maisons ou pièces démolies ou murées

164. Le 17 janvier 1995, les FDI ont fait évacuer plusieurs maisons palestiniennes de Yatta, près de la colonie de Swisa, sous prétexte qu'elles se trouvaient sur une zone militaire. Les occupants ont été abandonnés avec tous leurs effets personnels sur la route principale, puis les FDI ont démolie les maisons. Au cours de la même nuit, 10 autres familles de la région ont subi un sort identique. Trente autres familles palestiniennes sont menacées d'évacuation dans le même secteur. (Al-Tali'ah, 19 janvier 1995)

165. Le 20 mars 1995, le commandant du régiment d'Hébron a annoncé que la maison d'où des "terroristes" avaient mitraillé un autobus israélien près d'Hébron, le 19 mars, serait murée. (Ha'aretz, 21 mars 1995)

166. Le 21 mars 1995, des résidents du village de Za'eem, à l'est de Jérusalem, ont manifesté contre la poursuite par Israël des démolitions de maisons appartenant à des Palestiniens. Le village de Za'eem avait été créé en 1982 puisque les permis de construire n'étaient pas délivrés pour les terrains situés dans le village voisin de A-Tur. À l'époque, la municipalité de Jérusalem avait fermé les yeux sur les constructions illégales à Za'eem. Or, depuis l'élargissement des frontières municipales, particulièrement de la colonie limitrophe de Ma'aleh Adumim, des ordres de démolition ont été donnés concernant 39 maisons du village. (The Jerusalem Times, 24 mars 1995)

167. Le 24 mars 1995, les forces de sécurité ont muré la maison depuis laquelle l'attaque du 19 mars contre un autobus israélien avait été commise. (Ha'aretz, 26 mars 1995)

ii) Couvre-feux, bouclages ou fermetures de secteurs

168. Le 22 janvier 1995, le Conseil des ministres convoqué d'urgence a décidé d'empêcher pendant quelques semaines les Palestiniens de pénétrer en Israël et de suspendre les plans de mise en place d'un passage de sécurité entre Gaza et Jéricho pour les habitants des territoires. Ces mesures faisaient suite à un attentat suicidaire perpétré au début de la semaine. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 janvier 1995)

169. Le 2 février 1995, une marche a été organisée près du barrage routier de Givat Oz pour protester contre la fermeture des territoires. (Ha'aretz, 3 février 1995)

170. Le 2 février 1995, le Gouvernement israélien a décidé de maintenir la fermeture des territoires occupés. (Al-Tali'ah, 2 février 1995)

171. Le 5 février 1995, le Gouvernement a décidé de ne pas assouplir nettement les mesures de fermeture des territoires, sauf pour des considérations "humanitaires". (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 février 1995)

172. Le 5 février 1995, il a été signalé qu'Israël avait allégé la fermeture des territoires occupés imposée après l'explosion d'une bombe à Beit Lid : des

/...

enseignants, des conférenciers, des médecins et certains employés d'instituts étrangers avaient reçu de nouveaux permis pour se rendre sur leur lieu de travail dans le secteur oriental de Jérusalem. (The Jerusalem Times, 10 février 1995)

173. Le 8 février 1995, l'Administration civile a allégé les mesures de fermeture des territoires imposées après l'attentat suicidaire du 22 janvier à Beit Lid. Les catégories de personnes énumérées ci-après étaient autorisées à entrer en Israël : les instituteurs et chargés de cours dans des établissements d'enseignement supérieur dans le secteur oriental de Jérusalem; les médecins pratiquant dans le secteur oriental de Jérusalem; les membres de familles séparées (par exemple si l'un des époux est de nationalité israélienne ou réside à Jérusalem); les Palestiniens employés par des consulats étrangers ou des organisations internationales basés en Israël; les journalistes palestiniens vivant en Cisjordanie (des permis ont été délivrés à 30 journalistes; 50 autres auraient demandé un permis); les Palestiniens travaillant pour des institutions religieuses; les Palestiniens mariés, âgés de plus de 30 ans, employés dans l'industrie du tourisme; les commerçants palestiniens désireux de négocier avec leurs homologues israéliens l'importation de marchandises en provenance d'Israël. (Ha'aretz, 8 février 1995)

174. Le 9 février 1995, des personnalités de l'Union européenne, après avoir rencontré des représentants de l'OLP à Jérusalem malgré les objections israéliennes, ont instamment demandé à Israël de lever la fermeture des territoires. (Jerusalem Post, 10 février 1995)

175. Le 12 février 1995, le Gouvernement a décidé de maintenir la fermeture des territoires pour prévenir d'éventuels attentats "terroristes" à l'occasion de l'anniversaire du massacre du Caveau des patriarches. Le Vice-Ministre de la défense, Mordechai Gur, aurait affirmé qu'aucun des auteurs d'attentats "terroristes" n'était titulaire d'un permis de travail en Israël. Le Ministre de l'agriculture, Ya'achov Tsur, aurait quant à lui déclaré que la question de la fermeture perdait de son importance puisque les agriculteurs et les entrepreneurs du bâtiment israéliens ne comptaient plus guère sur la main-d'oeuvre palestinienne et embauchaient de plus en plus des travailleurs étrangers. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 février 1995)

176. Le 13 février 1995, un millier de personnes ont manifesté à Gaza pour demander la levée des mesures de fermeture. Cette manifestation avait été organisée par des syndicats de Gaza et l'Organisation des anciens combattants du Fatah. (Ha'aretz, 14 février 1995)

177. Le 14 février 1995, après les manifestations qui avaient eu lieu à Hébron, les autorités israéliennes ont déclaré zone militaire interdite les secteurs d'Hébron, d'Halhul et de Dhahiriya pour 24 heures au moins. (The Jerusalem Times, 17 février 1995)

178. Dans la soirée du 15 février 1995, les FDI ont déclaré zone militaire interdite un secteur de 20 kilomètres entre Halhoul, au nord d'Hébron, et Dahariyah, en prévision des troubles qui risquaient d'éclater à l'occasion de la cérémonie prévue pour le lendemain à Kiryat Arba à la mémoire de Baruch Goldstein. Le Ministre de l'éducation Amnon Rubinstein avait demandé aux FDI

d'empêcher cette cérémonie, mais les FDI ont indiqué qu'il n'était pas envisagé de l'interdire. (Jerusalem Post, 16 février 1995)

179. Le 17 février 1995, les FDI ont levé les mesures de fermeture qui avaient été imposées dans les secteurs d'Hébron, d'Halhoul et de Dahariyah pour prévenir les risques de débordements à l'occasion du premier anniversaire du massacre du Caveau des patriarches. (Ha'aretz, 17 février 1995)

180. Dans la soirée du 19 février 1995, le couvre-feu a été décrété dans le village de Yarkin, dans le secteur de Djénine, à la suite d'un affrontement entre des jeunes qui lançaient des pierres et les forces de sécurité qui y recherchaient un ancien prisonnier soupçonné de demeurer dans le village, après avoir quitté Jéricho. Selon des sources palestiniennes, un jeune Palestinien aurait été blessé à l'épaule lorsque des soldats en civil ont ouvert le feu. (Ha'aretz, 24 février 1995)

181. Le 19 mars 1995, le couvre-feu a été imposé à Hébron à la suite d'une attaque "terroriste" contre un car de la société Egged, près de la ville. Deux colons israéliens ont été tués. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 mars 1995)

182. Le 19 mars 1995, les FDI ont imposé le couvre-feu dans le village de Yatta, afin de pouvoir effectuer des recherches. Quatre Palestiniens ont été arrêtés. (Al-Tali'ah, 23 mars 1995)

183. Le 20 mars 1995, le couvre-feu imposé la veille à Hébron a été maintenu et de nombreux soldats des FDI ont été envoyés en renfort. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 mars 1995; également relaté dans Al-Tali'ah, 23 mars 1995 et dans The Jerusalem Times, 24 mars 1995)

184. Le 22 mars 1995, des centaines de paysans et de commerçants de la bande de Gaza, accompagnant un convoi de 20 camions chargés de produits agricoles, se sont présentés au dernier poste de contrôle palestinien avant le croisement d'Erez, ils ont brandi des drapeaux palestiniens et des banderoles en réclamant la levée de la fermeture économique de Gaza; des chauffeurs de camions ont déversé des tomates et des concombres sur la route près du poste de contrôle. (Ha'aretz, 23 mars 1995)

185. Le 23 mars 1995, les couvre-feux imposés à Hébron et à Halhoul ont été partiellement levés mais seraient maintenus entre 18 heures et 5 heures. Des sources militaires ont déclaré qu'un grand nombre de soldats des FDI restaient déployés à Hébron et dans les environs pour prévenir des accrochages entre colons et résidents palestiniens d'Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 mars 1995)

186. Le 24 mars 1995, le couvre-feu en vigueur à Hébron a été levé, après que la municipalité d'Hébron eut formé un recours devant la Haute Cour de justice israélienne, (The Jerusalem Times, 24 mars 1995)

187. Le 28 mars 1995, il a été signalé que le couvre-feu imposé à Hébron et à Halhoul le 19 mars resterait en vigueur entre 18 heures et l'aube. (Ha'aretz, 28 mars 1995)

188. Le 31 mars 1995, on a appris que le couvre-feu imposé après l'assassinat de deux colons près d'Hébron, le 20 mars 1995, serait maintenu de 18 heures à 5 heures. (Ha'aretz, 31 mars 1995)

iii) Autres formes de châtements collectifs

189. Pas d'informations disponibles.

c) Expulsions

190. Pas d'informations disponibles.

d) Situation économique et sociale

191. Le 1er janvier 1995, il a été signalé que le Ministre des transports, Yisrael Kessar, avait constitué une Commission d'experts israéliens des transports maritimes et des ports, chargée d'examiner la possibilité d'une coopération entre Israël et l'Autorité palestinienne pour la construction d'un port à Gaza, conformément à l'Accord du Caire. (Jerusalem Post, 1er janvier 1995)

192. Le 5 janvier 1995, Israël a révélé son intention de donner la priorité, à l'occasion des pourparlers de paix multilatéraux prévus en 1995, à la question de l'allocation de fonds au profit de la bande de Gaza et de l'exécution de projets afin de montrer aux Palestiniens que la paix portait ses fruits. (Ha'aretz, 5 janvier 1995)

193. Le 9 janvier 1995, lors d'une conférence de presse donnée à Erez après un entretien avec M. Yasser Arafat, le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, a déclaré qu'Israël avait décidé de donner une suite favorable à la demande des Palestiniens qui souhaitaient récupérer le domaine industriel de Karni, ajoutant qu'Israël contribuerait aussi à l'implantation de domaines industriels en Cisjordanie. (Ha'aretz, 10 janvier 1995)

194. Le 9 janvier 1995, il a été signalé que les chambres de commerce d'Israël, de Jordanie et de l'Autorité palestinienne avaient décidé, lors d'une réunion tenue en Jordanie, d'établir un comité mixte chargé de coordonner les mesures commerciales. Elles avaient aussi décidé de prendre les dispositions nécessaires pour améliorer la situation économique dans les territoires et encourager les liens de coopération entre Israël et la Jordanie. (Ha'aretz, 9 janvier 1995)

195. Le 15 janvier 1995, M. Raid El Hudri, hydrogéologue palestinien, a fait valoir à des délégués israéliens qui participaient à une conférence sur l'eau et l'environnement dans la bande de Gaza, que 5 millions d'Israéliens consommaient 2 millions de mètres cubes d'eau par an alors que 2,5 millions de Palestiniens vivant en Cisjordanie et à Gaza ne recevaient que 245 mètres cubes par an. M. Hudri a précisé qu'en Cisjordanie les Palestiniens ne pouvaient pomper que 135 millions de mètres cubes d'eau par an alors que les précipitations apportaient 600 millions de mètres cubes d'eau dans les nappes aquifères de la Cisjordanie. Selon lui, la pénurie d'eau dans la bande de Gaza était de 50 millions de mètres cubes; l'eau de Gaza était aussi consommée par des colons

et celle qui normalement devrait parvenir jusqu'à la bande de Gaza était pompée dans 25 puits forés le long de la frontière. (Ha'aretz, 16 janvier 1995)

196. Le 18 janvier 1995, un responsable palestinien a déclaré que l'Autorité palestinienne avait reçu moins d'un tiers des contributions annoncées par des pays donateurs en 1994, ce qui rendait difficile la réalisation des grands projets d'infrastructures qui devaient créer des emplois et améliorer la qualité de vie dans les territoires. En revanche, la construction privée s'accélérait à Gaza. (Jerusalem Post, 18 janvier 1995)

197. Le 19 janvier 1995, on a appris que le Ministère israélien de la santé avait renouvelé le permis délivré à l'hôpital Augusta Victoria, mais pour six mois seulement. C'était la deuxième fois que le Ministère refusait de délivrer à cet établissement l'habituel permis d'une année. Six mois auparavant, le Ministère avait fait savoir au Directeur, Ibrahim La'da, qu'une des conditions du renouvellement du permis était qu'il ait une carte d'identité de Jérusalem, au lieu de sa carte cisjordanienne. (Al-Tali'ah, 19 janvier 1995; The Jerusalem Times, 20 janvier 1995)

198. Le 26 janvier 1995, on a appris que les FDI avaient arrêté de nombreux Palestiniens porteurs de fausses cartes d'identité. Les intéressés ont été traduits devant les tribunaux et ont reconnu les faits qui leur étaient reprochés, expliquant qu'ils étaient à la recherche d'un emploi. Dans la région d'Hasharon, la police israélienne a arrêté 140 ouvriers palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza depuis le 22 janvier 1995. (The Jerusalem Times, 27 janvier 1995)

199. Selon des informations du 2 février 1995, la plupart des Palestiniens de Gaza et de la Cisjordanie qui travaillaient en Israël avant la fermeture risquaient de ne pas toucher à temps leur salaire de janvier, voire de ne pas le toucher du tout, à cause de la fermeture des territoires, ce qui leur posait de graves problèmes, les dépenses des ménages étant plus élevées dans le mois du ramadan. (Ha'aretz, 2 février 1995)

200. Le 6 février 1995, Ehud Olmert, maire de Jérusalem, a débloqué un montant de 45 000 NSI à titre de dédommagement en faveur de trois commerçants du secteur oriental de Jérusalem dont les boutiques avaient été endommagées par des activistes du Kach lors d'une manifestation de protestation contre la visite effectuée dans la ville l'été dernier, par Arafat. (Ha'aretz, 7 février 1995)

201. Le 8 février 1995, Israël a assuré des dirigeants de l'Union européenne que des ordinateurs, des automobiles et du matériel hospitalier en provenance d'Europe destinés à Gaza, bloqués au port d'Ashdod seraient dédouanés sans frais. (Jerusalem Post, 10 février 1995)

202. Le 9 février 1995, les directeurs des comités de l'Union des soins de santé dans la bande de Gaza, les docteurs Muna el Fara et Rabah Muhana, auraient déclaré qu'en tant que médecins, ils se rendaient compte de l'effet humiliant immédiat de chaque nouvelle fermeture, qui se traduisait par une diminution spectaculaire du nombre de patients ayant les moyens de se faire soigner. En raison de la fermeture des territoires et du chômage forcé, beaucoup de patients n'étaient pas en mesure d'assumer des frais de transport entre Khan Younis et

l'hôpital Shifa à Gaza. Le docteur Muhana a révélé que certains patients préféraient reporter, voire annuler, des visites médicales, pourtant peu onéreuses (3 NSI dans les cliniques des comités). La malnutrition, déjà endémique parmi les résidents de la bande de Gaza, en particulier chez les enfants, risquait de s'aggraver à long terme avec la fermeture. Selon le docteur el Fara, 60 % des enfants de Gaza souffraient d'anémie et environ 90 % de parasites intestinaux du fait de mauvaises conditions d'hygiène. Il fallait alors soigner toute la famille mais, en cas de fermeture, les familles n'avaient pas les moyens de se déplacer pour se faire examiner par un médecin ou d'acheter des médicaments. Un autre effet de la fermeture des territoires était que la population achetait des produits alimentaires de qualité médiocre, entre autres de la volaille et de la viande impropres à la consommation humaine, des légumes avariés ou en conserve. Le docteur Muhana s'inquiétait des conséquences de cette situation sur la santé de la population. Selon lui, les cas d'hypertension et d'inflammations respiratoires dus au stress, qui étaient déjà nombreux dans la bande de Gaza, risquaient de se multiplier. (Ha'aretz, 9 février 1995)

203. Le 9 février 1995, il a été signalé que la fermeture de la bande de Gaza entraînait un manque à gagner de 1 à 1,5 million de NSI par jour, dont la moitié due à la perte des revenus des travailleurs palestiniens en Israël. Le Directeur du Département des investissements du Ministère de l'économie de l'Autorité palestinienne, M. Jamil Harara, a dit que les mesures de fermeture décourageaient les investisseurs d'entreprendre des projets économiques dans les territoires. (Ha'aretz, 9 février 1995)

204. Le 10 février 1995, les journaux israéliens ont indiqué que les autorités israéliennes projetaient de dresser dans trois prisons centrales en Israël des tentes spéciales pour recevoir les Palestiniens qui n'avaient pas de permis de travail. Chaque tente était prévue pour 200 prisonniers. (The Jerusalem Times, 10 février 1995)

205. Le 12 février 1995, on a noté que les effets des mesures de fermeture se manifestaient dans trois domaines interdépendants : le budget de l'Autorité palestinienne, les activités financières et économiques et le bien-être des individus. Les 23 000 travailleurs palestiniens titulaires d'un permis de travail en Israël avant la fermeture assuraient la majeure partie des revenus mensuels de la bande de Gaza (environ 45 000 NSI par mois). Outre qu'ils se retrouvaient au chômage forcé et n'ont pas touché de salaire en février, la plupart n'ont pas reçu leur salaire de janvier, ou l'ont reçu en retard. En vertu de l'Accord du Caire, 75 % de l'impôt sur le revenu perçu par Israël sur les rémunérations de ces travailleurs devaient être reversés à l'Autorité palestinienne. Lorsque des mesures de fermeture étaient imposées, les activités industrielles étaient réduites dans les territoires (par manque de matières premières et à cause des restrictions imposées aux exportations), ce qui, ajouté au chômage forcé, entraînait une diminution de l'impôt sur le revenu perçu par l'Autorité palestinienne. Sur quelque 130 000 travailleurs dans la bande de Gaza, 40 000 étaient en chômage permanent; les 23 000 qui travaillaient en Israël assuraient la subsistance d'au moins 150 000 personnes. L'importante diminution de leur pouvoir d'achat avait des répercussions sur d'autres domaines de l'activité économique de la bande de Gaza, dont le commerce, outre qu'il était difficile pour ces travailleurs de faire face aux dépenses d'éducation,

d'assurance médicale, d'électricité, d'eau et de téléphone, d'où une augmentation du déficit budgétaire des autorités locales. Pour acheter des denrées alimentaires, les familles étaient obligées de dépenser l'argent économisé pour les études universitaires des enfants ou pour la rénovation des habitations. Comme l'essentiel des produits agricoles était exporté en Israël et en Cisjordanie, les marchés locaux ne profitaient ni des surplus ni des baisses de prix qui pourraient soulager quelque peu les difficultés financières des habitants des territoires. Les mesures de fermeture étaient également préjudiciables aux malades et à leurs familles, qui ne pouvaient leur rendre visite dans des hôpitaux de la Cisjordanie. Les patients dont le cas n'était pas jugé "urgent" par les autorités israéliennes devaient attendre pour se faire opérer ou examiner dans des hôpitaux en Israël ou dans le secteur oriental de Jérusalem. Enfin, des Palestiniens venus en visite, résidant pour la plupart en Jordanie ou dans les pays du Golfe, ne pouvaient pas retourner à leur travail ou à leurs études. (Ha'aretz, 12 février 1995)

206. Le 12 février 1995, le Ministre de l'industrie et du commerce, Micha Harish, et le Ministre de l'économie de l'Autorité palestinienne, Ahmed Qureia, se sont entendus sur les modalités d'une reprise immédiate des livraisons de ciment à la bande de Gaza, jugées essentielles parce que la construction était l'une des rares industries actives dans le secteur. (Jerusalem Post, 13 février 1995)

207. Le 12 février 1995, alors que la fermeture de la Cisjordanie et de la bande de Gaza entrait dans sa quatrième semaine, on a appris qu'une pénurie de pétrole aggravait encore les problèmes économiques que causait chaque nouvelle fermeture. Les livraisons de pétrole à la bande de Gaza avaient été interrompues à la suite de l'assassinat, le 6 février, d'un garde israélien escortant un camion-citerne qui livrait du pétrole dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, 12 février 1995)

208. Le 16 février 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a déclaré que 15 000 travailleurs palestiniens mariés âgés de plus de 30 ans (10 000 de Gaza et 5 000 de la Cisjordanie) qui travaillaient dans les secteurs de l'agriculture ou de la construction en Israël, seraient autorisés à traverser la Ligne verte dès la semaine prochaine. M. Rabin a indiqué que la levée partielle des mesures de fermeture en vigueur depuis près de quatre semaines faisait suite à des mesures prises par les autorités palestiniennes pour lutter contre le militantisme islamique. (Jerusalem Post, 17 février 1995; Ha'aretz, 19 février 1995)

209. Le 19 février 1995, quelque 800 travailleurs palestiniens de la bande de Gaza se sont rendus en Israël parce que le gouvernement avait décidé de lever progressivement les mesures de fermeture des territoires. D'après des estimations du Ministère palestinien du travail, au moins 20 % des travailleurs palestiniens perdaient leur emploi en Israël à chaque nouvelle fermeture, puisque leurs employeurs les remplaçaient par des travailleurs israéliens ou étrangers. (Ha'aretz, 20 février 1995)

210. Le 21 février 1995, le Ministre de la santé Efraim Sneh et son homologue palestinien, le docteur Ri'ad Za'anun, ont décidé de créer un centre de soins de santé israélo-palestinien à proximité du poste de contrôle d'Erez. Ce centre

devait être financé par des investisseurs palestiniens et israéliens ainsi qu'étrangers et le personnel serait israélo-palestinien. Il soignerait des patients de la bande de Gaza et des pays arabes. Les deux ministres ont également décidé que 10 équipes médicales de l'Autorité palestinienne suivraient une formation de spécialisation dans des centres de santé israéliens. (Ha'aretz, 22 février 1995)

211. Le 23 février 1995, 4 550 travailleurs palestiniens de la bande de Gaza, soit près de la moitié du quota approuvé par le Conseil des ministres, se sont rendus en Israël. Selon certaines informations, le Comité de liaison israélien aurait déjà fait parvenir à l'Autorité palestinienne la plupart des permis. En même temps, des permis avaient été délivrés à 100 chauffeurs de taxi et à 150 conducteurs de poids lourds, quelques taxis ne pouvant quitter la bande de Gaza qu'à huit heures du matin, c'est-à-dire deux ou trois heures après le passage des points de contrôle par les travailleurs. Certains taxis ont même été renvoyés dans la bande de Gaza et leurs passagers contraints d'utiliser des autobus israéliens, plus onéreux, qui déposaient les travailleurs loin de leurs lieux de travail en Israël. (Ha'aretz, 24 février 1995)

212. Le 24 février 1995, une légère diminution du chômage a été constatée dans la bande de Gaza grâce à des projets de travaux publics parrainés par des pays donateurs. (Ha'aretz, 24 février 1995)

213. Le 24 février 1995, le Ministre israélien de l'intérieur aurait institué de nouvelles procédures pour les résidents du secteur oriental de Jérusalem. Les résidents arabes demandant le renouvellement de leur carte d'identité devaient d'abord prouver qu'ils s'étaient acquittés des taxes municipales (arnona). De nombreuses épouses de résidents de la Cisjordanie, titulaires d'une carte d'identité de Jérusalem, s'étaient vu retirer leur carte sans explication. (The Jerusalem Times, 24 février 1995; Al-Tali'ah, 28 février 1995)

214. Le 14 mars 1995, la représentante du Ministère des finances a déclaré que le Ministère avait versé 120 millions de NSI à l'Autorité palestinienne depuis la mise en oeuvre de l'accord sur le transfert accéléré des pouvoirs, conclu en mai 1994. (Ha'aretz, 15 mars 1995)

215. Le 14 mars 1995, le Premier Ministre britannique John Major s'est engagé à accroître de 7 millions de livres sterling en trois ans l'aide apportée par son pays à l'Autorité palestinienne. Il lui a aussi promis un renforcement de l'assistance technique dans des domaines tels que la santé, les infrastructures et l'administration publique. (Ha'aretz, 15 mars 1995)

216. Le 3 mars 1995, des sources palestiniennes à Gaza signalaient que des détenus originaires de Gaza qui se trouvaient dans le camp de détention de Ketziot avaient voulu passer subrepticement des produits de consommation courante (mousse à raser, café, cigarettes et sucre) à des proches qui leur rendaient visite, mais que leurs tentatives avaient été déjouées par les gardiens. D'ordinaire, c'étaient plutôt les familles qui déployaient 1 000 ruses pour tenter d'approvisionner clandestinement les détenus en aliments préparés à leur intention. Autant qu'on sache, il s'agissait là d'un phénomène sans précédent depuis l'ouverture du camp, bien qu'il y ait eu auparavant des mesures de fermeture des territoires. Les sources de cette information en

attribuaient la cause aux graves difficultés économiques endurées par une grande partie de la population depuis la fermeture des territoires. (Ha'aretz, 3 mars 1995)

217. Le 19 mars 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a autorisé la délivrance de 3 150 permis de travail à des Palestiniens mariés âgés de plus de 30 ans et ayant travaillé en Israël avant la fermeture : 1 500 permis pour des ouvriers du bâtiment; 675 pour des ouvriers agricoles; 875 pour des travailleurs des services publics ou de l'industrie et 100 pour des agents des services de santé. La représentante du coordonnateur des activités du gouvernement dans les territoires a déclaré que ce nouveau contingent de permis porterait à 24 750 le nombre de Palestiniens travaillant en Israël, contre 46 000 avant les mesures de fermeture prises après l'attentat de Beit Lid. (Ha'aretz, 20 mars 1995)

218. Le 23 mars 1995, des paysans palestiniens des villages de Seneyra, Al Zawya, Azun, Atma et Beit Amin, dans la région de Naplouse, se sont plaints de ne pas pouvoir travailler dans leurs champs à cause de la barrière Oranit érigée par les FDI autour de leurs terres. Après chaque mesure de fermeture décidée par les FDI, les paysans devaient demander un nouveau permis pour pouvoir accéder à leurs propres terres; cela pouvait prendre trois semaines, durant lesquelles les terres restaient à l'abandon. (Al-Tali'ah, 23 mars 1995)

219. Le 24 mars 1995, le Ministère de l'agriculture a levé l'interdiction d'entrer en Israël imposée aux véhicules palestiniens après la découverte, le 20 mars, d'un camion bourré d'explosifs immatriculé à Gaza. Le Ministre de l'agriculture de l'Autorité palestinienne a déclaré que les pertes quotidiennes résultant de l'interruption des exportations de fraises de la bande de Gaza se montaient à 3 millions de dollars des États-Unis. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 mars 1995)

220. Le 28 mars 1995, des centaines de commerçants, de transporteurs et de paysans de la bande de Gaza ont manifesté contre la durée des mesures de fermeture et contre la durée des contrôles à l'entrée en Israël. Depuis la découverte d'un camion bourré d'explosifs, les contrôles de sécurité prenaient des heures et nombre de conducteurs étaient refoulés. Les commerçants se plaignaient d'avoir à attendre trois, voire quatre jours avant d'être autorisés à entrer en Israël ou d'apprendre que leurs permis n'étaient pas renouvelés. De grandes quantités de produits agricoles, notamment de légumes et d'agrumes destinés à l'exportation vers la Jordanie ou vers l'Europe ont donc été perdues ou réexpédiées vers les marchés de Gaza, où ce surplus a provoqué un effondrement des prix. Les propriétaires de 1 000 ateliers de couture sous-traitant essentiellement avec des entrepreneurs israéliens ont également manifesté contre les mesures de fermeture qui les empêchaient de rencontrer leurs fournisseurs près de la zone industrielle d'Erez. (Ha'aretz, 29 mars 1995)

221. Le 29 mars 1995, on a appris que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) distribuerait à 36 000 Palestiniens nécessiteux résidant dans la bande de Gaza et à Jéricho des denrées alimentaires d'une valeur totale de 902 000 dollars des États-Unis, qui devraient leur permettre de survivre pendant six mois. (Ha'aretz, 29 mars 1995)

222. Le 31 mars 1995, des responsables palestiniens ont déclaré que la fermeture les privait de moyens financiers d'un montant supérieur aux 600 millions de dollars des États-Unis de contributions annuelles annoncées par des donateurs. Mohammed Qudra, Directeur de la Chambre de commerce de Gaza, estimait les pertes à 6 millions de dollars par jour. (Jerusalem Post, 31 mars 1995)

e) Autres événements

223. Le 2 janvier 1995, le général Meir Dagan a déclaré devant la Haute Cour de justice que le corps d'Hassan Abdas, le "terroriste" qui avait été tué lors de l'attentat perpétré en octobre dans la zone piétonne de Nahalat Shiva à Jérusalem, ne serait pas rendu à sa famille aussi longtemps que le lieu de sépulture du soldat Ilan Sa'adon, tué par des tireurs du mouvement Hamas, le 3 mai 1989, n'aurait pas été révélé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 janvier 1995)

2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales

a) Liberté de circulation

224. Le 3 janvier 1995, des gardes frontière israéliens ont empêché tous les agriculteurs du village d'El Khader d'accéder aux terres qu'ils cultivaient dans les environs. Un différend avait opposé pendant deux semaines colons israéliens et résidents arabes au sujet du Jebel Baten al Ma'si. Les colons se sont retirés après une intervention des FDI. (Al-Tali'ah, 5 janvier 1995)

225. Le 17 janvier 1995 on apprenait que le 11 janvier, au poste de contrôle d'Erez, des soldats avaient confisqué son permis d'entrer en Israël et en Cisjordanie à un Palestinien défenseur des droits de l'homme, membre de l'organisation Al-Haq, organisation de défense des droits de l'homme basée à Ramallah. L'intéressé, Halad Muhamad Safi, 30 ans, du camp de réfugiés de Bureij, dans la bande de Gaza, marié et père de trois enfants, s'est vu refuser une nouvelle carte magnétique le 12 janvier. Ses activités l'obligeant à se rendre fréquemment en Cisjordanie, M. Safi a demandé au Comité de liaison de l'Autorité palestinienne d'intercéder en sa faveur, mais il lui a été répondu que la décision était irrévocable. La décision de ne pas délivrer de cartes magnétiques appartenait au SGS, qui ne fournissait aucune explication sur les raisons pour lesquelles il rejetait les demandes. (Ha'aretz, 17 janvier 1995)

226. Le 31 janvier 1995, on a appris que des responsables des services de santé israéliens membres du Comité de liaison avaient informé leurs homologues palestiniens que seuls des malades atteints de cancer pourraient obtenir des visas de sortie. Malgré leur déclaration du 26 janvier, les autorités israéliennes ont rejeté les demandes présentées par sept malades souffrant de cancer précoce et deux ayant des problèmes cardiaques. Selon un membre israélien du Comité de liaison chargé des questions de santé, ces cas n'étaient pas urgents. Le 29 janvier, des membres palestiniens du Comité de liaison ont déposé de nouvelles demandes de visas. Cette fois, les demandes concernant les sept cancéreux ont été approuvées mais pas celles des deux malades cardiaques. Par ailleurs, trois ambulanciers seulement sur les 15 employés par le Ministère palestinien de la santé avaient obtenu des visas de sortie pour une période d'une à deux semaines; cinq autres demandes avaient été rejetées. Aucun permis n'a été accordé aux quatre Palestiniens agents des services de santé chargés

d'acheter des médicaments et du matériel médical en Israël. (Ha'aretz, 31 janvier 1995)

227. Le 31 janvier 1995, une demande de visa d'entrée en Israël pour une mère et sa petite fille d'un an qui devait être examinée à l'hôpital Achilov après une opération à l'oeil, a été rejetée. Un Palestinien qui avait rendez-vous à Asuta pour le remplacement de la pile de son stimulateur cardiaque s'est aussi vu refuser un visa d'entrée. (Ha'aretz, 31 janvier 1995)

228. Les 5 et 6 mars 1995, on a appris que 3 000 autres ouvriers, âgés de plus de 35 ans, avaient été autorisés à entrer en Israël; 500 autres Palestiniens de la Cisjordanie avaient également été autorisés à travailler dans le secteur oriental de Jérusalem; 750 étudiants de Gaza avaient été autorisés à regagner leurs universités en Cisjordanie. (Ha'aretz, 5 mars 1995; Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 mars 1995)

229. Le 8 mars, il a été signalé qu'au cours du mois écoulé, des dizaines de femmes, nées dans le secteur oriental de Jérusalem ou dans des villages arabes d'Israël et résidant depuis de nombreuses années dans la bande de Gaza s'étaient présentées plusieurs fois au poste de contrôle d'Erez pour tenter d'obtenir, en vain, que les soldats et les policiers les laissent rejoindre leurs familles dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, 8 mars 1995)

230. Le 9 mars 1995, on a appris que l'administration civile israélienne de la Cisjordanie avait, en collaboration avec la police et les services spéciaux israéliens, lancé une vaste opération pour retrouver 12 000 Palestiniens restés en Cisjordanie après l'expiration de leurs visas de visiteurs. (Al-Tali'ah, 9 mars 1995)

231. Le 13 mars 1995, on a appris qu'entre 800 et 1 000 chauffeurs de taxi de la bande de Gaza, qui transportaient essentiellement des Palestiniens en Israël de la Cisjordanie et du Pont Allenby ne pouvaient pas faire leur travail à cause des mesures de fermeture. Pour des raisons de sécurité, les ouvriers palestiniens étaient en effet obligés d'emprunter les autobus israéliens. Les chauffeurs de taxi de la bande de Gaza qui souhaitaient obtenir le renouvellement de leur visa d'entrée en Israël et en Cisjordanie devaient signer un document par lequel ils s'engageaient à ne transporter que des passagers détenteurs de visas d'entrée ou de permis de travail valides. Toute rupture de cet engagement entraînerait le retrait de leurs permis et une amende. (Ha'aretz, 13 mars 1995)

232. Le 14 mars 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a autorisé l'Administration civile à délivrer 3 600 nouveaux visas d'entrée en Israël à des Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. (Ha'aretz), 15 mars 1995)

233. Le 16 mars 1995, on a appris que des milliers de chauffeurs d'autobus, de taxi et de camion avaient lancé un appel commun au Premier Ministre, à l'Administration civile et à l'Autorité palestinienne, pour obtenir des permis d'entrée en Israël, pour le transport de personnes et de marchandises, à destination et en provenance d'Israël. À Hébron, les représentants de 1 500 camionneurs de la région ont manifesté devant l'hôtel de ville pour la

quatrième journée consécutive. Ils demandaient que des permis d'entrée en Israël soient délivrés à tous les chauffeurs de camion et de véhicules de transport public de la région d'Hébron. Ils demandaient aussi l'autorisation de transporter des marchandises entre la Cisjordanie et la bande de Gaza et d'être exonérés d'impôts par l'Autorité palestinienne aussi longtemps que durerait la fermeture des territoires. À Kalkiliya, des revendications similaires ont été exprimées par plus de 300 camionneurs, qui ont également manifesté à plusieurs reprises. (Ha'aretz, 16 mars 1995)

234. Le 19 mars 1995, il a été signalé que 22 Palestiniens titulaires de permis de travail valides s'étaient plaints auprès du Ministère palestinien du travail d'avoir été arrêtés par la police israélienne alors qu'ils se rendaient à leur lieu de travail en Israël; les policiers leur avaient confisqué cartes magnétiques et permis de travail et les avaient refoulés dans la bande de Gaza. Selon le Ministre du travail Sayid Madlal beaucoup d'autres ouvriers avaient été arrêtés dans des circonstances similaires, mais beaucoup ne portaient pas plainte. Certes, les autorités israéliennes avaient assoupli les restrictions liées à la fermeture et autorisé quelque 10 000 ouvriers à travailler en Israël mais, en même temps, elles avaient interdit aux chauffeurs de taxi de la bande de Gaza de transporter des ouvriers palestiniens en Israël ce qui obligeait ceux-ci à emprunter des autobus israéliens qui les déposaient loin de leur lieu de travail, où ils devaient arriver à pied. En route, il leur arrivait de rencontrer des policiers qui leur demandaient leurs papiers, en particulier laissez-passer et permis de travail. En vertu des règlements de la police, les laissez-passer n'étaient valables que sur le lieu de travail. De ce fait, les ouvriers étaient en infraction lorsqu'ils étaient interpellés à plusieurs kilomètres de leur lieu de travail. La loi d'application de l'accord concernant Gaza et Jéricho dispose que "tout officier de police peut prendre un arrêté d'expulsion à l'encontre de tout résident des secteurs de Gaza ou de Jéricho se trouvant en Israël sans permis ou en violation des conditions donnant droit à la délivrance d'un permis". M. Madlal a par ailleurs précisé qu'outre la perte de journées de travail et le stress subis par les travailleurs, leurs dossiers étaient habituellement "mis à jour" immédiatement après leur interpellation, avec la mention "interdit de carte magnétique" suite à une violation des conditions donnant droit à la délivrance d'un permis. Ils perdaient ainsi le droit de travailler en Israël et par voie de conséquence, leur emploi. Il fallait compter au moins six mois pour obtenir la levée d'une interdiction de carte magnétique. (Ha'aretz, 19 mars 1995)

235. Le 21 mars 1995, les FDI ont interdit aux véhicules palestiniens de la bande de Gaza l'entrée en Israël après la découverte, la veille, d'un camion piégé. (Jerusalem Post, 22 mars 1995)

b) Liberté de l'enseignement

236. Le 10 janvier 1995, on a appris que sur les 1 300 originaires de Gaza qui poursuivaient des études supérieures en Cisjordanie, 460 étudiantes avaient obtenu un visa d'entrée au cours des deux mois précédents. Une pétition ayant été déposée devant la Haute Cour de justice, 269 étudiants, sur les 373 originaires de Gaza qui étudiaient à l'Université de Bir Zeit, ont obtenu un visa à la mi-décembre; sur les 409 étudiants inscrits à l'Université Al-Najah à Naplouse, 80 ont obtenu un permis les 6 et 7 janvier. De nombreux étudiants qui

n'avaient obtenu leur permis qu'en janvier n'ont pas été en mesure de finir le premier semestre. Les visas sont accordés pour une période de trois mois et ensuite une nouvelle demande doit être faite. (Ha'aretz, 10 janvier 1995)

237. Le 27 janvier 1995, les FDI ont effectué avant l'aube une descente dans les dortoirs du collège technique Abu Dis, ils ont arrêté 21 étudiants soupçonnés de collaborer avec des groupes "terroristes" islamiques. De nombreux étudiants ont tenté de s'enfuir, poursuivis par les soldats qui brisaient portes et fenêtres. En perquisitionnant dans les dortoirs, les FDI ont affirmé avoir découvert des documents incitant à la sédition. Le Ministère de l'éducation de l'Autorité palestinienne a déclaré dans une communication : "Cette opération militaire constitue une violation de la liberté de l'enseignement, de l'accord de paix et de l'accord prévoyant une rapide passation des pouvoirs en Cisjordanie". (Jerusalem Post, 29 janvier 1995)

238. Le 30 janvier 1995, l'Union des enseignants palestiniens a publié une déclaration selon laquelle la fermeture des territoires a totalement paralysé le système d'enseignement. Le porte-parole de l'Union, Samir Jundi, a affirmé que des dizaines d'écoles privées de Jérusalem, fréquentées par 25 000 étudiants, avaient dû fermer car la majorité de leurs enseignants, qui vivaient dans les territoires, n'étaient pas autorisés à entrer dans la ville. (Jerusalem Post, 31 janvier 1995; Ha'aretz, 1er février 1995)

239. Le 1er février 1995, des dizaines d'enseignants palestiniens en poste dans des écoles de Jérusalem-Est ont tenté de forcer le barrage routier placé par l'armée à l'entrée du quartier de Gilo, au sud de Jérusalem, pour protester contre le maintien de la fermeture des territoires. Les enseignants venus des secteurs de Bethléem et d'Hébron, ont été interceptés par les soldats et refoulés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 février 1995)

c) Liberté de religion

240. Le 2 janvier 1995, il a été signalé qu'un différend portant sur la rénovation des mosquées Salahiye et Omar Al Khatab, dans la vieille ville, avait été réglé, dans l'immédiat, des inspecteurs municipaux ayant conclu que les travaux entrepris étaient légaux. Le Directeur de l'autorité religieuse (Waqf), Adnan Husseini, a vivement critiqué cette ingérence destinée, selon lui, à faire interrompre les travaux. (Jerusalem Post, 2 janvier 1995)

241. Le 19 janvier 1995, les autorités israéliennes ont fermé la mosquée de Rabat pour trois mois, sous prétexte que des publications subversives se trouvaient dans les locaux. Des soldats israéliens ont aussi investi et fouillé la mosquée Salah Eddin, à Kabatiya, sans donner aucune explication. (The Jerusalem Times, 27 janvier 1995)

242. Le 3 février 1995, quelque 60 000 fidèles musulmans résidant en Israël se sont rendus à la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem pour les premières prières du vendredi du mois de ramadan. Environ 100 000 autres Palestiniens qui seraient normalement venus prier au Mont du Temple en ont été empêchés par les mesures de fermeture. (Jerusalem Post, 5 février 1995)

243. Le 12 février 1995, le Département israélien des antiquités a annoncé qu'il avait lancé une campagne, la première du genre, pour découvrir les ruines du Temple de Salomon qui se trouveraient, pense-t-on, sous la mosquée Al-Aqsa. (The Jerusalem Times, 17 février 1995)

244. Le 23 février 1995, en Cisjordanie, les FDI et l'Administration civile ont promulgué des instructions relatives à la pratique de la prière dans le Caveau des patriarches à l'occasion des fêtes religieuses juives et musulmanes. Chaque religion se voyait accorder 10 "jours d'exclusivité" par an pour la pratique de la prière alors qu'il y a plus de fêtes musulmanes que de fêtes juives. (Ha'aretz, 24 février 1995)

245. Le 24 février 1995, des dizaines de milliers de fidèles musulmans se sont rendus sur les lieux de prière à Hébron et à Jérusalem. Malgré la fermeture des territoires, plus de 160 000 fidèles ont participé aux prières du ramadan dans les mosquées du Mont du Temple; 1 700 policiers avaient été déployés dans la vieille ville et dans le secteur oriental de Jérusalem et des barrages routiers à l'entrée de Jérusalem devaient barrer l'entrée aux Palestiniens sans permis. Les patrouilles ont été intensifiées dans le secteur oriental de Jérusalem, dans les villages arabes et dans le centre-ville. Les fidèles étaient fouillés à l'entrée du Mont du Temple et certains, surtout les jeunes, ont été priés de déposer leur carte d'identité. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 février 1995)

246. Le 24 février 1995, le Ministre israélien de la police aurait déclaré que les détenus palestiniens subissant un interrogatoire devraient recevoir l'autorisation de l'enquêteur avant d'accomplir les rites de la prière et de lire le Coran. (The Jerusalem Times, 24 février 1995)

247. Le 17 mars 1995, les responsables de la sécurité ont fermé la mosquée du village d'Aurora, au nord de Ramallah, pour six mois. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 mars 1995)

248. Le 21 mars 1995, les mosquées des villages de Shakaba et Kibiye ont été fermées pour trois mois, apparemment après la découverte de documents subversifs. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 mars 1995)

d) Liberté d'expression

249. Le 2 janvier 1995, la police de Jérusalem a empêché le Bureau d'études et de consultations juridiques de l'Office des sols et des eaux de tenir une conférence de presse sur l'expansion des colonies. Le Chef de la police de Jérusalem, le commandant Aryeh Amit, a nié avoir voulu empêcher cette conférence. Il aurait seulement voulu s'assurer qu'elle était légale et les barrages qui avaient été placés devant l'hôtel où elle devait se tenir auraient été enlevés dans les deux heures et qu'elle aurait pu avoir lieu. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 janvier 1995)

250. Le 2 janvier 1995, Al-Sha'b, le quotidien pro-Fatah de Jérusalem qui avait fermé en février 1992 lorsque l'OLP avait cessé de le subventionner, a commencé à paraître sous forme hebdomadaire, selon la même formule et avec la même rédaction. (Jerusalem Post, 3 janvier 1995)

251. Le 5 janvier 1995, Hassan Barghouti, Directeur d'un centre de défense des droits des travailleurs palestiniens, a été relâché. Il avait été interpellé la veille, son employeur israélien l'ayant accusé d'incitation à la sédition. M. Barghouti a fait valoir que son organisation se bornait à informer les travailleurs sur les moyens légaux et démocratiques d'obtenir de leurs employeurs israéliens qu'ils respectent leurs droits. (Jerusalem Post, 6 janvier 1995)

252. Le 16 janvier 1995, les forces de sécurité ont perquisitionné trois agences de presse palestiniennes dans le secteur oriental de Jérusalem, à Bethléem et à Naplouse saisissant du matériel et des documents, sous prétexte de rechercher des renseignements sur le réseau civil du mouvement Hamas. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 janvier 1995)

253. Le 30 janvier 1995, une trentaine de journalistes sont descendus dans la rue pour protester contre la fermeture des territoires. Ils demandaient à bénéficier de mesures spéciales qui leur permettraient de faire leur travail. (Jerusalem Post, 31 janvier 1995)

254. Le 28 mars 1995, le Ministre des affaires étrangères Shimon Peres aurait déclaré à la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset que seuls les Palestiniens qui reconnaissent l'existence d'Israël et s'opposaient au racisme et à la violence pourraient se présenter aux élections pour le Conseil de l'autonomie palestinienne. Il a en outre confirmé la position d'Israël à l'égard des Palestiniens résidant à Jérusalem, à savoir qu'ils pourraient voter mais n'étaient pas éligibles au Conseil de l'autonomie. (Jerusalem Post, 29 mars 1995)

### 3. Informations sur les activités de colons touchant la population civile

255. Le 5 janvier 1995, on a appris que les quelques commerçants qui avaient été autorisés à se rendre au marché aux légumes d'Hébron, fermé depuis le massacre du 25 février 1994, étaient continuellement harcelés par des colons juifs qui les empêchaient de prendre livraison de leur marchandise et abîmaient les légumes. (Al-Tali'ah, 5 janvier 1995)

256. Le 7 janvier 1995, des activistes du Kach ont troublé l'ordre public à Hébron en prenant pour prétexte un attentat "terroriste", perpétré le 6 janvier, au cours duquel une Israélienne avait été tuée. Ils ont ouvert le feu sur des habitations appartenant à des Palestiniens dans la zone située entre Kiryat Arba et le quartier de Givat Harsina, à Hébron. Quelques-uns insultaient, menaçaient et molestaient des personnalités palestiniennes qui passaient devant Beit Hadassah à Hébron. Une rixe a éclaté, obligeant la police des frontières à intervenir; elle n'a procédé à aucune arrestation. Plus tard, des membres du Kach sont entrés dans une boutique de tapis à Hébron, ont agressé son propriétaire arabe à coups de chaînes et vaporisé des gaz lacrymogènes. (Ha'aretz, 8 janvier 1995)

257. Le 9 janvier 1995, à Hébron, deux Palestiniens ont été transportés à l'hôpital Alia après avoir été passés à tabac par des colons. Des militants du

Kach ont revendiqué ces agressions. (Ha'aretz, 10 janvier 1995; également relaté dans Al-Tali'ah, 12 janvier 1995)

258. Le 12 janvier 1995, il a été signalé que le commandant de la région centrale, Ilan Biran, avait renouvelé des ordonnances interdisant à des dizaines de militants du Kach et autres militants de droite l'accès du secteur d'Hébron ou du Caveau des patriarches. Certaines ordonnances leur interdisaient l'accès à l'ensemble de la Cisjordanie. Ces ordonnances feraient partie des mesures prises à titre préventif contre les agissements des militants du Kach en Cisjordanie. (Ha'aretz, 12 janvier 1995)

259. Le 13 janvier 1995, un Palestinien d'Hébron a été blessé à la tête par une bouteille vide lancée par des colons. Selon des témoins palestiniens, les colons auraient agi sans provocation de la part du Palestinien. D'après l'agence de presse Itim, des activistes du Kach auraient revendiqué cette agression. (Ha'aretz, 15 janvier 1995)

260. Le 14 janvier 1995, plusieurs dizaines de colons d'Hébron se sont livrés à des actes de violence dans le centre de la ville, où ils ont endommagé des biens appartenant à des Arabes, à titre de représailles, semble-t-il, contre l'attentat du 12 janvier au cours duquel deux colons de Kiryat Arba avaient été poignardés. Les colons auraient lancé des pierres et des bouteilles vides sur des boutiques appartenant à des Arabes et tiré en l'air. Une rixe a éclaté entre les colons et des Arabes. Les FDI, arrivés sur les lieux quelques minutes plus tard, ont ordonné aux colons de rentrer chez eux et brutalement dispersé les Arabes. Selon des sources palestiniennes, trois Palestiniens auraient été légèrement blessés par des balles en caoutchouc et d'autres auraient inhalé des gaz lacrymogènes. Trois Palestiniens ont été arrêtés, mais autant qu'on sache, aucun colon n'a été détenu. (Ha'aretz, 15 janvier 1995)

261. Le 19 janvier 1995, des colons de la colonie Tsfar auraient repris leurs agressions contre la famille d'Al Haj Khalil, à Yatta. Les colons harcelaient aussi la famille Khalil depuis plusieurs mois, pour la contraindre à abandonner ses terres, adjacentes à la colonie Tsfar. Des résidents palestiniens d'Hébron, pour leur part, ont chassé des colons de la colonie Hajay qui avaient commencé à travailler avec des bulldozers sur des terres appartenant aux familles Demeri, Salhab et Abou Esnina. (Al-Tali'ah, 19 janvier 1995)

262. Le 21 janvier 1995, un groupe de colons d'Hébron et d'anciens activistes du Kach se sont livrés à des violences à Hébron où ils ont causé d'importants dommages à des biens appartenant à des Arabes, apparemment pour protester contre l'arrestation d'un ancien activiste du Kach interpellé par la police des frontières peu avant qu'il ne tente d'entrer dans le Caveau des patriarches dont l'accès lui avait été interdit. (Ha'aretz, 22 janvier 1995)

263. Le 26 janvier 1995, on a appris que les colons juifs intensifiaient leurs attaques contre les marchands palestiniens de la vieille ville d'Hébron, particulièrement le samedi, pour imposer le samedi comme jour de repos hebdomadaire. (Al-Tali'ah, 26 janvier 1995)

264. Le 28 janvier 1995, des colons de Maaleh Amos, colonie implantée au sud-est de Bethléem, ont tiré sur un groupe de Palestiniens et d'Israéliens qui

manifestaient en faveur des villages arabes de Kissan et de Rashaydeh dont les habitants affirmaient que les colons voulaient leur prendre leurs terres. La fusillade a éclaté lorsque les habitants de Kissan ont incendié une caravane qui avait été amenée sur des terres dont ils revendiquaient la propriété. Selon les manifestants, les soldats, arrivés sur place après les premiers coups de feu, auraient déclaré le secteur zone militaire interdite et arrêté trois Palestiniens soupçonnés d'avoir mis le feu à la caravane. Deux photographes palestiniens auraient aussi été arrêtés pour interrogatoire. Selon un témoin israélien, les soldats se seraient abstenus de pénétrer dans la colonie, n'auraient pas rassemblé d'éléments de preuve ni ramassé des douilles ou saisi des armes. (Ha'aretz, 29 janvier 1995)

265. Le 1er février 1995, à Ramallah, des colons juifs ont fracturé le pare-brise de plusieurs voitures appartenant à des Palestiniens. (Al-Tali'ah, 2 février 1995)

266. Le 9 février 1995, des colons de la colonie de Madjdal Ma'ouz ont arraché 120 oliviers du village arabe voisin de Kissan. (Al-Tali'ah, 9 février 1995)

267. Le 10 février 1995, un activiste du Kach venu de Kiryat Arba, qui transportait deux bombes de fabrication artisanale a été arrêté à Jérusalem; selon la police, il aurait eu l'intention de perpétrer des attentats contre des Arabes dans le secteur oriental de Jérusalem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 février 1995)

268. Le 11 février 1995, à Hébron, une échauffourée a éclaté entre des jeunes Palestiniens et des activistes du Kach qui avaient pénétré dans leur lycée pour s'emparer des drapeaux de l'OLP qui y étaient déployés. Les activistes ont réussi à s'enfuir avec les drapeaux. (Ha'aretz, 12 février 1995)

269. Le 24 février 1995, M. Dedi Zucker, Président de la Commission constitution, droit et justice, a déclaré que 70 Palestiniens avaient été abattus par des colons dans les territoires au cours des huit années précédentes. Dans presque la moitié des cas, les coupables n'auraient pas été retrouvés et dans 20 % des cas, les suspects auraient été jugés et quelques-uns purgeraient des peines de prison. M. Zucker aurait critiqué les FDI et la police pour ne pas avoir établi de règles claires quant aux moyens d'obliger les colons des territoires à respecter l'ordre public. (Ha'aretz, 24 février 1995)

270. Le 25 février 1995, des dizaines de manifestants israéliens et arabes se sont rassemblés près de la colonie de Givon Hadassah, au sud-ouest de Ramallah, pour protester contre les pressions exercées par les colons sur Sabri Ra'ib et sa famille pour les contraindre à quitter leur maison située près de la colonie. M. Ra'ib affirmait que les colons s'en étaient pris de nombreuses fois à lui et à sa famille et avaient lancé des objets sur sa maison pour les intimider et les obliger à abandonner leur domicile. (Ha'aretz, 26 février 1995)

271. Le 25 février 1995, des témoins palestiniens ont affirmé que des dizaines de colons s'étaient livrés à des voies de fait sur des fidèles arabes et des membres des FDI près du Caveau des patriarches. Selon eux, les soldats en faction près du Caveau ne s'étaient guère empressés à intervenir lorsqu'une soixantaine de colons avaient empêché des Palestiniens d'entrer pour la prière

de Lailat al-Kadr. Certains colons s'en seraient pris aussi à des musulmans qui prenaient un repas rompant le jeûne du ramadan. Trois colons auraient été arrêtés pour atteinte à l'ordre public et le site du Caveau aurait été déclaré zone militaire interdite. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 février 1995)

272. Le 26 février 1995, plusieurs douzaines de colons ont fait ce qu'ils ont appelé une "tournee d'état-major" à Djénine pour établir la stratégie à adopter pour s'emparer des postes des FDI dans la ville au cas où le Gouvernement déciderait de les évacuer dans le cadre de la prochaine étape des arrangements entre Israël et l'OLP. (Ha'aretz, 27 février 1995)

273. Le 7 mars 1995, on a appris que les résidents de la colonie Shvut Rachel avaient récemment arraché plusieurs centaines de plants d'oliviers sur des terres revendiquées par des Palestiniens du village voisin de Turmus Aiya. Les colons ont affirmé que leurs voisins arabes avaient commencé en arrachant des plants d'arbres fruitiers de la colonie. (Ha'aretz, 7 mars 1995)

274. Le 13 mars 1995, des dirigeants de la colonie de Gush Katif ont informé le chef d'état-major Amnon Shahak, en visite dans la bande de Gaza, qu'ils avaient établi trois positions de tir à proximité de colonies, dans le souci d'améliorer la sécurité dans le secteur. Ils ont précisé que des tireurs y étaient postés en permanence pour parer à tout attentat "terroriste". Un des responsables de la coordination des opérations de sécurité aurait dit : "Nous surveillons la route principale et dès que nous observons des agissements suspects de 'terroristes' ou le moindre signe de tentative d'action 'terroriste', nous tirons". (Ha'aretz, 14 mars 1995)

275. Le 16 mars 1995, on a appris qu'au début de la semaine, des individus non identifiés avaient arraché une clôture de 200 mètres de longueur élevée par les lycéens du village de Burin autour de leur lycée et écrit des graffiti sur les murs. On pouvait y lire notamment "Mort aux Arabes". Les habitants du village soupçonnaient des colons de la colonie voisine d'Yitzhar. (Ha'aretz, 16 mars 1995)

276. Le 17 mars 1995, à Hébron, des activistes du Kach dans une voiture circulant à vive allure ont lancé un pétard sur un groupe d'enfants et un véhicule immatriculé localement. Une patrouille de police arrivée sur les lieux se serait lancée à la poursuite de la voiture des activistes. (Ha'aretz, 19 mars 1995)

277. Le 19 mars 1995, à la suite d'un attentat "terroriste" perpétré dans la bande de Gaza, des dizaines de colons de Kiryat Arba et d'Hébron ont tenté d'arrêter, à la jonction de Zhuhit, les voitures palestiniennes se dirigeant vers Hébron. Selon des sources palestiniennes, les colons auraient tiré et lancé des pierres, blessant assez grièvement un Palestinien de 14 ans; ils avaient brisé des vitrines de magasins et des vitres de voitures près de la jonction et à Halhoul; ils auraient donné des coups de pied aux Arabes qu'ils croisaient et renversé des étals. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 mars 1995)

278. Le 20 mars 1995, à Hébron, des colons locaux ont brisé les fenêtres d'habitations appartenant à des Palestiniens et incendié un véhicule. (Ha'aretz, 21 mars 1995)

279. Le 20 mars 1995, on a appris que la police du district de Samarie avait ouvert une enquête à la suite d'une plainte déposée par un médecin palestinien de Dir Astia, village situé dans le nord-ouest de la Cisjordanie : le 13 mars, alors qu'il se rendait en voiture à sa clinique, dans le village voisin de Bidia, un pétard lancé à partir d'un véhicule immatriculé en Israël avait brisé les vitres latérales avant de l'atteindre en plein visage, provoquant des brûlures et une grave lésion à un oeil. Le docteur Mansour a été transporté d'urgence à l'hôpital Beilinson où il est resté six jours; les médecins craindraient qu'il perde la vue de l'oeil blessé. Selon le docteur Mansour, de nombreux conducteurs arabes du secteur s'étaient plaints ces derniers temps du lancement d'engins explosifs à partir de véhicules roulant à vive allure. (Ha'aretz, 20 mars 1995)

280. Le 20 mars 1995, après l'attaque de l'autobus de la société Egged, des colons israéliens ont lancé une série d'attaques contre des résidents palestiniens d'Hébron, pendant les premiers jours du couvre-feu. Ils ont, notamment, lancé des pierres sur des fenêtres, renversé des carrioles de légumes et saccagé des voitures. Un adolescent palestinien a été grièvement blessé par balle par des colons. Trois autres Palestiniens, dont un enfant, auraient également été blessés. (Al-Tali'ah, 23 mars 1995; The Jerusalem Times, 24 mars 1995)

281. Le 23 mars 1995, des colons israéliens ont ouvert le feu sur des ambulances palestiniennes à Hébron, dans le but de les empêcher de circuler dans la ville. Ils s'en sont également pris à plusieurs voitures et maisons appartenant à des résidents arabes de la ville. Au cours d'un incident séparé, des colons de la colonie de Yatsar ont attaqué l'école secondaire de Burin, près de Naplouse, brisant les vitres et saccageant les locaux. (Al-Tali'ah, 23 mars 1995)

282. Le 30 mars 1995, à Hébron, des pierres lancées par des colons ont causé des blessures d'une gravité moyenne à une Palestinienne de 30 ans. (Ha'aretz, 31 mars 1995)

#### D. Traitement des détenus

##### 1. Mesures de libération de détenus

283. Le 8 janvier 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a constitué une commission ministérielle chargée d'établir les critères pour la libération d'une nouvelle série de prisonniers palestiniens. Cette commission a été informée qu'Israël détenait 5 500 Palestiniens, dont 2 600 avaient été emprisonnés après la signature de l'Accord d'Oslo et moins de 1 000 étaient accusés de meurtre. La commission aurait décidé de ne pas libérer les membres du Djihad islamique ou du mouvement Hamas condamnés pour des délits commis après la signature de l'Accord d'Oslo. (Ha'aretz, 9 janvier 1995)

284. Le 22 janvier 1995, le Ministre de la justice David Liba'i a constitué un comité chargé de sélectionner les prisonniers palestiniens condamnés par les tribunaux israéliens, civils ou militaires, qui seraient libérés dans le cadre du processus de paix. Il appartiendrait à la commission ministérielle d'établir les critères de libération, mais le comité pourrait imposer des conditions et, en cas de violation, tout tribunal d'instance pourrait ordonner le retour en

prison du prisonnier concerné pour qu'il purge le reste de sa peine. De plus, le comité pourrait assigner les prisonniers libérés à séjourner dans la bande de Gaza ou à Jéricho. Il y aurait à l'heure actuelle en Israël 6 000 personnes détenues pour des raisons de sécurité. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 janvier 1995)

285. Le 22 janvier 1995, il a été annoncé que le Président de l'État d'Israël amnistierait dès la fin du mois 10 Palestiniennes incarcérées dans les prisons israéliennes dont certaines auraient entre 14 et 18 ans. (Ha'aretz, 22 janvier 1995)

286. Le 22 janvier 1995, le Conseil des ministres réuni en session d'urgence a décidé de reporter sine die la libération de tous les prisonniers palestiniens. Cette décision a été prise à la suite d'un attentat suicide à la bombe à la jonction de Beit Lid le jour même. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 janvier 1995)

287. Le 27 janvier 1995, on a appris qu'après l'attentat suicide de Beit Lid du 22 janvier 1995, Israël avait annulé la libération prévue de prisonniers palestiniens. Le Gouvernement israélien a également autorisé les services du renseignement à employer des méthodes plus dures lors des interrogatoires de détenus palestiniens. (The Jerusalem Times, 27 janvier 1995)

288. Le 22 mars 1995, on a appris que le Premier Ministre Yitzhak Rabin avait décidé de reporter à une date indéterminée les réunions de la commission ministérielle chargée d'examiner les modalités de libération des détenus palestiniens, un camion piégé immatriculé à Gaza ayant été découvert le 20 mars en Israël. (Ha'aretz, 22 mars 1995)

## 2. Autres informations relatives aux détenus

289. Le 7 janvier 1995, une mutinerie a éclaté dans la prison Fara où 550 personnes détenues pour des raisons de sécurité sont regroupées dans un bâtiment et sous des tentes. Un garde ayant été blessé, ses collègues ont tiré sur deux prisonniers qu'ils ont assez grièvement blessé; un troisième prisonnier a été frappé avec une barre de fer par des codétenus; les prisonniers ont aussi déchiré et incendié des tentes. Les prisonniers demandaient l'amélioration des conditions de détention : une meilleure alimentation; un comportement plus humain du personnel chargé des interrogatoires et des gardes et le droit de se faire envoyer des vêtements chauds par leurs familles. Ils ont menacé d'incendier leurs tentes si leurs revendications n'étaient pas satisfaites. (Jerusalem Post, 9 janvier 1995; Ha'aretz, 11 janvier 1995)

290. Le 10 janvier 1995, des Palestiniens détenus dans la prison d'Ashkelon ont signalé que des prisonniers avaient entamé une grève de la faim de deux jours pour protester contre leurs conditions de détention. Ils se plaignaient du traitement rigoureux imposé par les autorités pénitentiaires et des coups et humiliations infligés par les soldats qui les escortaient jusqu'aux tribunaux militaires de Lod et d'Erez. (Ha'aretz, 11 janvier 1995)

291. Le 10 janvier 1995, le parlementaire Ran Cohen a révélé sur les antennes de la radio israélienne que le SGS avait interrogé 26 000 personnes entre la

publication du rapport Landau sur ce service, en 1987, et la fin de 1994.  
(Jerusalem Post, 11 janvier 1995)

292. Le 10 janvier 1995, les détenus palestiniens de la prison de Fara ont cessé leur grève de la faim, un responsable du Commandement central israélien ayant promis une amélioration des conditions de détention. Cette grève de la faim avait commencé le 4 janvier. Selon les autorités israéliennes, plus de 600 Palestiniens du nord de la Cisjordanie étaient détenus à Fara. La plupart d'entre eux étaient accusés d'avoir participé activement à l'Intifada. (The Jerusalem Times, 13 janvier 1995)

293. Le 11 janvier 1995, on a appris que le Club des prisonniers palestiniens, organisation publique ayant neuf antennes en Cisjordanie et la bande de Gaza, avait constaté que, depuis quelque temps, la tension montait rapidement dans les prisons israéliennes où se trouvaient des personnes condamnées pour des raisons de sécurité. Cette poussée de tension aurait pour cause la déception des prisonniers, qui avaient espéré être rapidement libérés. Le Directeur a révélé que les comités de prisonniers envisageaient la possibilité de proclamer une grève générale de la faim qui serait observée par toutes les personnes détenues pour des raisons de sécurité. Selon des statistiques publiées par le Club, 6 087 Palestiniens étaient détenus dans 25 établissements pénitentiaires en Israël et en Cisjordanie, 2 500 d'entre eux étant membres d'organisations palestiniennes favorables au processus de paix. (Ha'aretz, 11 janvier 1995)

294. Le 15 janvier 1995, on a appris que des familles des Druzes originaires des hauteurs du Golan qui étaient détenus pour des raisons de sécurité avaient demandé au Premier Ministre Yitzhak Rabin d'intervenir auprès des autorités pénitentiaires pour qu'elles mettent un terme aux châtiments infligés à leurs proches et améliorent leurs conditions de détention. L'Association des amis des prisonniers, basée à Nazareth, signalait que les autorités de la prison de Shata auraient pris des mesures punitives contre les personnes originaires des hauteurs du Golan détenues pour des raisons de sécurité, qui auraient commencé une grève générale au début du mois pour protester contre leurs conditions de détention. Elle dénonçait, entre autres, des transferts dans les prisons d'Ashkelon et de Nafha. Selon les familles des prisonniers, l'éloignement de ces prisons était préjudiciable autant aux prisonniers qu'à leurs familles, auxquelles il était très difficile de se rendre dans le sud d'Israël.  
(Ha'aretz, 15 janvier 1995)

295. Le 16 janvier 1995, quelque 300 Palestiniens ont organisé une marche de protestation devant le siège de la Croix-Rouge à Gaza pour réclamer la libération du docteur Abed el Aziz Rantisi, détenu depuis décembre 1993 sous l'inculpation d'appartenance au mouvement Hamas et de collaboration à ses activités. Son procès devant le tribunal militaire de Gaza progresserait lentement, essentiellement parce que le parquet ne faisait pas comparaître les témoins à charge. Le parquet a expliqué que les procédures de comparution de témoins originaires des régions autonomes n'avaient pas encore été établies par la Sous-Commission juridique israélo-palestinienne. (Ha'aretz, 17 janvier 1995)

296. Le 27 janvier 1995, on apprenait que le commandant des FDI en Cisjordanie et dans la bande de Gaza avait annulé une règle selon laquelle les détenus des territoires pouvaient introduire un recours après seulement trois mois de

détention. Cette règle aurait été en vigueur depuis plus de deux ans.  
(Ha'aretz, 27 janvier 1995)

297. Le 31 janvier 1995, on apprenait qu'un officier des FDI avait été suspendu par une commission d'enquête créée lorsque des soldats avaient tiré au hasard lors d'une mutinerie dans la prison de haute sécurité de Fara, au début du mois. L'incident s'était produit lorsque des réservistes chargés de garder des prisonniers palestiniens condamnés pour des crimes violents avaient confisqué un poste de radio découvert dans l'une des tentes. (Jerusalem Post, 31 janvier 1995)

298. Le 31 janvier 1995, on a appris qu'Imran Mahmoud, âgé de 16 ans, de Kalkiliya, était décédé en détention à la prison de Fara. L'administration civile israélienne a annoncé qu'il s'agissait d'un suicide. La famille de Mahmoud a déclaré qu'il était peu probable que l'intéressé ait choisi de se donner la mort. L'organisation israélienne de défense des droits de l'homme B'Tselem a demandé aux autorités de ne pratiquer une autopsie sur le corps de Mahmoud qu'en présence d'un médecin palestinien. (The Jerusalem Times, 3 février 1995)

299. Le 2 février 1995, 10 activistes arrêtés dans le cadre de la dernière série de mesures énergiques prises contre le mouvement Hamas et le Djihad islamique ont fait l'objet d'un arrêté d'internement administratif de six mois dans le camp de détention de Ketziot. (Ha'aretz, 3 février 1995)

300. Le 9 février 1995, on apprenait que, selon le porte-parole du mouvement Hamas, Ibrahim Rusha, 4 000 activistes du mouvement Hamas étaient détenus dans les prisons israéliennes. Dans une interview accordée au journal Al Hi'at, publiée le 8 février, M. Rusha révélait que le mouvement Hamas se trouvait dans une situation critique, en grande partie à cause de l'arrestation massive de ses militants par Israël; 1 500 avaient été arrêtés après l'attentat suicide à la bombe d'octobre 1994 à Tel-Aviv. Selon lui, le Premier Ministre Yitzhak Rabin voulait porter un coup fatal au mouvement pour assurer son avenir politique. (Ha'aretz, 9 février 1995)

301. Le 10 février 1995, le porte-parole du Hamas, Ibrahim Ghosheh, a indiqué que 4 000 activistes du mouvement étaient détenus dans les prisons israéliennes. (The Jerusalem Times, 10 février 1995)

302. Le 25 février 1995, un membre du Conseil des étudiants de l'Université Al-Najah, à Naplouse, a signalé que plus de 300 étudiants de l'Université demeuraient incarcérés dans les prisons israéliennes. Certains étaient interrogés, d'autres avaient été condamnés à l'internement administratif. (The Jerusalem Times, 1er mars 1995)

303. Le 1er mars 1995, on apprenait que les autorités pénitentiaires avaient annoncé que les prisonniers bénéficieraient d'une permission spéciale de 96 heures à l'occasion d'une des grandes fêtes religieuses de leurs confessions respectives. (Jerusalem Post, 1er mars 1995)

E. Mesures d'annexion et implantation de colonies

304. Le 1er janvier 1995, les travaux ont repris sur le chantier situé au nord d'Efrat, les habitants de la localité voisine d'El Khader ayant décidé de renoncer à la pétition qu'ils avaient déposée devant la Haute Cour de justice. Selon M. Ahmed Tibi, conseiller du Président de l'OLP Yasser Arafat, les intéressés avaient décidé d'abandonner les poursuites parce que "l'expérience montrait que la Haute Cour de justice n'était d'aucun secours en cas d'expropriation foncière, de démolition d'habitations ou d'implantation de colonies". (Jerusalem Post, 2 janvier 1995; Ha'aretz, 3 janvier 1995)

305. Le 1er janvier 1995, des villageois de Deir Khadis ont organisé une marche pour protester contre l'expansion des colonies de Kiryat Sefer et de Nili, à l'ouest de Ramallah, près de la Ligne verte. Selon eux, les autorités militaires les avaient informés que 5 000 dounams de terres destinés à l'expansion des deux colonies seraient confisqués. Les manifestants ont été dispersés sur ordre des forces de sécurité; aucun affrontement violent n'a été signalé. Des habitants du village voisin de Beit Likya se sont eux aussi plaints de nombreuses expropriations pour cause d'extension des colonies voisines. Par ailleurs, des bulldozers continueraient des travaux de terrassement près du village d'Hussan, en préparation de la construction d'une route. Selon des villageois d'Al Lavad, les autorités militaires avaient décidé de confisquer 250 dounams de leurs terres pour l'agrandissement de la colonie d'Avnei Kefetz. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 janvier 1995)

306. Le 2 janvier 1995, le Procureur général, Michael Ben Yair, affirmait dans un mémoire juridique de 17 pages présenté au Conseil des ministres que le Gouvernement pouvait légalement interrompre les travaux de construction à Givat Tamar. Il avait d'emblée réaffirmé que la décision de déclarer les terres en question domaine public était légale. Les habitants d'El Khader avaient saisi un comité d'appel mais ne s'étaient pas pourvus en cassation auprès de la Haute Cour de justice lorsque le comité avait fait droit à la décision de l'État. Une autre décision, datant de 1990, de déclarer domaine public d'autres terres n'avait pas non plus fait l'objet d'un recours. Selon le Procureur général, les plans de construction étaient légaux même s'ils n'avaient jamais été approuvés par la Commission gouvernementale des dérogations et d'attribution des terres. Cela valait aussi pour le processus. Abstraction faite de quelques lacunes de forme, celle-ci avait manifestement été faite avec l'assentiment de toutes les parties concernées. (Ha'aretz, 3 janvier 1995; Jerusalem Post, 2 et 3 janvier 1995)

307. Le 2 janvier 1995, le Conseil des ministres a voté pour arrêter les travaux de construction à Givat Hatamar mais pour autoriser ceux de Givat Hazayit, plus près du centre d'Efrat. L'Autorité palestinienne et les habitants d'El Khader auraient rejeté cette solution de compromis. Le Ministre de l'administration locale de l'Autorité palestinienne, chargé du règlement du différend d'El Khader, a déclaré "M. Rabin ne peut pas résoudre les problèmes en se contentant de déplacer ses bulldozers d'un côté de la montagne à l'autre". (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 janvier 1995)

308. Le 2 janvier 1995, dans un champ appartenant à la colonie Morag, à Gush Katif, des habitants de Gaza sont venus avec des tracteurs pour labourer un

champ dont ils se disaient propriétaires. Une rixe a éclaté entre les colons de Morag et quelque 250 Palestiniens arrivés sur les lieux. D'un commun accord, les FDI, les gardes frontière et les policiers palestiniens envoyés sur place ont ordonné aux colons de Morag de ne plus cultiver ce champ en attendant les conclusions du comité de liaison israélo-palestinien. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 janvier 1995)

309. Le 3 janvier 1995, des dizaines de Palestiniens se sont rassemblés sur un terrain près de la colonie Morag, à Gush Katif, dont ils se disaient propriétaires. Les FDI les ont prestement évacués. Un comité de liaison palestino-israélien, réuni dans l'après-midi pour examiner la question, a décidé d'accorder 24 heures aux Palestiniens pour apporter la preuve que le terrain leur appartenait. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 janvier 1995)

310. Le 3 janvier 1995, un comité interministériel créé par le Premier Ministre Yitzhak Rabin a approuvé la construction de 268 logements à Givat Hazayit, la colline voisine d'Efrat. Les travaux de construction devraient durer 18 mois. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 janvier 1995)

311. Le 3 janvier 1995, des dizaines de Palestiniens vivant près de la colonie d'Ariel, au sud de Naplouse, ont manifesté sur le chantier de construction d'une route de sécurité et d'une clôture autour de la colonie. Les manifestants affirmaient que 500 dounams de leurs terres leur étaient confisqués. Ahmed Tibi, conseiller du Président de l'OLP, Faisal Hussein, Hashem Mahameed, membre de la Knesset (Hadash) et Yasser Abed Rabbo, Ministre de l'information de l'Autorité palestinienne se sont joints aux manifestants. Les FDI ont déclaré le secteur zone militaire interdite et ordonné aux manifestants de se disperser. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 janvier 1995)

312. Le 3 janvier 1995, des centaines d'oliviers et un grand nombre de pieds de vigne appartenant aux habitants des villages de Husan et El Khader ont été abattus ou arrachés par des bulldozers israéliens travaillant sur le chantier de la route No 60, qui reliera le sud de la Cisjordanie à la colonie de Gilo, près de Jérusalem. (Al-Tali'ah, 5 janvier 1995)

313. Le 4 janvier 1995, une centaine de Palestiniens se sont rassemblés à l'hôtel de ville d'Al Bireh pour protester contre l'expropriation de quelque 5 000 dounams de leurs terres destinés à la construction de la rocade de Ramallah. Les manifestants affirmaient aussi que les limitations de construction aux abords de la route prévue (7,5 km de long et 25 m de large) auraient des conséquences dans un rayon supérieur à la largeur de la chaussée proprement dite. Des Palestiniens des villages voisins de Deir Dibwan, d'Ein Yabrud et de Bidin, qui se plaignaient également de la confiscation de terres, étaient aussi présents. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 janvier 1995)

314. Le 4 janvier 1995, des bulldozers sont entrés en action à Givat Hazayit. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 janvier 1995)

315. Le 4 janvier 1995, des habitants de villages arabes situés aux alentours de la colonie d'Oranit, située sur la Ligne verte au sud de Kalkiliya, ont signalé que, le 3 janvier, des bulldozers avaient commencé des travaux de terrassement,

apparemment en vue de la construction d'une route de sécurité, sur un terrain qui selon eux appartenait à des Palestiniens. (Ha'aretz, 5 janvier 1995)

316. Le 5 janvier 1995, quelque 200 habitants du village de Djinia, au nord-ouest de Ramallah, ont manifesté contre la mise en culture par la colonie Talmon des terres dont ils se disaient propriétaires. Les villageois brandissaient des banderoles dénonçant les expropriations à des fins d'extension et scandaient des slogans hostiles aux colons. (Ha'aretz, 6 janvier 1995)

317. Le 5 janvier 1995, le comité de liaison israélo-palestinien a autorisé la remise en culture des terres arables voisines près de la colonie Morag dont les habitants de Khan Younis revendiquaient la propriété, les titres de propriété présentés par les Palestiniens s'étant révélés faux. Toutefois, à la demande du commandant de la région méridionale, soucieux de réduire les tensions, la reprise des travaux a été repoussée d'une semaine. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 janvier 1995)

318. Le 6 janvier 1995, on a appris que le Centre géographique palestinien, sis à Jérusalem, avait établi des données selon lesquelles, par le biais d'expropriations de facto, Israël se serait approprié 20 000 dounams de terres en Judée et en Samarie depuis la signature des Accords d'Oslo. Khalil Toufakji, un chercheur du Centre, a accusé l'Administration civile d'avoir donné à certains terrains le statut de parc national ou de zone minière pour qu'ils restent sous le contrôle d'Israël. Une représentante de l'Administration civile a confirmé les chiffres donnés par le Centre, mais a vigoureusement nié qu'Israël ait procédé à des rezonages pour s'assurer le contrôle de certains secteurs. (Jerusalem Post, 6 janvier 1995)

319. Le 6 janvier 1995, on a appris que le Ministère du logement et de la construction avait l'intention de lancer un programme de construction de 10 000 logements à Jérusalem-Est et dans les colonies voisines. (Jerusalem Post, 6 janvier 1995)

320. Le 6 janvier 1995, des centaines de villageois d'Al Lavad et des villages voisins ont manifesté à Dir Aban pour protester contre la décision de confisquer des terrains au profit de la colonie d'Avne Hefetz, dans le secteur de Tulkarem; ils ont planté des centaines d'oliviers sur ces terrains. Les FDI ont dispersé les manifestants à l'aide de gaz lacrymogènes et ont déclaré le secteur zone militaire interdite. Plus tard, des soldats et des colons résidant dans le secteur ont déraciné les plants d'oliviers. (Ha'aretz, 8 janvier 1995)

321. Le 6 janvier 1995, on a appris que l'Administration civile avait promulgué une ordonnance interdisant le défrichage d'un terrain de 1 700 dounams près de la colonie Talmon, dans le secteur de Ramallah. Ce terrain ayant été déclaré domaine public en 1989, les habitants de Djinia avaient introduit plusieurs recours qui étaient encore en instance. Ils avaient entamé une nouvelle procédure lorsque des colons de Talmon avaient commencé le défrichage et l'abattage d'arbres sur le terrain en litige. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 janvier 1995)

322. Le 8 janvier 1995, le commandant des FDI dans la bande de Gaza, le général Doron Almog, a promulgué une ordonnance interdisant aux colons de Morag de

continuer à construire sur des terres arables faisant l'objet d'un litige, ou de les cultiver. (Ha'aretz, 9 janvier 1995)

323. Le 7 janvier 1995, une centaine d'habitants du village de Safa, à l'ouest de Ramallah, ont manifesté pour protester contre la confiscation de leurs terres. (Ha'aretz, 8 janvier 1995)

324. Le 8 janvier 1995, les habitants de villages palestiniens situés aux alentours de la colonie Talmon ont de nouveau manifesté sur des terres revendiquées par les habitants de Djinia pour protester contre leur confiscation en vue de l'expansion de la colonie. (Ha'aretz, 9 janvier 1995)

325. Le 8 janvier 1995, on a appris que le Bureau d'études et de consultations juridiques de l'Office des sols et des eaux avait accusé Israël d'avoir confisqué, en Cisjordanie, 8 300 dounams de terrains appartenant à des Palestiniens, rien que pendant les deux semaines précédentes. (Ha'aretz, 9 janvier 1995)

326. Le 9 janvier 1995, les forces de sécurité ont empêché une marche de protestation à proximité du village d'El Khader. De plus, des habitants de Yatta, village proche de la colonie d'Atniel, auraient empêché des bulldozers d'excaver, en vue de la construction d'une nouvelle route de sécurité, un terrain dont ils revendiquaient la propriété. Les travaux ont été interrompus après l'intervention de l'Administration civile, qui s'est engagée à examiner le bien-fondé des revendications de propriété des villageois. (Ha'aretz, 10 janvier 1995)

327. Le 10 janvier 1995, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a déclaré que le Gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision de construire un quartier juif à Har Homa, situé au-delà de la Ligne verte, à la limite sud de la municipalité de Jérusalem. M. Rabin a précisé qu'"il était impossible de procéder à de nouvelles constructions dans la capitale sans confisquer des terres". Au sujet de Har Homa, il a indiqué que 4 000 logements seraient construits dans un premier temps, affirmant que "70 % des terres avaient été confisquées à des Juifs et non à des Arabes". L'OLP a annoncé la suspension des pourparlers de paix si le quartier était construit. On apprenait par ailleurs que M. Rabin aurait autorisé le maire de Maaleh Adumim à délivrer des permis de construction pour 790 logements sur le site 06, au sud-est de la ville. Les travaux devraient commencer dans les prochains jours. (Ha'aretz, 11 janvier 1995)

328. Le 10 janvier 1995, le Conseil des colonies juives en Judée, Samarie et Gaza a entrepris des travaux de débroussaillage et de construction d'une clôture sur un site situé à 400 mètres au sud-ouest de la colonie d'Elkana. Ces travaux faisaient suite à la décision qu'avait prise le Conseil d'entreprendre de tels travaux sur des terrains appartenant à l'État qui figuraient dans les plans directeurs de dizaines de colonies. Des dizaines de Palestiniens (plusieurs centaines selon Ha'aretz) du village Zawiza étaient venus en observateurs; quelques-uns ont tenté d'atteindre le lieu-dit Givat Hatzofeh, mais ont été stoppés par des gardes frontalière et des soldats des FDI qui ont utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser la foule; trois Palestiniens ont été arrêtés. Des oliviers plantés quelques semaines auparavant par des Palestiniens auraient été déracinés. Lorsque l'Administration civile a promulgué une

ordonnance interdisant la poursuite des travaux, les colons avaient terminé. Le Conseil des colonies juives a manifesté son intention de "poursuivre les travaux de protection pour empêcher les Arabes de venir voler sur les terres des colonies". (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 janvier 1995)

329. Le 11 janvier 1995, des soldats des FDI ont empêché quelque 200 habitants de Kafr Diek, dans l'ouest de la Samarie, de marcher dans la direction de la colonie Ale Zahav pour protester contre les travaux de débroussaillage entrepris sur un terrain voisin de 90 dounams; ils ont été stoppés à l'endroit où les soldats s'étaient déployés. La plupart des manifestants s'étaient dispersés lorsque quelques autres ont commencé à jeter des pierres sur les soldats; les FDI ont riposté en lançant une grenade cataplexiante. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 janvier 1995)

330. Le 12 janvier 1995, l'Administration civile annonçait qu'elle allait remettre à la police des documents montrant que le conseil régional de Binyamin avait construit sans permis en Samarie une route longue de 2 kilomètres, au mépris d'une ordonnance lui enjoignant d'arrêter les travaux. La représentante du conseil a fait valoir que la route, financée par le conseil, était déjà construite lorsque l'ordonnance avait été prise. Elle a aussi fait valoir que, comme il s'agissait d'élargir un chemin existant, l'autorisation de l'Administration civile n'était pas nécessaire en vertu du droit ottoman. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 janvier 1995)

331. Le 13 janvier 1995, selon des sources israéliennes, le Conseil de la Grande Jérusalem devait présenter au Ministère de l'intérieur de nouveaux projets destinés à faire de toute l'agglomération de la Grande Jérusalem, y compris les colonies situées à l'extérieur de la Ligne verte, une seule zone métropolitaine. Cette nouvelles zone métropolitaine serait dirigée par un conseil municipal élu travaillant avec le maire de Jérusalem. (The Jerusalem Times, 13 janvier 1995)

332. Le 15 janvier 1995, journée consacrée à la plantation d'arbres, des centaines de Palestiniens de la Cisjordanie se sont rendus sur les terrains dont ils revendiquaient la propriété autour de leurs villages et ont planté des milliers d'oliviers. Cette journée a été observée à El Khader, près d'Efrat, à Al Bireh, près de Psagot, à Beit Haggai, au sud d'Hébron, à Iskaka, près d'Ariel, à Kfar Diek, près de Naplouse et à Al Lavad, près de Tulkarem. À Wadi Al Ein, près d'Al Bireh, des soldats ont ordonné aux villageois d'arrêter la plantation et ont confisqué des cartes d'identité. Aucune autre confrontation n'a été signalée. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 janvier 1995)

333. Le 16 janvier 1995, une cinquantaine d'habitants d'Azon et des villages voisins ont manifesté près de la colonie d'Oranit, située près de la Ligne verte, au sud de Kalkiliya, pour protester contre la construction d'une route de sécurité et la mise en place d'une clôture autour de la colonie sur des terrains dont ils revendiquaient la propriété. Des villageois qui tentaient d'arracher la clôture en ont été empêchés par des colons; l'un d'eux aurait tiré en l'air; les FDI ont dispersé les manifestants palestiniens à l'aide de grenades cataplexiantes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 janvier 1995)

334. Le 17 janvier 1995, des milliers de Palestiniens ont participé à des manifestations organisées par le Comité palestinien contre l'implantation de

colonies pour protester contre la confiscation de terrains en Cisjordanie; quelque 3 000 personnes (500 selon Jerusalem Post) ont organisé une marche entre Al Bireh et la colonie Psagot pour protester contre la confiscation de terrains destinés à la construction d'une rocade; les soldats ont déclaré cette marche illégale et ont rapidement refoulé les manifestants, en les bousculant et en les frappant, mais aussi en lançant des grenades cataplexiantes. M. Azmi Shuaibi, Ministre de la jeunesse et des sports de l'Autorité palestinienne, et M. Ahmed Tibi, conseiller de Yasser Arafat, qui participaient à la marche, ont été brièvement détenus. Trois jeunes gens (deux selon Ha'aretz) ont été arrêtés; un soldat a été atteint à la tête par une pierre lancée au moment où la troupe dispersait les manifestants. À Hébron, des manifestants ont marché dans le calme vers Beit Haggai pour protester contre la construction d'une route devant desservir Kiryat Arba. Une troisième manifestation a été organisée à Kafr Diek, à l'ouest d'Ariel; dans les deux cas, les manifestants ont été dispersés sans incident. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 janvier 1995)

335. Le 17 janvier 1995, on a appris que, selon un rapport du Ministère de la construction et du logement sur les travaux de construction dans les territoires, 140 millions de NSI avaient été consacrés en 1994 aux activités de construction en Cisjordanie et un budget de 95 millions avait été établi pour 1995, prévoyant un investissement de 60 millions de NSI pour la construction de 3 200 logements à Maaleh Adumim, à Givat Zeev et à Beitar, ce qui aurait pour effet de grossir de 12 000 personnes la population juive en Cisjordanie; un budget d'un million de NSI était prévu pour la construction de 50 logements dans la vallée du Jourdain. Au total, 30 000 logements devaient être construits au-delà de la Ligne verte. Le Ministère a précisé que ces travaux étaient entrepris dans le cadre de contrats passés avec des acheteurs sous le Gouvernement du Likoud et que le Gouvernement n'accorderait aucune assistance dans la vente des 3 000 appartements vides dans les territoires. (Ha'aretz, 17 janvier 1995; Jerusalem Post, 18 janvier 1995)

336. Le 17 janvier 1995, on a appris que, selon une étude effectuée sous l'égide du parlementaire Dedi Zucker (Meretz), des centaines de logements étaient en construction dans la plupart des colonies implantées dans les territoires. Il ressortait de cette étude, portant sur 49 colonies de la Cisjordanie, que la plupart des chantiers de construction étaient financés par des sources privées, sans participation de l'État, mais que les autorités locales et gouvernementales avaient donné leur accord. D'après les résultats de cette étude, qui n'incluait pas Maaleh Adumim, Beitar Kiryat Arba, les colonies de la vallée du Jourdain ou celles implantées dans le nord de la Samarie, 325 logements étaient actuellement en construction en Cisjordanie. Le parlementaire Dedi Zucker a souligné que le recours à des capitaux privés était un moyen pour le Gouvernement de circonvenir l'engagement qu'il avait pris, en 1992, de geler les travaux de construction dans les colonies. (Ha'aretz, 17 janvier 1995)

337. Le 18 janvier 1995, Haim Aviv, chef du conseil local de Maaleh Efraim, a déclaré que 46 nouveaux appartements avaient été récemment achevés dans la colonie. Dans l'intervalle, Yossi Kapah, chef du conseil local de Kedumim, a déclaré que des travaux d'infrastructure avaient été récemment achevés en vue de la construction de 220 nouveaux appartements, dont environ 180 étaient déjà vendus. Par ailleurs, M. Kapah a indiqué que le Comité gouvernemental des dérogations avait approuvé la construction d'un nouveau quartier de

280 logements dans la colonie, dont les responsables s'employaient à réunir des capitaux pour pouvoir commencer les travaux de déblayage et d'infrastructure. (Ha'aretz, 18 janvier 1995; Jerusalem Post, 19 janvier 1995)

338. Le 20 janvier 1995, selon un document établi par Saeb Erekat, Ministre des gouvernements locaux de l'Autorité nationale palestinienne, 1 200 hectares de terres appartenant à des Palestiniens avaient été confisqués par les autorités israéliennes de septembre 1993 à octobre 1994 (non compris les terrains confisqués dans le secteur oriental de Jérusalem). En outre, 79 % de la superficie de Jérusalem étaient passés sous contrôle israélien. Selon le même document, 6 % de la superficie du secteur oriental de Jérusalem avaient été récemment confisqués pour servir à la construction de routes, et 40 % avaient été classés "zones vertes", interdites à la construction. (The Jerusalem Times, 20 janvier 1995)

339. Le 22 janvier 1995, il a été signalé que 2 000 logements étaient en construction à Maaleh Adumim, dont 800 avaient déjà été mis en vente. (Ha'aretz, 22 janvier 1995)

340. Le 23 janvier 1995, le Centre palestinien de recherche sur la terre et l'eau a signalé que des colons de la colonie d'Adam avaient commencé des travaux sur 3 000 dounams de terres cultivées appartenant au village de Jaba', dans le secteur de Ramallah. (Al-Tali'ah, 26 janvier 1995)

341. Le 25 janvier 1995, le Comité ministériel des colonies, créé le 22 janvier, a approuvé la construction, en 1995, de 1 080 logements à Maaleh Adumim. Le Gouvernement a toutefois indiqué qu'il n'était pas prévu de les mettre tous en vente en 1995 : 500 seraient vendus dans l'année et le reste en 1996. Le Comité a par ailleurs approuvé les plans de construction de 900 autres logements à Betar et de 800 à Givat Zeev. Il a aussi entériné la poursuite des travaux de construction de 1 026 logements à Betar, commencés il y a quatre mois, de 707 logements récemment mis en chantier à Maaleh Adumim et l'achèvement de quelque 340 logements à Givat Zeev. Le Comité a par ailleurs approuvé les plans de construction de 50 logements dans la vallée du Jourdain dus à l'initiative du Gouvernement. Radio Israël a annoncé que le Ministre des affaires étrangères Shimon Peres avait déclaré que le Comité avait aussi approuvé la poursuite des travaux de construction de 7 000 logements déjà bien avancés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 janvier 1995)

342. Le 27 janvier 1995, on a appris que des bulldozers du conseil régional de Mate Binyamin avaient commencé des travaux de terrassement sur une colline proche de la colonie de Kohav Ya'akov, derrière le camp de réfugiés de Kalandia. Les travaux, qui semblaient avoir commencé 10 jours auparavant, auraient été entrepris dans le cadre d'une campagne que le Comité d'action du Conseil des colonies juives de Judée, de Samarie et de Gaza avait décidé de lancer en secret au cours d'une réunion tenue le 2 janvier. La devise de cette campagne serait "Un peuple ne saurait brader sa terre". (Ha'aretz, 27 janvier 1995)

343. Le 29 janvier 1995, le chef du conseil régional du Jourdain a déclaré que la population des colonies de la vallée avait augmenté d'environ 9 % en 1994 et qu'on pouvait espérer une croissance du même ordre en 1995. (Jerusalem Post, 30 janvier 1995)

344. Le 1er février 1995, la Sous-Commission de planification et de construction du district de Jérusalem a approuvé la première étape du plan de construction d'un nouveau quartier à Har Homa. Selon ce plan, 6 500 logements seraient construits dans un premier temps sur une superficie de 1 850 dounams (l'ensemble du terrain à construire représentant 6 000 dounams) entre Tsur Bahar et Beit Sahur, à l'extrême pointe sud des limites municipales de Jérusalem. La construction de 2 500 logements était prévue dans un deuxième temps. Ce nouveau quartier devait boucler la ceinture de quartiers juifs autour de Jérusalem. Selon des sources municipales, les travaux d'infrastructure devraient commencer dans un mois. (Ha'aretz, 2 février 1995)

345. Le 1er février 1995, le Comité de défense de la terre de la Cisjordanie a signalé de nouvelles implantations de colonies dans les villages de Turmus Aya, Jeynsafut et Samou'. Plus de 1 300 arbres ont été déracinés et de grandes étendues clôturées. (Al-Tali'ah, 2 février 1995)

346. Le 3 février 1995, on a appris que, malgré les mises en garde du Premier Ministre Yitzhak Rabin contre la poursuite de la construction de colonies, la Cisjordanie avait connu, au cours de la semaine précédente, une recrudescence des confiscations de terres et des activités d'implantation, notamment la construction à Naplouse de deux nouvelles routes qui devaient desservir les colonies de Kadumim et Kfar Etzion, l'abattage par les FDI de 2 000 oliviers sur des terres appartenant au village de Beit Lid, dans la zone de Tulkarem, la création d'un nouveau quartier près de la colonie Kochav Ya'cov et la confiscation, pour cause d'"utilité publique", de terrains d'une superficie non précisée à Al Bireh. (The Jerusalem Times, 3 février 1995)

347. Le 8 février 1995, on a appris que quelque 2 100 logements étaient en construction à Shuafat Ridge, au nord de Jérusalem; plusieurs centaines devaient être terminées dans un délai de deux ou trois mois. (Jerusalem Post, 8 février 1995)

348. Le 9 février 1995, on a appris que le commandant israélien du district central avait fait savoir à 20 résidents d'Hébron qu'ils n'avaient plus le droit de pénétrer sur leurs propres terres, soit 750 dounams, confisquées pour la construction d'une rocade devant desservir les colonies juives des environs. (Al-Tali'ah, 9 février 1995)

349. Le 14 février 1995, on a appris que le Conseil des colonies juives en Judée, Samarie et Gaza avait récemment lancé une campagne de vente d'appartements à des Juifs résidant à l'étranger, qui pourraient les louer à des Israéliens désireux de s'implanter dans les territoires, mais qui n'avaient pas les fonds nécessaires à l'achat d'un appartement ou les moyens d'emprunter sur hypothèque. Le porte-parole du Conseil, Yehiel Leiter, a refusé de préciser l'emplacement des appartements, mentionnant seulement, entre autres, le secteur de la "Grande Jérusalem". (Jerusalem Post, 14 février 1995)

350. Le 16 février 1995, il a été signalé que le programme d'implantation de colonies à Jérusalem prévoyait la construction de 4 100 logements se répartissant comme suit : Jabat Zaev (800), Bitar (900), Maaleh Adumim (2 000) et Kiryat Sfar (400). Il était également prévu d'augmenter de 4 160 dounams la superficie de six colonies. (Al-Tali'ah, 16 février 1995)

351. Le 21 février 1995, des bulldozers israéliens ont entrepris de niveler une importante étendue de terres cultivée à Sur Baher, au sud de Jérusalem, en vue de la construction du périphérique Est qui doit contourner Jérusalem-Est. Les résidents ont déclaré que la nouvelle route entraînerait la perte de 200 hectares de terres à Sur Baher et la disparition de nombreux arbres. (The Jerusalem Times, 24 février 1995)

352. Le 22 février 1995, Doron Shorer, Directeur général du Ministère des transports, a déclaré que, dans les mois à venir, le Ministère donnerait son accord final à la construction très controversée d'une rocade autour du secteur oriental de Jérusalem. Il a précisé que la traversée de territoires administrés par un tronçon de cette rocade ne donnait même pas matière à discussion, l'unification de Jérusalem étant l'unique préoccupation du Ministère. Ce "périphérique nord" partirait du sud-est de Jérusalem, près de Sur Bahir, continuerait vers le nord-est, en passant par Azzariya et A-Tur, et rejoindrait l'autoroute Jérusalem-Maaleh Adumim. (Jerusalem Post, 23 février 1995)

353. Le 23 février 1995, des résidents palestiniens d'Al Bireh ont adressé au Premier Ministre israélien, en sa qualité de Ministre de la défense, une requête dans laquelle ils lui demandaient de rapporter l'arrêté T/26/94 des autorités militaires portant confiscation d'une très grande étendue de terres pour la construction d'une nouvelle route reliant deux colonies juives. (Al-Tali'ah, 23 février 1995)

354. Le 5 mars 1995, le Comité de défense des terres appartenant aux Palestiniens a décidé d'organiser prochainement plusieurs journées de protestation contre les mesures d'expropriation. Il a notamment proclamé une journée de solidarité avec les villages de Masalfit et d'A-Diek dont les habitants redouteraient l'expropriation au profit de l'expansion de colonies voisines. Le Comité a par ailleurs décidé de publier un périodique dans lequel seraient signalés les différends opposant Palestiniens et colons de la Cisjordanie. (Ha'aretz, 7 mars 1995)

355. Le 10 mars 1995, les autorités israéliennes auraient expulsé une cinquantaine de familles bédouines et leurs 3 000 moutons d'une parcelle de terre déclarée zone militaire interdite. D'autre part, des activités de colons ont été signalées dans différents villages palestiniens tels que Salfit, où des superficies importantes ont été passées au bulldozer, et Saniria, près de Kalkiliya, où une parcelle de terrain a été entourée de barbelés. À 15 kilomètres à l'est de Kalkiliya, les autorités israéliennes ont confisqué 40 hectares de terres au village de Deir Istiya, afin de les rattacher à la colonie d'Emmanuel. (The Jerusalem Times, 10 mars 1995)

356. Le 16 mars 1995, on apprenait que le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, avait annoncé l'adoption imminente du projet controversé de construction d'un boulevard périphérique dans le secteur oriental de Jérusalem. De l'avis des autorités, cette rocade contribuerait à la réalisation de l'objectif déclaré de séparation entre Israéliens et Palestiniens; elle devait éviter à des milliers de Palestiniens de transiter quotidiennement par le centre-ville pour se rendre dans des localités situées au nord ou au sud de Jérusalem. (Jerusalem Post, 16 mars 1995)

357. Le 16 mars 1995, on a signalé une récente aggravation des tensions entre Palestiniens et colons dans plusieurs localités de la Cisjordanie à la suite de l'arrachage d'arbres plantés par des villageois et des travaux incessants de construction de clôtures et de routes autour des colonies. Au cours des deux semaines écoulées, les Palestiniens de la Cisjordanie se plaignaient de la multiplication des arbres et plants, notamment des oliviers, arrachés sur des terres voisines de colonies : soit les colons arrachaient des arbres pour construire des clôtures autour des colonies, soit les colons ou les employés de l'Administration civile arrachaient de jeunes oliviers plantés par les Palestiniens sur des terres longeant des colonies pour faire valoir leurs titres de propriété. De nombreux incidents de ce genre avaient été signalés à divers endroits au cours des derniers jours :

a) Le 14 mars 1995, trois Palestiniens de Jabal Jalas, village situé près de la colonie de Kiryat Arba, ont tenté d'empêcher des bulldozers de poursuivre des travaux de soutènement autour de la colonie. Selon les villageois, un colon avait frappé une femme avec la crosse de son pistolet, la blessant légèrement à la tête;

b) Le 14 mars 1995, un tracteur de l'armée a arraché des dizaines d'arbres fruitiers dans le village de Dir Astia, dans le secteur de Naplouse, près de la route menant à la colonie Yakir;

c) Récemment, des dizaines d'arbres ont été arrachés sur des terres confisquées à des villages situés près de Ramallah où les travaux de construction de la rocade auraient commencé;

d) Le 14 mars 1995, des villageois de Turmus Aiya, près de la colonie Shila, ont porté plainte à la police après l'arrachage de dizaines d'oliviers leur appartenant;

e) Au début de la semaine, des dizaines d'arbres ont été arrachés sur des terres appartenant au village de Burin, près de Naplouse; les habitants soupçonnaient les résidents de la colonie Bracha.

Dans ce contexte, Younas Sabich, chercheur à l'Université Al-Najah, a communiqué les résultats de ses travaux : quelque 5 250 oliviers auraient été arrachés par des Israéliens en Cisjordanie entre décembre 1994 et janvier 1995 et entre le début de l'Intifada, en décembre 1987, et décembre 1994, 170 000 arbres fruitiers appartenant à des Palestiniens auraient été arrachés en Cisjordanie, soit un préjudice évalué à 10 millions de dollars. (Ha'aretz, 16 mars 1995)

358. Le 17 mars 1995, le chef du Département de géographie de la Société d'études arabes, dont le siège est à Jérusalem, a signalé que les Israéliens construisaient de nombreuses routes contournant les principaux foyers de population palestinienne. Des terrains étaient nivelés en vue de construire une rocade autour de Djénine. Dans ce cas précis, 50 hectares de terres agricoles et boisées appartenant aux habitants du village d'Anin étaient concernés. Dans la région de Ramallah, une nouvelle route contournant la colonie de Givat Zeev était en construction. Des dizaines d'hectares de terres appartenant aux villages de Jib, Beitunia et Beit Ijza étaient menacés. (The Jerusalem Times, 17 mars 1995)

359. Le 21 mars 1995, on apprenait que le Vice-Ministre de la défense, Mordechai Gur, avait annoncé que, dans tout accord de règlement durable avec les Palestiniens, Israël s'emploierait à maintenir intacte la colonie juive d'Hébron. Les colons n'avaient aucune raison de dire que le Gouvernement les abandonnait et, au début de la semaine, il avait clairement été décidé que la majeure partie du budget de la sécurité irait aux colonies dans les territoires et à la construction de routes pour les desservir. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 mars 1995)

360. Le 22 mars 1995, le Conseil islamique suprême a instamment demandé à la communauté internationale d'intervenir pour faire cesser les travaux d'excavation entrepris le long des murs du mont du Temple. M. Mohammed Nusseibeh, Vice-Président du Conseil, a déclaré lors d'une conférence de presse que les travaux de terrassement effectués à proximité de la mosquée Al-Aqsa mettaient en péril le patrimoine musulman de la région. Un escalier de l'école Omri, proche de la mosquée Al-Aqsa, se serait déjà effondré à cause des travaux et le percement d'une entrée nord dans le tunnel du Mur des lamentations, sur la Via Dolorosa, importunerait les habitants du quartier musulman. Efrat Orbach, la représentante des services du patrimoine archéologique, a contesté le bien-fondé des allégations de préjudice à des édifices du secteur dû aux travaux. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 mars 1995)

361. Le 23 mars 1995, des colons de la colonie de Shakid ont commencé la construction d'une nouvelle route sur des terres agricoles appartenant aux résidents arabes du village d'Anin, dans le district de Djénine. Des terres arabes ont également été saisies dans le village de Shu'fat, dans la région de Tulkarem, pour la construction d'une route. Cette saisie n'avait été précédée d'aucun arrêté de confiscation. Par ailleurs, un nouveau projet israélien concernant la colonie d'Emmanuel prévoyait la confiscation de centaines de dounams de terres au village de Dier Esteya. (Al-Tali'ah, 23 mars 1995)

362. Le 29 mars 1995, les FDI ont ordonné à des propriétaires terriens palestiniens de la région d'Hébron d'évacuer leurs terres, pour des raisons de sécurité. Ceux des villages de Yatta, Kharm Esfi, Touba, Eigheir, Ubeid et Makura ont été invités à partir dans les 12 heures. Toutes les terres concernées se situaient à proximité de colonies juives. (The Jerusalem Times, 31 mars 1995)

363. Le 30 mars 1995, les forces de sécurité ont empêché les habitants du village d'El Khader de se rendre sur la colline Givat Hatamar pour y travailler leurs terres. (Ha'aretz, 31 mars 1995)

#### F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé

364. Le 14 février 1995, les 25 000 résidents druses des hauteurs du Golan ont organisé une grève générale pour marquer l'anniversaire de l'extension de la législation israélienne. La grève a été pleinement observée dans les villages druses où les magasins, les écoles et les administrations locales sont restés fermés. Des centaines de villageois ont participé aux manifestations. Des dizaines de personnes, dont certaines arborant des drapeaux syriens et chantant l'hymne national, ont organisé une manifestation et une marche à Buka'ata. Plus tard, une manifestation analogue a été organisée à Majdal Shams où les

manifestants ont scandé des slogans anti-israéliens et proclamé leur loyauté à la République arabe syrienne et à leurs frères syriens. À Majdal Shams, des pierres ont été lancées sur les forces de sécurité; il n'y a pas eu de blessé et il n'a été procédé à aucune arrestation. Tout au long de la matinée, une foule nombreuse s'est rassemblée du côté syrien; les manifestants se sont criés des messages à travers la frontière et ont chanté des chants nationalistes syriens. La police a bouclé la grand-place de Majdal Shams et toutes les routes conduisant au secteur connu sous le nom de "Shouting Hill", d'où les résidents hurlent des messages destinés à leurs proches du côté syrien. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 février 1995)

365. Le 14 mars 1995, le Comité des résidents des hauteurs du Golan s'est réuni d'urgence à Katzrin pour coordonner la campagne en faveur du maintien de la région sous autorité israélienne. Aucune information concernant cette campagne n'a été communiquée à la presse mais, de toute évidence, son but était de rallier l'opinion contre le retrait israélien. Les responsables du Comité ont affirmé que le développement de la région et la promotion des activités d'implantation se poursuivraient sans ralentir. Ils ont fait valoir que le Gouvernement avait l'intention de consacrer, en 1995, quelque 100 millions de NSI à la construction et à l'amélioration des routes et des sites touristiques et des infrastructures, budget à peu près équivalent à celui débloqué l'année précédente. Parallèlement, dans un communiqué de presse, le chef du conseil local de Katzrin a célébré la récente inauguration d'une nouvelle usine, d'un coût de 1,5 million de dollars, et d'un nouveau bureau de poste dans la colonie. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 mars 1995)

366. Le 19 mars 1995, on apprenait que le Comité des résidents des hauteurs du Golan s'apprêtait à lancer une campagne d'information qui, aux dires des organisateurs, serait d'une extravagance et d'une ampleur sans précédent dans le pays. Cette campagne, qui devait commencer avec la Pâque juive, comporterait une exposition itinérante qui, pendant six mois, se rendrait dans toutes les grandes villes afin d'attirer l'attention sur le Golan et, en particulier, de sensibiliser ceux et celles qui ne s'y étaient pas rendus depuis quelque temps. (Jerusalem Post, 19 mars 1995)

367. Le 26 mars 1995, le Comité des résidents des hauteurs du Golan a lancé dans tout le pays une campagne d'appel de fonds par correspondance. Le porte-parole du Comité Uri Heitner a indiqué que des brochures seraient adressées à 150 000 sympathisants pour solliciter des contributions. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 mars 1995)

-----